



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Le rendement du Canada

RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

2004



annu

ppp



RAPPORT *du*
PRÉSIDENT

Canada



Le rendement du Canada

RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

2004

RAPPORT *du*
PRÉSIDENT

À propos du rapport *Le rendement du Canada 2004*

Le rendement du Canada est le quatrième rapport du genre déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor.

Le rendement du Canada 2004 fait état de notre évolution en tant que nation dans six grands domaines où le gouvernement du Canada est présent – en soulignant les points forts mais aussi les secteurs dans lesquels nous pouvons faire mieux. *Le rendement du Canada* présente l'optique pangouvernementale dans laquelle s'inscrivent les plans, les résultats et les ressources dont les divers ministères et organismes traitent dans leurs rapports sur la planification présentés au printemps et leurs rapports sur le rendement déposés à l'automne.

Comment obtenir plus de renseignements

La version électronique du rapport comprend de nombreux liens avec d'autres sources de renseignements sur les indicateurs sociaux dont il est question dans le rapport et avec des renseignements sur les plans et le rendement des ministères et des organismes fédéraux. Si vous désirez obtenir davantage de renseignements ou formuler des remarques ou des suggestions concernant *Le rendement du Canada 2004*, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Direction de la gestion axée sur les résultats
300, avenue Laurier Ouest
9e étage, tour Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183
Télécopieur : (613) 957-7044
Courriel : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2004
N° de catalogue BT1-10/2004
ISBN 0-662-68539-3

Le présent document est disponible en médias substitués ainsi que sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca>.



Message du Président

Une saine démocratie telle que celle qui est en vigueur au Canada doit bénéficier de l'engagement des citoyens afin que les enjeux économiques et sociaux auxquels fait face notre nation soient bien cernés.

Le rendement du Canada 2004 offre une perspective axée sur le rendement qui permet de procéder à l'examen des programmes, des services et des politiques qui contribuent à la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Le Canada fait partie d'une minorité de pays qui publient ce genre de rapport. Il est un chef de file pour la défense de l'idée selon laquelle le fondement d'un gouvernement moderne réside dans l'obtention de résultats.

Nous évaluons les progrès réalisés dans les domaines suivants au sein desquels le gouvernement du Canada joue un rôle : économie; société, culture et démocratie; santé; environnement. Cette année, pour accroître la portée de notre rapport, nous avons ajouté deux nouveaux chapitres : « le Canada dans le monde » et « les Autochtones ».

Le rendement du Canada au cours des dernières années montre une importante progression dans des domaines comme le commerce et l'emploi. Cependant, nous avons encore des défis à relever en ce qui a trait aux Autochtones, à l'engagement civique et à l'environnement.

Nous continuerons d'apporter des améliorations à la façon dont les initiatives gouvernementales sont gérées et d'offrir aux Canadiens le genre de service qu'ils veulent et qu'ils méritent.

Nous reconnaissons qu'il nous est impossible de réussir seul. D'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les groupes communautaires ont exercé une vive influence sur la plupart des résultats mentionnés dans ce rapport. En conjuguant nos efforts, nous apporterons la prospérité, des débouchés et la sécurité aux Canadiens, dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

La version papier a été signée par

Le président du Conseil du Trésor et
ministre responsable de la Commission canadienne du blé,

Reg Alcock

Sommaire

Les Canadiens ont fondamentalement le droit de connaître ce que le gouvernement a réalisé grâce à leurs impôts et de le tenir responsable. L'élément essentiel de cette connaissance et de la responsabilisation qui en découle, est la transparence des rapports sur les progrès accomplis dans les principaux domaines de politique. Dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement en matière de responsabilisation, *Le rendement du Canada 2004* présente notre rendement en tant que pays dans six principaux domaines d'intervention du gouvernement canadien – soulignant à la fois nos points forts et les domaines dans lesquels nous devons en faire davantage. Grâce à la version électronique, le lecteur a accès aux renseignements relatifs à la contribution du gouvernement du Canada au bien-être du pays dans ces six domaines.

Quel est le rendement du Canada?

Pour ce qui est de **sa place dans le monde**, le rendement du Canada est contrasté. Même si l'aide du Canada aux pays en développement a diminué au cours de la dernière décennie, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne certains indicateurs de la prospérité, par exemple les échanges commerciaux.

L'**économie** canadienne est encore considérée comme l'une des plus solide et des plus saine parmi les pays du G-7. Le taux d'emploi au Canada a dépassé celui des États-Unis pour la première fois en plus de deux décennies. Quand même, certains groupes de notre société, les familles monoparentales, par exemple, sont plus sujets à être confrontés à des difficultés économiques.

En ce qui concerne la **société, la culture et la démocratie**, le Canada est confronté à un certain nombre de défis. Même si la tolérance envers la diversité est de plus en plus grande, d'autres indicateurs témoignent d'une moins grande participation de la société civile. Par exemple, la participation des Canadiens à la vie politique connaît un recul, les Canadiens sont moins susceptibles de faire du bénévolat et on observe une baisse de la participation à certaines activités culturelles.

Les peuples autochtones n'ont pas partagé pleinement notre prospérité. Même si des progrès ont été accomplis dans la réduction des disparités auxquelles sont confrontés les **peuples autochtones**, les conditions socio-économiques d'un trop grand nombre de collectivités autochtones sont encore moins bonnes que la moyenne canadienne.

Les améliorations de la **santé des Canadiens** sont encourageantes; par exemple, les Canadiens peuvent s'attendre à vivre plus longtemps que jamais. Toutefois, il n'y a pas que des bonnes nouvelles. Ainsi, le nombre de Canadiens qui estiment que leur santé est excellente ou très bonne a diminué aussi bien chez les hommes que chez les femmes. De plus, un plus grand nombre de Canadiens sont considérés comme obèses.

Même si les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques ont diminué au cours de la dernière décennie, le changement climatique et la situation de nombreuses espèces en péril continuent de préoccuper. L'**environnement au Canada** dans son ensemble s'est toutefois sensiblement amélioré au cours des 30 dernières années.

Dans l'ensemble, le Canada se classe bien comparativement à d'autres pays. Toutefois, cela ne signifie pas que nous devrions nous asseoir sur nos lauriers. Le gouvernement du Canada s'efforce d'assurer que le Canada continue de bien performer dans les domaines où des réalisations ont été accomplies, tout en s'attaquant aux domaines où des améliorations s'imposent. Le gouvernement du Canada est conscient qu'il ne peut réussir seul; il doit plutôt continuer d'établir des partenariats afin d'influencer ces grands résultats socio-économiques; il doit continuer de collaborer avec tous les ordres de gouvernement, le secteur privé, les groupes communautaires et les citoyens afin d'offrir aux Canadiens une meilleure qualité de vie.

Table des matières

Message du Président	iii
Sommaire	v
À propos du Rapport	1
Points saillants sur le rendement	5
I. La place du Canada dans le monde	13
Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée	15
Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale	20
Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine	25
Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs	29
II. L'économie du Canada	32
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	34
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	41
Un marché sécurisé et équitable	46
Une croissance économique régionale forte	49
III. Société, culture et démocratie	53
La diversité, une valeur fondamentale du Canada	55
Des collectivités sécuritaires	58
Des collectivités humanitaires	62
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	65
Des villes et des collectivités viables	68
Un public canadien informé et engagé	71

IV. Les peuples autochtones	74
La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente	79
Une solide autonomie économique pour les Autochtones	83
Des collectivités autochtones en santé	87
Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada	96
V. La santé des Canadiens	100
Une population en santé	102
Un système de soins de santé robuste	109
VI. L'environnement au Canada	114
L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini	117
Le risque du changement climatique est réduit au minimum	123
Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé	128
Annexe A : Résultats du gouvernement du Canada et indicateurs par thème	133
Annexe B : Optique pangouvernementale	135

À propos du Rapport

L'objectif primordial du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. L'ensemble des politiques, des programmes et des activités du gouvernement vise cet objectif clé.

Le rendement du Canada 2004 fait état de la progression du gouvernement du Canada sur cette voie. Le rapport présente une évaluation juste et équilibrée des divers aspects du bien-être des Canadiens, en relevant à la fois les points forts et les domaines à améliorer qui exigent un regain d'attention de la part du gouvernement fédéral, d'autres gouvernements et d'autres secteurs de la société.

Le rendement du Canada 2004 vise à fournir aux parlementaires et aux Canadiens un contexte pangouvernemental pour situer les plans, les résultats et les ressources dont les ministères et les organismes fédéraux font état dans leurs rapports sur la planification déposés au printemps et leurs rapports sur le rendement déposés à l'automne.

Ce qu'on trouve dans le rapport

Le rapport est structuré selon les six thèmes suivants :

- ▶ La place du Canada dans le monde (nouveau cette année);
- ▶ L'économie du Canada;
- ▶ Société, culture et démocratie;
- ▶ Les peuples autochtones (nouveau cette année);
- ▶ La santé des Canadiens;
- ▶ L'environnement au Canada.

Chaque thème est présenté selon les « résultats du gouvernement du Canada », soit les avantages de longue durée que les ministères et organismes fédéraux cherchent à procurer aux Canadiens.

Des indicateurs sociaux sont utilisés pour évaluer la qualité de vie des Canadiens en fonction des six thèmes retenus. Les indicateurs ont été choisis selon leur **pertinence** par rapport à un objectif donné du gouvernement du Canada, l'appui **général** des partenaires et des intervenants du gouvernement, leur **cohérence** du point de vue temporel et, dans la mesure du possible, par rapport à ceux qui sont utilisés dans des rapports d'autres pays, et leur **intégrité statistique**.

Autant que faire se peut, les indicateurs illustrent les progrès accomplis au cours des cinq à dix dernières années et fournissent des comparaisons à l'échelle internationale. Étant donné que l'information recueillie dans le présent rapport provient de diverses sources (c.-à-d. *Recensement du Canada*, Enquêtes sociales générales, sondages d'opinion publique, rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques), les données ne sont pas toujours mises à jour annuellement.

La liste des résultats du gouvernement du Canada et des indicateurs utilisés dans le présent rapport figure à l'annexe A.

Le rendement du Canada 2004 constitue la « feuille de route » qui guide le gouvernement du Canada dans son effort d'amélioration de la qualité de vie au pays. Pour chaque thème, on nomme les ministères et les organismes qui apportent une contribution. La version électronique du rapport établit des liens entre les thèmes abordés dans *Le rendement du Canada 2004* et l'information sur la planification, les résultats et les ressources que l'on retrouve dans les rapports sur les plans et le rendement des ministères et des organismes, ainsi que les vérifications et les évaluations s'y rattachant.

Le schéma qui figure à l'annexe B montre les liens qui existent entre les thèmes, les résultats du gouvernement du Canada, les indicateurs sociaux et les efforts déployés par les ministères et organismes.

Enfin, la partie **Points saillants sur le rendement**, à la page 5, résume les principales constatations exposées dans le présent rapport.

Rapports des autres organisations du gouvernement fédéral

Les lecteurs souhaitant se faire une idée du rendement des autres organisations qui contribuent aux résultats du gouvernement du Canada pourront consulter *Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts – Rapport annuel au Parlement*.

Partenariat pour la réussite

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il n'est qu'une des nombreuses entités qui façonnent notre société et que l'amélioration ou la détérioration de la qualité de vie dépend de nombreux facteurs. C'est la raison pour laquelle il travaille en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, les secteurs privé et bénévole, les organismes non gouvernementaux et les particuliers, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles sur les plans social, économique et environnemental.



Renseignements additionnels

Le présent rapport ne peut brosse un tableau complet du rendement du Canada. La version électronique du rapport offre de nombreux liens qui permettent au lecteur d'obtenir des renseignements additionnels sur les indicateurs sociaux.

Vos commentaires sont les bienvenus

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique aux Canadiens. Nous tenons à savoir ce que vous pensez du présent rapport, ce qui vous plaît le plus et ce qui,

selon vous, devrait être modifié ou amélioré, pour que nous puissions apporter les modifications qui s'imposent.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courrier, téléphone, télécopieur ou courriel.

Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Direction de la gestion axée
sur les résultats

300, avenue Laurier Ouest

9^e étage, tour Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183

Télécopieur : (613) 957-7044

Courriel : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Points saillants sur le rendement

Le tableau qui suit résume l'information fournie dans le présent rapport sur le rendement du Canada pour 23 objectifs du gouvernement du Canada répartis dans six secteurs d'intervention fédérale au cours des cinq à dix dernières années (selon la pertinence et la disponibilité des données).

Légende

- ▲ Rendement à la hausse
 - Aucune tendance définie observée en ce moment *
 - ▼ Rendement à la baisse
 - † Nouvel indicateur
- * À cause du manque de données sur les tendances ou des nombreuses mesures démontrant des tendances opposées.

La place du Canada dans le monde

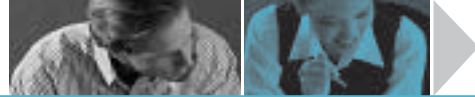
Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée	▲	Ensemble des échanges commerciaux [†]	<p>En dépit d'une baisse de l'ensemble des échanges commerciaux observée entre 2002 et 2003, les exportations du Canada à l'échelle mondiale ont totalisé, en 2003, 460 milliards de dollars, en hausse contre 260,9 milliards de dollars en 1994. Les importations provenant de tous les pays ont totalisé 412,7 milliards de dollars en 2003, en hausse contre 252,3 milliards de dollars en 1994.</p> <p>En 2003, les exportations aux États-Unis se sont chiffrées à 366 milliards de dollars, comparativement à 199,9 milliards de dollars en 1994. Les importations en provenance des États-Unis ont représenté 282,1 milliards de dollars en 2003 contre 182,6 milliards de dollars en 1994.</p>
	—	Sécurité perçue [†]	Bien que nous ne disposions pas de données conjoncturelles, selon le sondage mené en 2003 à l'échelle mondiale <i>Voice of the People</i> , 42 % des Canadiens, plus de la moitié des Américains (53 %) et 71 % des Mexicains étaient d'avis que leur pays est moins sûr aujourd'hui qu'il l'était il y a dix ans.
Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale	—	Confiance dans les institutions internationales [†]	D'après le sondage GlobeScan sur la confiance dans les institutions, 77 % des Canadiens ont dit avoir confiance dans les Nations Unies, en hausse de 4 % depuis 2002.

La place du Canada dans le monde (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine	▼	Aide publique au développement [†]	En 2003, le Canada a consacré 0,26 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement, soit légèrement plus qu'en 2000-2001 (0,01 %), mais moins qu'en 1990-1991 (0,19 %).
Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs		<i>Indicateur en voie d'élaboration</i>	

L'économie du Canada

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	—	Innovation	Au chapitre de l'innovation, le rendement du Canada est inégal. Bien que les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) exprimées en un pourcentage du PIB se soient régulièrement accrues pour passer de 1,68 % en 1997 à 1,87 % en 2003, selon d'autres mesures d'innovation comme la part mondiale des familles triadiques de brevets qui revient au Canada ainsi que la production d'articles scientifiques et techniques, le Canada est derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.
	▲	Niveau de scolarité	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. En 2001, 61 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans avaient dans une certaine mesure poursuivi des études postsecondaires. C'est une nette amélioration par rapport à la décennie précédente, pour laquelle seulement 49 % des Canadiens appartenant à cette tranche d'âge avaient poursuivi des études postsecondaires.
	—	Alphabétisation	Les données de la première <i>Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes</i> (EIAA), menée en 1994, indiquent que plus de 40 % des Canadiens de 16 ans et plus ont un niveau inférieur au « niveau 3 », soit le niveau minimal souhaitable qui correspond à peu près au niveau atteint à l'achèvement d'un programme d'études secondaires. Les résultats du prochain sondage ne seront pas connus avant 2005.



L'économie du Canada (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	▲	Taux d'emploi	Le taux d'emploi moyen (personnes âgées de 15 ans et plus) a augmenté pour passer de 58,5 % en 1996 à 62,4 % en 2003. Toutefois, le taux de chômage varie considérablement d'une province à l'autre. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage nettement supérieurs à la moyenne pour le Canada.
	▲	Sécurité du revenu [†]	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible par habitant a augmenté en moyenne de 1,7 % par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. Le revenu réel disponible par habitant est passé de 18 241 \$ en 1993 à 20 324 \$ en 2003. Selon les dernières données disponibles, le pourcentage des Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu a baissé, passant de 14 % en 1996 à 9,5 % en 2002.
Un marché sécurisé et équitable	—	Obstacles à l'entrepreneuriat [†]	En 2002, le Canada s'est classé au deuxième rang, au sein du G-7, pour ce qui est des obstacles d'ordre réglementaire les moins grands à l'entrepreneuriat, derrière le Royaume-Uni.
Une croissance économique régionale forte	▲	PIB par habitant	Le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 2 % en 2003, sous l'effet de la tendance à la hausse observée au cours des dix dernières années, mais il est toujours inférieur aux prévisions de certains spécialistes. En 2003, les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Nunavut ont observé un repli du PIB réel. Par contre, les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré une hausse du PIB et la Saskatchewan et l'Alberta ont bénéficié d'une légère augmentation comparativement à l'année dernière.

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Société, culture et démocratie

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
La diversité, une valeur fondamentale du Canada	—	Attitudes à l'égard de la diversité	D'après les sondages de l'opinion publique, les attitudes des Canadiens à l'égard de la diversité semblent contradictoires. Si le seuil de tolérance personnel s'est légèrement amélioré – 29 % des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient plus tolérants à l'égard des groupes ethniques en 2004, contre 23 % en 1991 – le soutien aux mesures d'action positive a baissé pour passer de 44 % en 1985 à 28 % en 2004.
Des collectivités sécuritaires	—	Sécurité	En dépit de l'augmentation (6 %) du taux de criminalité national entre 2002 et 2003, en 2003, le taux de criminalité au Canada a été inférieur de 15 % au taux enregistré dix ans auparavant. Six des dix pays qui ont participé à l' <i>Enquête internationale sur les victimes de la criminalité</i> de 1996 et de 2000, y compris le Canada, ont dit n'avoir observé aucun changement de leur taux de victimisation.
Des collectivités humanitaires	▼	Bénévolat	En 2000, 27 % des Canadiens ont donné 1,05 milliard d'heures de travail non rémunérées au Canada, soit une baisse de 13 % par rapport à 1997.
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	—	Participation aux activités culturelles et patrimoniales	Entre 1992 et 1998, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a baissé dans certains secteurs et a augmenté dans d'autres. Par exemple, le pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma est passé de 48,6 % à 59,1 %; le pourcentage de ceux qui ont assisté à des concerts et à des spectacles est passé de 30,2 % en 1992 à 34,6 % en 1998. Toutefois, la participation a chuté en ce qui touche le théâtre (en baisse de 4 %), la musique populaire (en baisse de 4,1 %) et la musique symphonique (en baisse de 4 %).
Des villes et des collectivités viables		<i>Indicateur en voie d'élaboration</i>	



Société, culture et démocratie (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Un public canadien informé et engagé	▼	Participation à la vie politique	La participation à la vie politique canadienne est en baisse. La proportion d'électeurs canadiens en droit de se prévaloir de leur droit de vote à l'élection fédérale de 2004 a été la plus basse enregistrée dans l'histoire récente du Canada – 60,5 % comparativement à 70 % en 1993.

Les peuples autochtones

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente	—	Niveau de scolarité [†]	Le pourcentage d'Autochtones âgés entre 25 et 34 ans qui ne fréquentent plus un établissement scolaire et qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire est resté relativement stable, pour chaque groupe autochtone, entre 1996 et 2001. Le pourcentage de jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ont un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire a diminué entre 1996 et 2001.
Une solide autonomie économique pour les Autochtones	▲	Taux d'emploi [†]	Le pourcentage d'Autochtones de 25 à 54 ans ayant un emploi a augmenté pour passer de 55 % en 1996 à 61 % en 2001.
	▲	Revenu médian [†]	En 2000, le revenu médian des Autochtones se situait à environ 13 593 \$, en hausse contre 12 010 \$ en 1995. Parmi les divers groupes autochtones, ce sont les Métis qui ont eu le revenu médian le plus élevé, en 2000, lequel était de 16 347 \$, en hausse contre 13 502 \$ en 1995.
Des collectivités autochtones en santé	▲	État de santé [†]	Entre 1990 et 2001, l'espérance de vie des hommes des Premières nations a augmenté pour passer de 66,9 ans à 70,4 ans. Pendant cette même période, l'espérance de vie des femmes des Premières nations s'est également accrue, pour passer de 74,0 ans à 75,5 ans. Le taux de mortalité infantile chez les Premières nations dans les réserves a diminué, passant de 12,3 en 1991 à 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000.

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Les peuples autochtones (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Des collectivités autochtones en santé (suite)	▲	Logement†	<p>Le pourcentage des membres des Premières nations vivant dans les réserves dans des logements de qualité insuffisante (nécessitant d'importantes réparations) a augmenté pour passer de 35 % en 1996 à 37 % en 2001. Toutefois, le pourcentage de ménages vivant dans les réserves, dans des logements inadéquats (nombre insuffisant de chambres par rapport à la taille et à la composition des ménages) a baissé, passant de 27 % en 1996 à 22 % en 2001.</p> <p>En 2001, 24,8 % des ménages autochtones hors réserves avaient un besoin impérieux en matière de logement (logement de qualité insuffisante, de taille inadéquate ou d'un coût inabordable, et auquel au moins 30 p. 100 du revenu avant impôt devrait être consacré pour répondre aux trois critères), ce qui représente une baisse contre 31,6 % en 1996.</p>
Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada		Indicateur en voie d'élaboration	

La santé des Canadiens

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Une population en santé	▲	Espérance de vie	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter pour passer de 77,8 ans en 1991 à 79,7 ans en 2002 (82,1 ans pour les femmes et 77,2 ans pour les hommes).
	▼	Auto-évaluation de l'état de santé	Le pourcentage de Canadiens qui jugent que leur état de santé est excellent ou très bon a baissé, pour les hommes et pour les femmes de tous les groupes d'âge. En 2003, 59,6 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont qualifié leur état de santé d'excellent ou de très bon, soit une baisse contre 62,5 % en 2000-2001 et 63,3 % en 1994-1995 (données normalisées selon l'âge).
	▲	Mortalité infantile	Au cours de la décennie écoulée, le taux de mortalité infantile au Canada n'a cessé de baisser, passant de 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 5,2 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2001.



La santé des Canadiens (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Une population en santé (suite)	—	Modes de vie sains	Au cours de la dernière décennie, les progrès accomplis par les Canadiens en ce qui touche les modes de vie sains ont été inégaux. Il est vrai que les Canadiens font davantage d'exercices, mais une plus grande proportion de Canadiens sont également considérés comme obèses.
Un système de soins de santé robuste	—	Temps d'attente†	En 2003, le temps d'attente médian déclaré par les intéressés était de 4 semaines pour une visite chez un spécialiste (soit les visites chez un spécialiste pour une maladie ou une condition nouvelle), de 4,3 semaines pour les chirurgies non urgentes et de 3 semaines pour les tests de diagnostic. Les données comparables au niveau provincial montrent que le temps d'attente était variable.
	—	Satisfaction des patients†	Entre 2000-2001 et 2003, le pourcentage de Canadiens qui estimaient que la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble était excellente ou bonne a légèrement augmenté, passant de 84,4 % à 86,6 %.

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini	—	Qualité de l'air	Les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques diminuent depuis le milieu et la fin des années 1980. Il n'y a pas eu de changement net notable dans les concentrations de matières particulaires fines (MP _{2,5}) depuis le milieu des années 1990. Bien que les niveaux moyens saisonniers de l'ozone de la basse atmosphère aient augmenté, les niveaux maximums sont restés relativement stables.
	▲	Qualité de l'eau	Le traitement des eaux usées par les installations municipales n'a cessé de s'améliorer. Le pourcentage de la population municipale branchée à des réseaux d'égout recevant un traitement secondaire et/ou tertiaire a augmenté, passant de 56 % en 1983 à 78 % en 1999. En dépit de cette amélioration, il reste des défis à relever dans de nombreuses collectivités rurales et côtières.

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

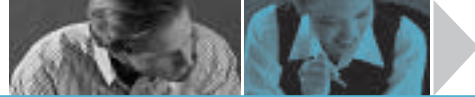
Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

L'environnement au Canada (*suite*)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Le risque de changement climatique est réduit au minimum	▼	Changement climatique	Les émissions de gaz à effet de serre au Canada ont augmenté de 2,1 % entre 2001 et 2002, et de 20,1 % depuis 1990. Bien que la consommation d'énergie secondaire se soit accrue de 18 % entre 1990 et 2002, l'efficacité énergétique s'est améliorée de 13 %.
Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé	▼	Biodiversité	Entre 1985 et mai 2004, l'état de la moitié des espèces réévaluées toujours jugé en péril est demeuré inchangé, et l'état d'un tiers des espèces réévaluées s'est détérioré. Malgré certains constats positifs, dans l'ensemble l'état de la biodiversité s'est détérioré.
	—	Durabilité des ressources naturelles [†]	Sur 102 stocks de poissons marchands évalués entre 2001 et 2003, 36 stocks étaient sains et croissants comparativement à leur état au début des années 1990; 22 étaient sains et stables, et 44 étaient en diminution ou épuisés, et pas encore rétablis. On ne peut, pour le moment, déterminer une tendance précise en matière de durabilité des ressources naturelles en se fondant uniquement sur les tendances de l'évolution des stocks de poissons marchands.



I. La place du Canada dans le monde

Introduction

Au cours de la décennie écoulée, la place que le Canada occupe dans le monde a changé. Et depuis le dernier examen de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada, le paysage mondial a pris une tout autre allure. Certes, les États-Unis demeurent la plus grande puissance du monde, mais une économie davantage mondiale se met rapidement en place sous l'effet de l'expansion de l'Union européenne et des économies émergentes comme celles de la Chine, de l'Inde et du Brésil, qui occupent des places de plus en plus importantes dans les politiques commerciale et étrangère. La mondialisation et l'intégration économiques ont été salutaires à certains pays sur la voie du développement, et pourtant une extrême pauvreté et des obstacles au développement économique dans de nombreuses régions du monde accentuent l'inégalité croissante entre les pays et au sein des pays. Les questions environnementales sont d'envergure mondiale et elles exigent une collaboration accrue de la part des membres de la communauté internationale.

Les attaques terroristes dans plusieurs pays dans le monde ont transformé radicalement le contexte de la sécurité à l'échelle planétaire, et dans de nombreuses régions du monde, des conflits perdurent entre les États et

dans les États. Le crime organisé transnational, le trafic de stupéfiants et de personnes, et l'apparition de réseaux transnationaux de groupes armés non étatiques présentent, du point de vue de la sécurité, des défis d'une ampleur inconnue des générations précédentes. Le développement humain et la reconstruction après les conflits dans de nombreuses régions, dont l'Afghanistan et l'Irak, mobilisent toujours la communauté mondiale.

Le rôle du gouvernement du Canada dans le monde

Le gouvernement du Canada travaille aux côtés de ses partenaires et de la communauté mondiale pour apporter la paix, la stabilité et le développement dans de nombreux pays du monde. Aux termes de sa politique étrangère et de sa politique de défense, le Canada fait partie de nombreuses organisations internationales et participe aux opérations de soutien de la paix à l'échelle mondiale. Le Canada contribue aussi à ces efforts mondiaux et à l'atteinte des objectifs de développement plus généraux au moyen d'une part d'investissements bilatéraux et multilatéraux dans l'aide au développement, et d'autre part de secours humanitaires d'urgence. Le gouvernement intervient également dans d'autres domaines, dont les négociations et les traités internationaux sur le commerce, l'environnement, les droits de la

personne et le droit humanitaire, et le financement des sciences et de la technologie.

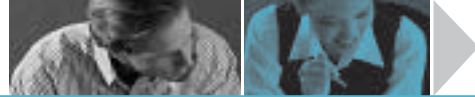
La place qu'occupe le Canada dans le monde a changé au cours des dix dernières années. Par conséquent, le gouvernement a amorcé un examen de sa politique internationale pour élaborer un cadre stratégique intégré et cohérent pour la diplomatie, la défense, le développement et le commerce. De plus, pour renforcer sa capacité à protéger la population canadienne, le gouvernement a publié la première Politique de sécurité nationale du Canada, qui propose un cadre pour faire face aux menaces envers les Canadiens ainsi qu'un plan d'action pour intervenir sur des fronts importants comme la sécurité à la frontière et la sécurité internationale.

En septembre 2000, des chefs de file mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire, qui établit un précédent historique et les engage à respecter un cadre international d'efforts concertés et concrets pour la réduction de la pauvreté. Ce cadre a contribué aux Objectifs de développement pour le Millénaire, qui sont devenus une pièce maîtresse de la vision à long terme du Canada en matière de développement

international durable, entre autres au moyen d'une aide accrue au développement, de l'allégement de la dette, de l'accès renforcé des pays les moins avancés au marché canadien et de l'accès amélioré des pays en développement à des médicaments essentiels abordables. Dans *Le Canada contribue à un monde meilleur : Énoncé de politique en faveur d'une aide plus efficace* (2002), le gouvernement mise sur le consensus international croissant et sur les recherches effectuées pour renforcer l'efficacité de notre aide au développement.

Le présent chapitre mesure les progrès accomplis au regard des résultats clés du gouvernement du Canada relativement au thème La place du Canada dans le monde :

1. Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée;
2. Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale;
3. Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine;
4. Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs.



Résultat du gouvernement du Canada : Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée

Pourquoi est-ce important?

La prospérité et la sécurité du Canada sont étroitement liées aux relations que notre pays entretient avec les États-Unis. Nous partageons la plus longue frontière non protégée du monde et lorsqu'on sait que près de 1,8 milliard de dollars de biens et de services et 300 000 personnes franchissent la frontière quotidiennement, on comprend que nos économies et nos intérêts en matière de sécurité soient inextricablement liés.

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, il est arrivé que l'accent mis par les États-Unis sur la sécurité de leur territoire menace de compromettre le commerce transfrontalier. Les deux pays reconnaissent que leur économie et leur sécurité respectives les concernent mutuellement, et ils travaillent en étroite collaboration à l'amélioration de la sécurité tout en facilitant les échanges commerciaux et la circulation des personnes. Le Canada demeure déterminé à miser sur le succès de la Déclaration sur la frontière intelligente conclue en 2001 avec les États-Unis. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement a réitéré que le Canada miserait sur le succès de l'initiative de

la Frontière intelligente et sur les mesures visant à garantir une relation plus éclairée avec les entreprises et les représentants gouvernementaux américains.

En 2003, le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour rassembler les principaux intervenants qui ont un rôle à jouer pour faciliter la circulation transfrontalière légitime et le développement économique, tout en arrêtant les personnes et en confisquant les biens qui présentent un risque éventuel pour le Canada.

La protection de la souveraineté du Canada est une priorité constante du gouvernement du Canada. Les relations en matière de défense entretenues entre le Canada et les États-Unis connaissent une évolution rapide depuis le 11 septembre. Par exemple, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) a renforcé son état de préparation opérationnelle et donne suite aux menaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les deux pays ont également créé le Groupe de planification binationale, dont l'objectif est de renforcer la collaboration sur terre et en mer, à la suite d'éventuelles attaques terroristes et de catastrophes naturelles.

Le Canada et les États-Unis sont les plus grands partenaires commerciaux dans le monde. Le 1^{er} janvier 2004 a marqué le 15^e anniversaire de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, et le 10^e anniversaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Bien que la grande majorité des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se déroule dans un contexte exempt de conflits, des questions comme le bois d'œuvre et l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) nuisent aux relations à la frontière. Le gouvernement du Canada s'est engagé à respecter une stratégie à double voie pour régler le conflit du bois d'œuvre : mener des négociations avec les États-Unis pour en arriver à une solution fondée sur la politique et porter sa cause devant les groupes spéciaux de l'ALENA et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans le domaine de l'environnement, c'est également avec les États-Unis que le Canada entretient les relations bilatérales les plus importantes. En effet, nous partageons le même continent, la météorologie, les écosystèmes et la vie sauvage. Les États-Unis sont essentiels pour l'avancement des questions de l'air et de l'eau transfrontalières, la cogestion réussie des espèces, les milieux humides et la biodiversité, et des solutions efficaces et efficientes face

au phénomène du changement climatique. La Commission mixte internationale, une organisation binationale indépendante, aide à prévenir et à résoudre les conflits touchant l'utilisation et la qualité des eaux limitrophes et conseille le Canada et les États-Unis sur des questions connexes.

Les relations qu'entretiennent nos deux pays dépassent les limites nord-américaines et, sur la scène internationale, le Canada et les États-Unis se côtoient dans de nombreuses organisations internationales comme le G-7, les Nations Unies (ONU), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC).

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée* :

- ▶ **L'ensemble des échanges commerciaux**, mesuré selon les importations et les exportations de biens et de services avec tous les pays et les États-Unis;
- ▶ La **sécurité perçue**, mesurée selon les résultats des sondages.



Ensemble des échanges commerciaux

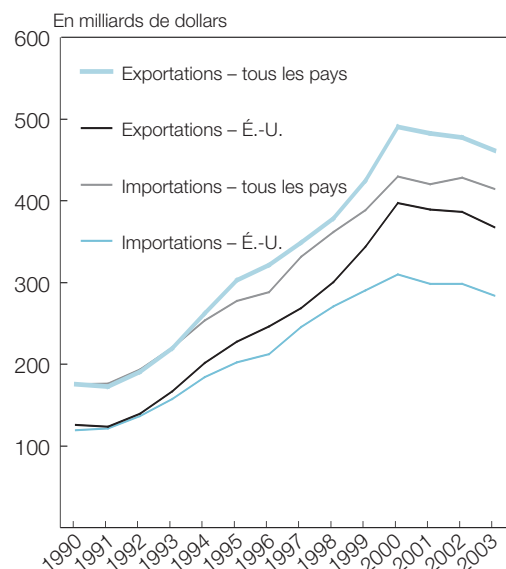
Niveau et tendances actuels

En 2003, l'ensemble des exportations du Canada à l'échelle mondiale a totalisé 460 milliards de dollars, en hausse contre 260,9 milliards de dollars en 1994, mais en baisse contre 477,8 milliards de dollars en 2002. Les exportations effectuées vers les États-Unis en 2003 se sont fixées à 366,0 milliards de dollars, en hausse contre 199,9 milliards en 1994, mais en baisse contre 385,4 milliards de dollars en 2002.

En 2003, l'ensemble des importations en provenance de tous les pays a représenté 412,7 milliards de dollars, en hausse contre 252,3 milliards de dollars en 1994, mais en baisse contre 427,4 milliards de dollars en 2002.

Figure 1.1

Commerce global des biens et services pour le Canada, 1990 à 2003



Source : Statistique Canada, 2004.

Cette année-là, les importations en provenance des États-Unis ont représenté 282,1 milliards de dollars, en hausse contre 182,6 milliards de dollars en 1994, mais en baisse contre 297,4 milliards de dollars en 2002. (Source : Statistique Canada)

Sécurité perçue

Niveau et tendances actuels

Selon le sondage *Voice of the People* de 2003 mené par Gallup International, seulement 22 p. 100 des citoyens de 51 pays étaient d'avis que leur pays leur offrait une plus grande sécurité aujourd'hui qu'il y a dix ans, tandis que 57 p. 100 pensaient le contraire. Un total de 42 p. 100 de Canadiens, de 53 p. 100 d'Américains et de 71 p. 100 de Mexicains étaient d'avis que leur pays était moins sécuritaire aujourd'hui qu'il l'était il y a dix ans.

En ce qui touche la sécurité nationale perçue :

- ▶ 35 p. 100 de Canadiens et 40 p. 100 d'Américains considéraient la sécurité nationale comme bonne;
- ▶ 25 p. 100 de tous les Nord-Américains considéraient la sécurité nationale comme insuffisante.

En ce qui touche la sécurité internationale perçue :

- ▶ 43 p. 100 de Canadiens considéraient que la sécurité internationale était insuffisante et seulement 18 p. 100 estimaient qu'elle était bonne;

- ▶ 38 p. 100 d'Américains et 34 p. 100 de Mexicains étaient d'avis que la sécurité internationale était insuffisante, contre 24 p. 100 et 29 p. 100 respectivement qui pensaient qu'elle était bonne.

(Source : Gallup International, sondage *Voice of the People*, 2003)

Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs qui servent à mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée* : Exportations de biens et de services en pourcentage du PIB.

Pour un portrait plus complet des échanges commerciaux et de la performance de l'économie canadienne, veuillez consulter la publication *Le point sur le commerce en 2004*, publiée annuellement par Commerce international Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



Résultat du gouvernement du Canada

Ministère/organisme

Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée

Affaires étrangères Canada
Agence canadienne d'inspection des aliments
Agence du revenu du Canada (ex-Agence des douanes et du revenu du Canada)
Agence spatiale canadienne
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Citoyenneté et Immigration Canada
Commerce international Canada
Commission canadienne de sûreté nucléaire
Défense nationale
Environnement Canada
Finances Canada
Gendarmerie royale du Canada
Industrie Canada
Infrastructures Canada
Justice Canada
Ressources naturelles Canada
Santé Canada
Sécurité publique et Protection civile Canada (ex-Solliciteur général Canada)
Transports Canada
Tribunal canadien du commerce extérieur

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale

Pourquoi est-ce important?

Les organisations internationales sont des forums qui donnent aux pays l'occasion de débattre et d'établir des règles pour la conduite de leurs activités et de leurs interactions, et de définir des objectifs mondiaux communs. L'adhésion à des organisations multilatérales comme les Nations Unies est la méthode préférée du gouvernement pour aborder les questions internationales et faire face aux crises mondiales.

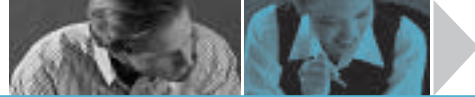
Les institutions internationales permettent au Canada, en partenariat avec la communauté internationale, de progresser sur un certain nombre de fronts, dont la sécurité, le commerce et le développement. Le gouvernement travaille en collaboration avec ses partenaires dans le monde pour améliorer l'efficacité de la coopération multilatérale en prônant la conduite des réformes qui s'imposent et en facilitant la mise sur pied de nouvelles organisations comme la Cour pénale internationale (CPI).

Le Canada adhère à un plus grand nombre d'organisations internationales que tout autre pays du monde. Sa présence au sein d'organisations diplomatiques et militaires internationales est essentielle pour que le gouvernement puisse promouvoir les valeurs et les

intérêts du Canada à l'étranger. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance du rôle des institutions internationales dans le règlement des questions mondiales complexes.

Les efforts que déploient le Canada ainsi que d'autres pays au profit de la paix et du développement passent essentiellement par les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le gouvernement du Canada travaille, avec la communauté internationale, à la réforme des Nations Unies, et il veille à ce que cette institution reste crédible et compétente. Les efforts déployés visent à simplifier la structure du Secrétariat des Nations Unies, à assurer une gestion améliorée et plus responsable, et à réduire le chevauchement entre les agences spécialisées de l'ONU. Le gouvernement du Canada a également dirigé les efforts déployés par le Réseau de Sécurité humaine (que préside le Canada de mai 2004 à mai 2005) pour renforcer et améliorer le fonctionnement des organismes de l'ONU dans le domaine des droits de la personne.

Le Canada travaille aussi avec la communauté internationale par l'intermédiaire d'organisations comme la Banque mondiale, le Fonds



monétaire international, le G-7 et diverses banques régionales de développement afin d'aider de nombreux pays à établir une stabilité économique et à réduire tant l'incidence de la pauvreté que ses répercussions sur le développement humain.

Au chapitre du commerce, le Canada fait partie d'organisations comme l'Organisation mondiale du commerce et la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC). L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a remplacé l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, est le fondement de nos relations commerciales avec nos partenaires et surveille les échanges internationaux. Par l'intermédiaire de ce genre d'institutions multilatérales, le gouvernement vise à accroître la part des marchés mondiaux qu'occupent les biens et les services canadiens et à créer un climat stable, prévisible et transparent pour les investissements.

Au chapitre de la sécurité, le Canada fait partie d'organisations comme l'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a été créée en 1949 pour protéger l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord contre la menace que présentait l'Union soviétique. L'OTAN a pris de l'ampleur depuis la fin de la guerre froide, le nombre de ses membres étant passé de 16 à 26, et elle s'est adaptée au nouvel environnement de

sécurité, en particulier au moyen des opérations menées dans les Balkans et en Afghanistan. À titre de membre fondateur de l'Alliance, le Canada vient au sixième rang pour sa contribution aux budgets de l'OTAN : il a consacré 140 millions de dollars au financement commun de l'Alliance en 2003 et engagé plus de 2 500 troupes en 2004. Entre 2003 et 2004, le Canada a participé aux opérations de soutien de la paix dirigées par l'OTAN en Afghanistan et en Bosnie-Herzégovine et aux activités de formation de l'OTAN menées au Canada et à l'étranger. (Source : Affaires étrangères Canada)

Le Canada aide également des organisations régionales à aborder des questions liées à la paix et à la sécurité. Par exemple, il travaille avec des partenaires dans le cadre de l'Organisation des États américains (OEA) pour renforcer d'une part son effort national de lutte contre le terrorisme et d'autre part leurs efforts visant à freiner la prolifération illicite des armes légères dans l'hémisphère. En Asie-Pacifique, le Canada a activement encouragé le Forum régional de l'ANASE à amorcer une phase plus stratégique et dynamique de son évolution en sa qualité d'organisme de politique et de sécurité multilatéral unique dans la région. Le Canada a également maintenu une participation active à l'action concertée de l'APEC en matière de sécurité, notamment au chapitre de la lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, le Canada offre son programme d'aide avec le concours de nombreux partenaires internationaux, dont le système des organisations des Nations Unies, les institutions financières internationales et le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Le Canada en a profité pour jouer un rôle de leadership dans de nombreux secteurs illustrant ses valeurs et ses priorités, comme les droits de la personne, les normes concernant l'environnement, l'aide au développement du secteur privé, la prévention du VIH/sida, les soins et traitements, l'éducation de base pour tous et la protection de l'enfance.

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale* :

- **La confiance dans les institutions internationales**, mesurée d'après les institutions dans lesquelles on a le plus confiance, les institutions dans lesquelles on a le moins confiance et la confiance dans les Nations Unies.

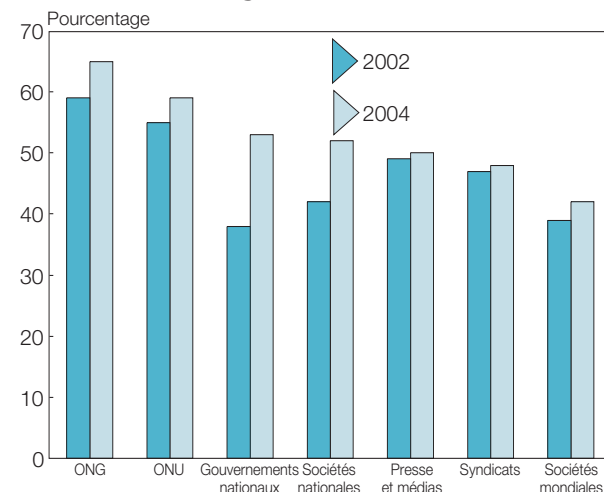
Confiance dans les institutions internationales : les institutions qui inspirent le plus/le moins confiance

Niveau et tendances actuels

Selon le *Sondage sur la confiance dans les institutions* réalisé en 2004 par GlobeScan, les organismes non

Figure 1.2

Confiance dans les institutions internationales, tous les pays soumis au sondage, 2002 et 2004



Source : GlobeScan Incorporated, 2004.

gouvernementaux (ONG) sont les institutions dans lesquelles on a le plus confiance, à 65 p. 100, en hausse de 6 p. 100 par rapport à 2002. Les sociétés mondiales sont celles dans lesquelles on a le moins confiance, à 42 p. 100, en hausse de 3 p. 100 depuis 2002. Une proportion de 77 p. 100 de Canadiens mettent leur confiance dans les ONG, et 53 p. 100 d'entre eux ont dit avoir confiance dans les sociétés mondiales.

Confiance dans les institutions internationales : confiance dans les Nations Unies

Niveau et tendances actuels

À l'échelle mondiale, les Nations Unies se placent après les ONG pour ce qui est des institutions dans lesquelles on a le plus confiance, avec 59 p. 100, contre 55 p. 100 avant la détérioration des relations

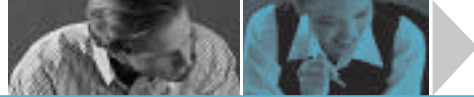
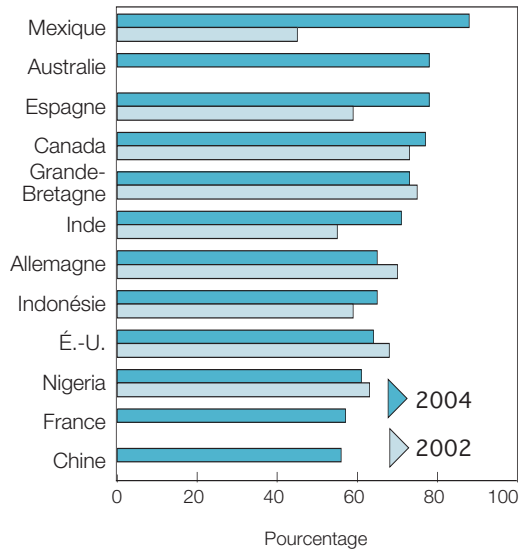


Figure 1.3

Confiance dans les Nations Unies
(Dix principaux pays soumis
au sondage), 2002 et 2004



Source : GlobeScan Incorporated, 2004

Note : Les données concernant l'Australie, la Chine et la France n'étaient pas disponibles pour 2002.

diplomatiques au sujet de l'invasion de l'Irak. Le même sondage indique que :

- ▶ la confiance dans l'ONU de la part des Canadiens se situait à 77 p. 100 en 2004, en hausse de 4 p. 100 depuis 2002;
- ▶ le niveau de confiance canadien, à 77 p. 100, plaçait le Canada au troisième rang après le Mexique, avec un niveau de confiance de 88 p. 100, et l'Australie et l'Espagne, avec un niveau de confiance de 78 p. 100.

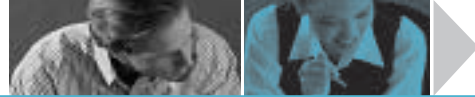
Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs qui servent à mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale* : La perception mondiale de la capacité de l'ONU à relever les défis mondiaux.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale	Affaires étrangères Canada Agence canadienne de développement international Agence spatiale canadienne Citoyenneté et Immigration Canada Commerce international Canada Commission canadienne de sûreté nucléaire Conseil national de recherches du Canada Défense nationale Environnement Canada Finances Canada Industrie Canada Santé Canada Secrétariat de l'ALENA, Section canadienne Transports Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine

Pourquoi est-ce important?

Les activités que mène le gouvernement du Canada pour favoriser la paix, le développement humain et la sécurité humaine témoignent de la compréhension de l'interdépendance qui existe entre la paix et le développement et l'engagement du Canada à l'égard des opérations de soutien de la paix à l'échelle mondiale. Le gouvernement travaille aux côtés de la communauté internationale à la reconstruction de l'Afghanistan et de l'Irak. Le Canada a également contribué à la prévention des conflits, à la gestion des conflits et à la reconstruction postérieure aux conflits, notamment en Bosnie-Herzégovine, en Haïti, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Moyen-Orient, en Sierra Leone et au Soudan.

Entre 2003 et 2004, les Forces canadiennes ont affecté près de 13 000 membres à des opérations nationales et internationales, dont plus de 10 000 à l'extérieur du Canada. Les Forces canadiennes ont participé à 20 opérations internationales, et quelque 3 700 membres ont été affectés à des opérations internationales de maintien de la paix et de coalition, notamment en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, dans la région du

golfe Persique et en Haïti. Plus de 1 900 soldats, marins et membres de la Force aérienne du Canada participent à des missions opérationnelles à l'étranger. Chaque jour, environ 8 000 membres des Forces canadiennes – soit un tiers de notre force déployable – se préparent à partir en mission à l'étranger, y participent ou en reviennent.

Au titre de sa contribution au Plan d'action pour l'Afrique du G-8, à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Canada a apporté son aide pour renforcer la capacité de l'Afrique occidentale à mener des opérations de soutien de la paix et à s'attaquer au problème de la prolifération des armes légères. Le Canada a également apporté son aide à l'Union africaine dans le cadre des activités qu'elle mène sur la résolution des conflits, notamment en mettant sur pied un bureau spécial pour protéger les civils dans des situations de conflit. Le développement et la paix progressent également grâce à l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, qui consiste en un Programme de la sécurité humaine et en un Fonds de consolidation de la paix.

La pauvreté et l'inégalité sont toujours au cœur du programme de développement dans le monde et le

Tableau 1.1 – Aide publique au développement

L'Aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques comme désignant les montants affectés « aux pays en développement et aux regroupements multilatéraux par les organismes publics (gouvernementaux), qui satisfont aux critères suivants : a) ils sont administrés avec pour principal objectif la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement; b) ils sont consentis à des conditions de faveur et conservent un caractère de subvention d'au moins 25 p. 100 ».

L'Aide publique (AP) est le financement fourni aux pays qui ne sont pas admissibles à l'APD (p. ex. la plupart des « pays en transition » de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est) mais qui, par ailleurs, répondent aux critères qui précèdent.

plan d'action qui permettra de les surmonter s'inspire des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU. Certes, des progrès ont été accomplis en ce qui touche le bien-être des citoyens des pays en développement, mais il reste encore beaucoup à faire. Le revenu moyen dans les 20 pays les plus riches de la planète représente désormais 37 fois le revenu moyen des citoyens des 20 pays les plus pauvres.

L'Enveloppe de l'aide internationale (EAI) a été créée en 1991 pour assurer la cohérence entre les priorités du gouvernement du Canada en matière d'aide internationale et entre cette aide et d'autres instruments de politique étrangère. Pour 2004-2005, l'EAI se chiffre à 3,1 milliards de dollars et elle englobe l'Aide publique au développement (APD) et les activités liées à l'Aide publique (AP) du Canada. (Source : Agence canadienne de développement international, 2004)

Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement du Canada s'est engagé à doubler son aide au développement international d'ici 2010 et a consacré la moitié de cette augmentation à l'Afrique, en commençant par 2 461 millions de dollars en 2001-2002. Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement tenue en 2002 à Monterrey, au Mexique, le budget a été majoré de 8 p. 100 par an et il se chiffrera à 3 348 millions de dollars en 2005-2006, soit une augmentation de 36 p. 100 sur quatre ans.

Il est admis que l'accès à un traitement médical par les millions de personnes souffrant de maladies infectieuses comme le sida constitue un « impératif moral ». Pour donner suite à cette affirmation, le gouvernement a adopté la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, qui permet de fournir des versions moins coûteuses de médicaments brevetés aux pays en développement aux prises avec des problèmes de santé publique.



Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine* :

- ▶ **L'Aide publique au développement (APD)**, mesurée en un pourcentage du revenu national brut (RNB).

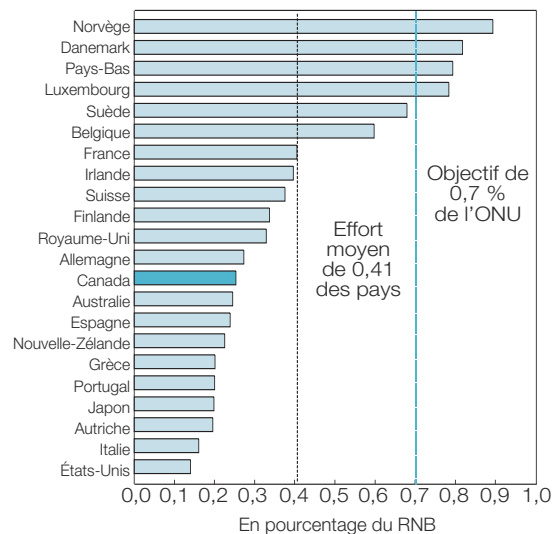
Niveau et tendances actuels

En 1970, les Nations Unies ont établi une norme en vertu de laquelle les pays développés devaient consacrer 0,7 p. 100 de leur revenu national brut à leurs budgets d'aide (le RNB n'englobe pas les biens et les services fournis par des non-résidents). En 2003, le Canada a consacré 0,26 p. 100 (soit environ 3,1 milliards de dollars) de son RNB à l'aide publique au développement, et s'est classé au 13^e rang parmi les 22 pays membres de l'OCDE. Au sein du G-7, le Canada occupait la quatrième place derrière la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais dépassait le Japon, l'Italie et les États-Unis. (Source : OCDE)

Avant cette décennie, c'est à la fin des années 1960 que le ratio de l'APD au RNB du Canada s'est situé à ce niveau pour la dernière fois. L'APD a atteint un sommet, à 0,53 p. 100 du RNB, en 1975-1976. Il a chuté pour s'établir à 0,45 p. 100 en 1990-1991 et à 0,25 p. 100 en 2000-2001. (Source : ACDI, *Rapport statistique sur l'APD*, 2002-2003)

Figure 1.4

Aide publique au développement nette en pourcentage du revenu national brut, 2003



Source : OCDE, 2004.

D'après les chiffres de 2003, si le gouvernement du Canada décidait de respecter la norme de 0,7 p. 100 en 2004-2005, il devrait consacrer environ 5,5 milliards de dollars à l'APD, soit une hausse de 190 p. 100, en sus des 3,1 milliards de dollars déjà consacrés à l'APD l'année précédente.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les

ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de

données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine	Affaires étrangères Canada Agence canadienne de développement international Citoyenneté et Immigration Canada Défense nationale Finances Canada Gendarmerie royale du Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs

Pourquoi est-ce important?

La façon dont le Canada est perçu à l'étranger a une incidence directe sur le rôle que les Canadiens peuvent jouer à l'échelle internationale. À titre de pays bilingue et multiculturel, le Canada comprend l'importance de promouvoir la diversité et de soutenir le dialogue interculturel. Les activités que mène le gouvernement du Canada à l'étranger reposent sur les valeurs inhérentes aux droits de la personne, la règle de droit et le respect de la diversité culturelle. Les efforts déployés pour réformer les institutions internationales, mettre en place la stabilité internationale par l'intermédiaire de l'ONU et de l'OTAN, protéger les civils et les réfugiés, promouvoir de nouvelles normes internationales pour les droits de la personne et la sécurité humaine, réduire la pauvreté et assurer le développement humain illustrent les types d'influence que le gouvernement cherche à exercer à l'échelle internationale. Par le leadership, la participation et notre profil culturel de renommée internationale, le gouvernement cherche à consolider la réputation du Canada et à exercer une influence durable dans le monde.

Voici des exemples de ce que le gouvernement du Canada fait pour atteindre cet objectif :

- ▶ Le Canada est un chef de file en ce qui touche les technologies de cybergouvernement et il dicte la norme à suivre partout dans le monde en ce qui touche la portée et l'ampleur du service ainsi que la gestion des relations avec les clients. En 2004, dans son cinquième rapport, la firme Accenture a classé le Canada au cinquième rang sur 22 pays pour ce qui est du cybergouvernement, pour la quatrième année d'affilée. (Source : Accenture, *eGovernment Leadership : High Performance, Maximum Value*, 2004)
- ▶ Le gouvernement du Canada joue un rôle de leadership dans le cadre des efforts déployés à l'échelle internationale pour susciter un appui à l'égard d'une convention internationale sur la diversité culturelle depuis 1999. En 2003, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a amorcé la rédaction d'une convention internationale sur la diversité du contenu culturel et de l'expression artistique.
- ▶ Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la création de la Cour pénale internationale à La Haye et, aux côtés de 59 autres pays, il a ratifié le Statut de Rome qui a confirmé l'instauration officielle de la Cour en 2002.

- ▶ Le Canada a également fait une contribution importante à l'élaboration de normes et d'institutions multilatérales pour le désarmement. Son rôle de leadership dans le Processus d'Ottawa a abouti à la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel (MTA) en 1997.

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs* :

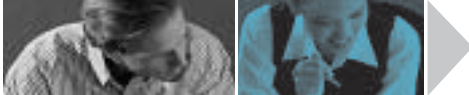
- ▶ Cet indicateur est en voie d'élaboration pour le *Rendement du Canada 2005*.

Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs* : Exportations canadiennes de produits culturels.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



Résultat du gouvernement du Canada

Ministère/organisme

Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs

Affaires étrangères Canada
Agence canadienne de développement international
Agence spatiale canadienne
Citoyenneté et Immigration Canada
Défense nationale
Environnement Canada
Gendarmerie royale du Canada
Industrie Canada
Office national du film
Patrimoine canadien

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

II. L'économie du Canada

Introduction

L'économie est un système complexe de production, de distribution et de consommation de produits de base comme des biens matériels et des services. Dans une économie de marché libre comme l'économie du Canada, les lois de l'offre et de la demande déterminent les biens et les services qui seront produits, les modes et les lieux de production, les consommateurs auxquels ils s'adressent et le moment auquel ils seront consommés.

Le bien-être économique du Canada dépend de plusieurs facteurs dont les suivants :

- ▶ le milieu ambiant ainsi que l'abondance et la durabilité des ressources naturelles;
- ▶ la vigueur de nos industries;
- ▶ la santé des secteurs des finances et des services;
- ▶ la capacité à vaincre les distances au moyen des technologies des communications et des transports;
- ▶ les relations commerciales dynamiques avec d'autres nations;
- ▶ la capacité à soutenir la concurrence dans un marché mondial.

L'objectif premier du gouvernement est d'assurer le niveau de vie et la qualité de vie les plus élevés possibles pour tous les Canadiens. Pour ce faire, il est essentiel de mettre en place une

économie qui crée des emplois et alimente la croissance. Ces dernières années, les Canadiens ont de mieux en mieux réussi à créer une économie plus productive, concurrentielle et durable.

L'économie du Canada figure parmi les économies les plus vigoureuses et les plus saines des sept grands pays industriels (G-7), soit les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Italie. En fait, contrairement à de nombreux pays du monde, le Canada travaille pour le remboursement progressif de sa dette nationale.

Toutefois, en 2003, le Canada a connu un repli de l'activité économique. L'appréciation de plus de 20 p. 100 du dollar canadien par rapport au dollar américain explique en grande partie ce constat. Selon le *Bilan de fin d'année 2004* de Statistique Canada, ce phénomène s'est traduit par les plus grandes variations du taux de change enregistrées (à la hausse ou à la baisse) sur 12 mois dans l'histoire du pays, qui se sont soldées par une hausse de 21,7 p. 100, le dollar canadien étant passé de 63,39 cents à 77,13 cents américains pendant l'année.

Le rôle du gouvernement du Canada dans l'économie

L'amélioration du bien-être des Canadiens, qui passe par l'amélioration de leur niveau de vie ainsi que de leur qualité de vie, est au cœur des politiques économique et



sociale du gouvernement. En effectuant les bons investissements et en créant les conditions propices à la croissance, le gouvernement peut favoriser une prospérité continue.

Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre une stratégie pour rendre notre économie encore plus durable et compétitive sur la scène internationale. Cette stratégie prévoit des investissements dans des travailleurs spécialisés du savoir, la recherche d'avant-garde, la science et l'innovation, et permet de veiller à ce que le système commercial international soit ouvert, transparent et fondé sur des règles, pour faciliter la circulation des biens, des services, des personnes et des technologies. La stratégie prévoit aussi un engagement à l'égard du développement régional et sectoriel au moyen du renforcement des compétences, du soutien à la recherche et au développement, du développement des collectivités et des infrastructures modernes.

Une économie forte, qui prend appui sur une infrastructure moderne, peut créer des emplois et produire le niveau de revenu requis pour soutenir les familles et leurs collectivités, et des investissements judicieux dans les domaines clés de la politique sociale permettent de faire en sorte que tout le monde profite des avantages qu'apporte la croissance économique.

Le présent chapitre mesure les progrès accomplis au regard des résultats clés du gouvernement du Canada au chapitre de l'économie :

1. Une économie axée sur l'innovation et le savoir;
2. La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens;
3. Un marché sécurisé et équitable;
4. Une croissance économique régionale forte.

Résultat du gouvernement du Canada : Une économie axée sur l'innovation et le savoir

Pourquoi est-ce important?

L'innovation est une force motrice de la croissance économique et du développement social. C'est particulièrement le cas dans une économie axée sur le savoir comme celle d'aujourd'hui. L'innovation résultant des nouvelles connaissances acquises est devenue la principale source des avantages concurrentiels, et ce, dans tous les secteurs de l'économie, et elle est étroitement associée aux exportations à la hausse, à la croissance de la productivité et à la création de nouvelles entreprises.

En février 2002, le gouvernement du Canada a lancé sa stratégie d'innovation pour les dix prochaines années (Stratégie d'innovation du Canada) pour faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde. De concert avec les administrations provinciales et territoriales, des intervenants clés, les universités, les collectivités et les citoyens, le gouvernement travaille pour faire du Canada un chef de file mondial dans la mise au point et l'application de technologies d'avant-garde, la création et la commercialisation des nouvelles connaissances, la promotion de l'apprentissage continu, la formation de travailleurs spécialisés, la mise en place d'un climat des affaires vigoureux et compétitif, et le renforcement de l'économie.

La connectivité est un concept global qui mesure la capacité à utiliser les technologies de l'information et des communications pour dialoguer et négocier. Le Canada s'est classé au deuxième rang, derrière les États-Unis, selon l'Indice de connectivité du Conference Board du Canada pour 2003, et ce pour la quatrième année de suite.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Une économie axée sur l'innovation et le savoir* :

- ▶ **L'innovation**, mesurée à trois niveaux : DIRD/PIB, brevets scientifiques et publications;
- ▶ Le **niveau de scolarité**, mesuré d'après le pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant terminé des études postsecondaires;
- ▶ **L'alphabétisation**, mesurée selon trois niveaux de compétence : les textes suivis, les textes schématiques et les textes au contenu quantitatif.

Innovation

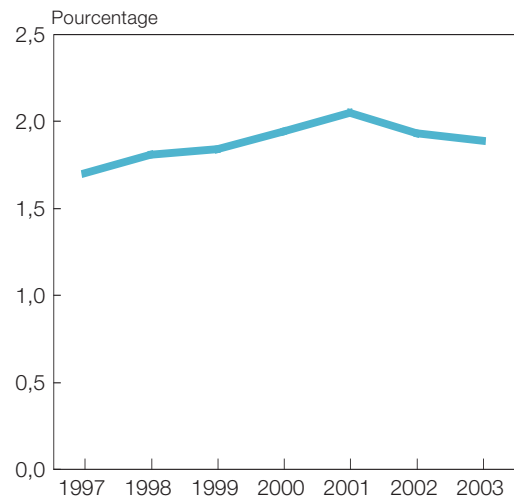
L'innovation est le processus qui permet de tirer de nouveaux avantages économiques et sociaux du savoir. En d'autres mots, il s'agit de concevoir des façons de fonctionner mieux ou plus vite, ou de créer un produit ou



un service tout à fait nouveau. L'innovation peut se situer à l'échelle mondiale, à l'échelle du Canada, ou simplement à l'échelle de l'organisation qui en tire profit.

Bien que les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) donnent une idée des éléments qui entrent dans le processus d'innovation, cela ne signifie pas que les efforts de recherche et développement ont nécessairement abouti à une innovation ou que les innovations ont apporté des avantages. Par exemple, si les entreprises manufacturières canadiennes ont mieux performé que les entreprises de nombreux pays européens au chapitre de l'innovation en 1999, elles en ont tiré moins d'avantages économiques.

Figure 2.1a
DIRD du Canada en pourcentage du PIB, 1997 à 2003

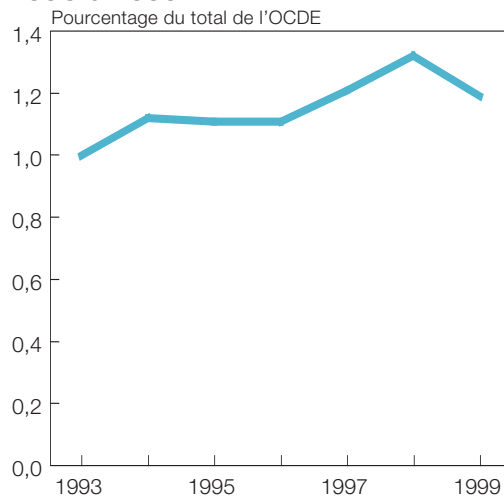


Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, 2004-01.

Niveau et tendances actuels

Les DIRD du Canada exprimées en un pourcentage du PIB se sont établies à 1,87 p. 100 en 2003. Bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport au taux de 1,91 p. 100 enregistré en 2002, les DIRD sont en hausse depuis 1997, année pour laquelle elles se sont établies à 1,68 p. 100. Il est devenu de plus en plus important, pour le Canada, de soutenir la concurrence des autres pays qui procèdent à une majoration agressive de leurs DIRD. Selon les éléments clés retenus dans la Stratégie d'innovation du Canada, le Canada tirerait énormément profit d'un rapport de 3 p. 100 des DIRD au PIB au cours des années à venir (d'autres pays ont déjà atteint, ou atteindront bientôt ce niveau).

Figure 2.1b
Part des familles « triadiques » de brevets qui revient au Canada, 1993 à 1999

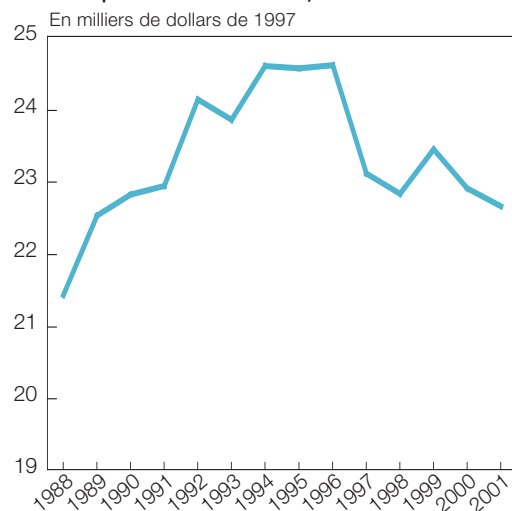


Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, 2004-01.

Les parts des familles triadiques de brevets servent à mesurer le rendement inventif d'un pays, la diffusion du savoir et les activités novatrices. Dans le contexte de l'OCDE, la part des familles triadiques de brevets qui revient au Canada dans le monde fluctue depuis 1993, année pour laquelle elle s'est établie à 0,99 p. 100, pour atteindre 1,18 p. 100 en 1999. Pour cette année-là, ce sont les États-Unis qui détenaient la majorité des parts, à 35,03 p. 100.

La part de production d'articles scientifiques et techniques que détient le Canada est en baisse constante depuis les 15 dernières années comparativement à celle d'autres pays de l'OCDE. En 2001, elle a totalisé 22 626 \$, contre 23 417 \$ en 1999.

Figure 2.2
Production d'articles scientifiques et techniques au Canada, 1988 à 2001

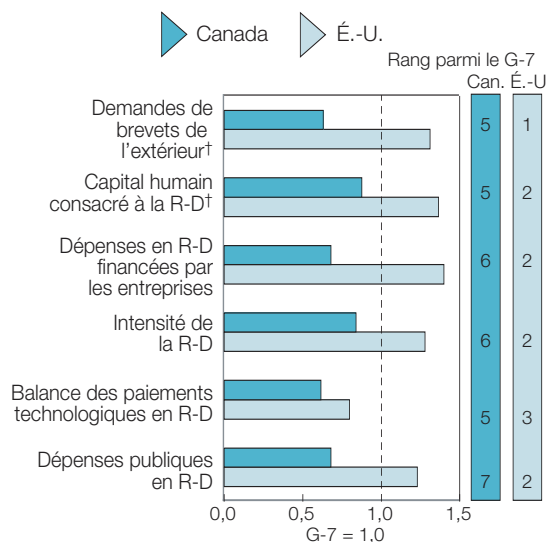


Source : National Science Foundation (NSF) Indicators Report, 2004.

Comparaison internationale

En 2002, le Canada est passé du sixième rang au cinquième rang au sein du G-7 en ce qui touche les DIRD exprimées en pourcentage du PIB. Toutefois, des études de l'OCDE portent à croire qu'il existe un écart important entre le Canada et les principaux pays de l'OCDE en matière d'innovation. Le tableau qui suit montre que pour plusieurs indicateurs de rendement en innovation, le Canada est très loin derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.

Figure 2.3
Rendement du Canada en matière d'innovation (classement par rapport aux autres pays du G-7, 2002)



Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité représente le niveau de scolarité maximal atteint dans un établissement d'enseignement. Il influe sur les chances de trouver un emploi, le type d'emploi obtenu, la sécurité d'emploi



et la rémunération. Des études montrent qu'en général plus on est instruit, mieux on est payé.

Niveau et tendances actuels

En 2002, les travailleurs à temps plein pour une année complète détenteurs d'un diplôme universitaire ont gagné en moyenne 62 900 \$ comparativement à 39 200 \$ pour les travailleurs détenant un diplôme d'études secondaires, soit un écart de 23 700 \$. (Source : Statistique Canada, 2004) Au cours des prochaines années, on prévoit que sept nouveaux emplois sur dix exigeront une certaine forme d'instruction ou de formation postsecondaire. (Source : Développement des ressources humaines Canada, *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada*, 2000)

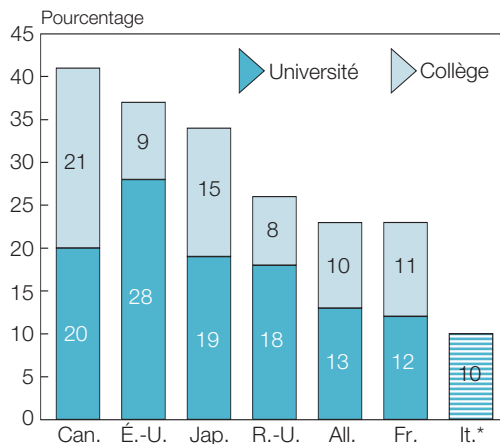
Selon le Recensement de 2001, 61 p. 100 de tous les Canadiens de 25 à 34 ans possédaient des diplômes supérieurs au niveau secondaire; 28 p. 100 détenant un diplôme universitaire et 21 p. 100, un diplôme collégial. C'est donc une nette amélioration par rapport à la décennie antérieure, pour laquelle seulement 49 p. 100 des Canadiens de cette tranche d'âge avaient fait des études postsecondaires, 18 p. 100 ayant atteint le niveau universitaire et 17 p. 100 détenant un diplôme d'études collégiales.

Comparaison internationale

Selon l'OCDE, le Canada est au premier rang au chapitre de l'éducation, lorsqu'on tient compte de la proportion des diplômés universitaires et collégiaux. En 2001, 41 p. 100 de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans détenaient un diplôme collégial ou universitaire, comparativement à 37 p. 100 aux États-Unis et à 34 p. 100 au Japon. Ce constat tient au fait que les effectifs postsecondaires sont élevés au Canada et que plus de 40 p. 100 des immigrants qui sont arrivés au Canada pendant les années 1990 étaient des diplômés universitaires.

Figure 2.4

Population âgée de 25 à 64 ans ayant terminé des études postsecondaires, pays du G-7, 2001



* Pour l'Italie, les données concernant les collèges et les universités sont regroupées.
Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2003.

Alphabétisation

L'alphabétisation, ce n'est pas seulement savoir lire et écrire. C'est la capacité à lire et à comprendre l'information écrite, notamment des rapports, des documents, des tableaux

et des présentations mathématiques, à utiliser cette information pour résoudre des problèmes, évaluer des situations et prendre des décisions, et à communiquer cette information oralement et par écrit.

Niveau et tendances actuels

L'alphabétisation est importante pour le succès économique à la fois des particuliers et des pays, surtout de nos jours, en raison de l'économie mondiale hautement compétitive que nous connaissons. Les pays s'empressent de mettre en place des mesures pour rehausser les niveaux d'alphabétisation de leurs citoyens. Au niveau individuel, un degré minimal d'alphabétisation est maintenant requis pour obtenir et conserver la plupart des emplois et pour s'adapter aux nouveaux débouchés économiques. Au niveau national, il permet à la main-d'œuvre d'un pays de soutenir la concurrence au sein d'un monde en évolution, en ouvrant la voie à la croissance économique et à une qualité de vie améliorée.

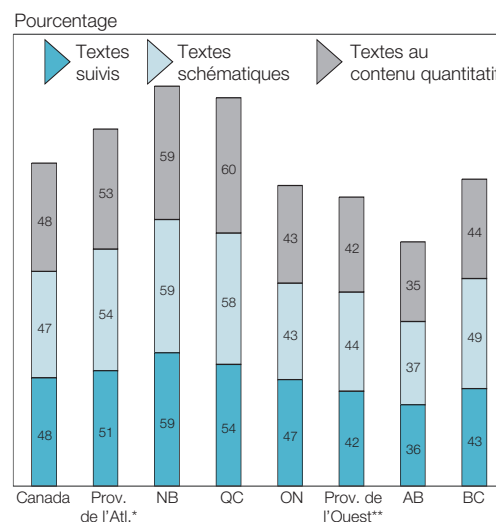
L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) a façonné notre perception actuelle de l'alphabétisation. Elle établit cinq niveaux de compétence allant du niveau le plus bas (le niveau 1) au niveau le plus élevé (le niveau 5), et elle donne des tests pour trois catégories d'alphabétisation :

- ▶ les textes suivis – capacité à comprendre et à utiliser l'information contenue dans des textes (p. ex. des manuels d'instructions);

- ▶ les textes schématiques – capacité à repérer et à utiliser l'information contenue dans divers types de documents (p. ex. des cartes et des tableaux);
- ▶ les textes au contenu quantitatif – capacité à effectuer des opérations arithmétiques (p. ex. pour calculer un pourboire).

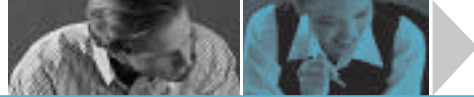
Les résultats de l'enquête la plus récente ne seront pas connus avant 2005, mais les résultats de l'EIAA de 1994 ont révélé que la situation de l'alphabétisation au Canada est demeurée la même entre 1989 et 1994. Pendant cette période, on a recensé un grand nombre de Canadiens adultes qui n'ont pu participer pleinement à la société et à l'économie en raison de leur niveau d'alphabétisation peu élevé.

Figure 2.5
Population âgée de 16 ans et plus ayant un niveau d'alphabétisation inférieur au niveau 3 (seuil minimal), Canada, 1995



*Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard

**Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba et Saskatchewan
Source : DRHC, *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisation au Canada*, 1995.



Pour les trois catégories d’alphabétisation, plus de 40 p. 100 des Canadiens âgés de 16 ans et plus se situaient à un niveau inférieur au niveau 3, soit le seuil minimal souhaitable, qui correspond plus ou moins à un diplôme d’études secondaires permettant l’admission à un collège. Dans le groupe d’âge de 16 à 25 ans, plus de 30 p. 100 avaient un niveau inférieur au niveau 3. En outre, un diplômé de l’enseignement secondaire sur quatre, âgé de 16 à 20 ans, ne répondait pas aux exigences du niveau 3 pour ce qui est de la compréhension de textes suivis. (Source : DRHC, *Lire l’avenir : Un portrait de l’alphabétisation au Canada*, 1995)

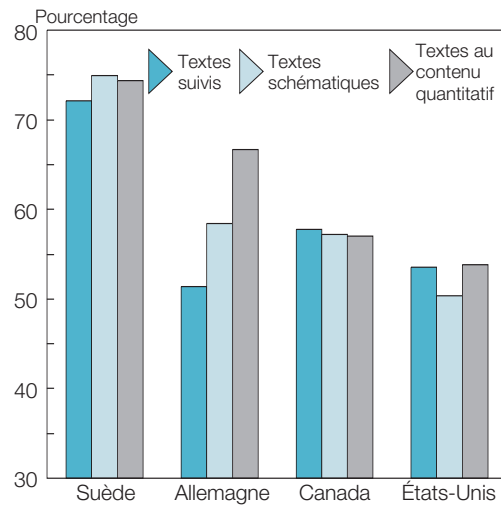
Comparaison internationale

À l’échelle internationale, la Suède se classe au premier rang pour les trois catégories d’alphabétisation des adultes parmi les pays de l’OCDE. Par rapport aux autres pays, le Canada est au centre du peloton, au cinquième rang pour ce qui est de la compréhension des textes suivis, au huitième rang pour la compréhension des textes schématiques et au neuvième rang pour la compréhension des textes au contenu quantitatif.

Le Canada a toujours dépassé les États-Unis dans toutes les catégories, mais il s’est placé derrière de nombreux pays européens. (Source : Faits saillants du *Rapport final de l’Enquête internationale sur l’alphabétisation des adultes : La littératie à l’ère de l’information*, 2000)

Figure 2.6

Population âgée de 16 à 65 ans dont le niveau d’alphabétisation correspond au moins au seuil minimal, Canada, 1995



Note : Le seuil minimal (niveau 3) correspond plus ou moins au niveau atteint après avoir terminé des études secondaires avec succès.

Source : OCDE et DRHC, *Littératie et société du savoir*, 1997.

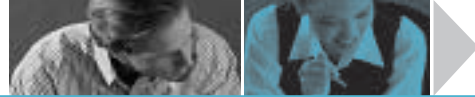
Une étude de l’OCDE menée en 2000 présente un tableau plus récent du rendement du Canada dans le domaine de la lecture, des mathématiques et des sciences. L’étude, qui s’appuie sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2000, porte essentiellement sur la lecture, puis sur les capacités en matière de mathématiques et de sciences chez les étudiants de 15 ans, dans 32 pays. Le Canada s’est classé parmi les six premiers pays, et la Finlande est le seul pays qui l’a surpassé pour ce qui est des résultats moyens aux tests. (Source : OCDE, 2002)

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Une économie axée sur l'innovation et le savoir* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la

planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	Affaires étrangères Canada Agence de promotion économique du Canada atlantique Agence spatiale canadienne Agriculture et Agroalimentaire Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commerce international Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada Conseil national de recherches du Canada Défense nationale Développement social Canada Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Industrie Canada Infrastructures Canada Instituts de recherche en santé du Canada Patrimoine canadien Pêches et Océans Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ressources naturelles Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie



Objectif du gouvernement du Canada : La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens

Pourquoi est-ce important?

Un aspect important de la qualité de vie tient à la capacité de subvenir à ses besoins financiers. Pour certains groupes sociaux, ce n'est pas toujours possible, même lorsque l'économie se porte bien.

Dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada a abordé ces questions en s'engageant à investir dans l'apprentissage, la recherche et le développement, et un « Nouveau pacte » pour toutes les collectivités. Le gouvernement travaille aussi à la création d'un milieu de travail équitable, en veillant à établir des relations de travail efficaces, en offrant des programmes efficaces de sécurité du revenu aux personnes âgées et en aidant les personnes handicapées.

Le bien-être des enfants est un facteur déterminant de la qualité de vie au Canada aujourd'hui et de notre productivité future. Le gouvernement du Canada s'est engagé à venir en aide aux familles à faible revenu au moyen de plusieurs initiatives comme la Prestation nationale pour enfants (PNE), l'Accord sur le développement de la petite enfance (DPE) et Apprentissage et garde des jeunes enfants (AGJE).

En 2003, 4,1 millions de Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus. Ce

chiffre est censé atteindre 6,4 millions en 2020 – soit près d'un Canadien sur cinq – faisant de ce groupe d'âge celui qui augmente le plus vite au Canada. Aujourd'hui, les personnes âgées sont en meilleure santé, plus éduquées et plus aisées financièrement que les personnes âgées des générations précédentes. Le système du revenu de retraite diversifié du Canada a considérablement contribué à la sécurité du revenu des personnes âgées au pays, une priorité de longue date du gouvernement du Canada.

Selon les données du *Recensement de 2001*, l'âge moyen de la population active était de 39 ans en 2001, en hausse contre 37,1 ans en 1991. Sous l'effet du vieillissement des travailleurs appartenant à la génération du baby-boom et du nombre moins élevé de jeunes gens qui font partie de la population en âge de travailler en raison de la baisse des taux de fertilité observée ces 30 dernières années, certaines professions pourraient connaître des pénuries. En conséquence, un large éventail de professions, des médecins et du personnel infirmier aux enseignants, plombiers et électriciens, pourrait avoir des effectifs déficitaires d'ici 2011.

Pour combler ces éventuelles lacunes, le Canada compte de plus en plus sur l'immigration pour répondre à ses besoins en matière de main-d'œuvre

et de compétences. D'après les données du *Recensement de 2001*, les immigrants qui sont arrivés au Canada pendant les années 1990 et qui faisaient partie de la population active en 2001 représentaient près de 70 p. 100 de la croissance totale de la population active enregistrée pour la décennie. Si les taux d'immigration actuels se maintiennent, il se pourrait que l'immigration représente la quasi-totalité de la croissance de la population active d'ici 2011.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens* :

- ▶ Le **taux d'emploi**, mesuré selon le pourcentage de la population active ayant un emploi;
- ▶ La **sécurité du revenu**, mesurée selon le revenu réel disponible (RRD) par habitant et le seuil de faible revenu (SFR).

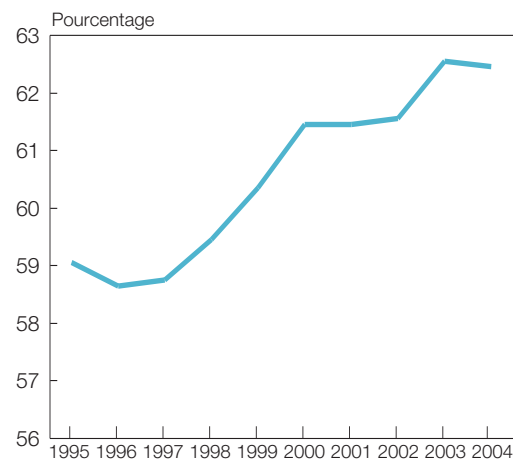
Taux d'emploi

Niveau et tendances actuels

Le Canada a enregistré une croissance de l'emploi en 2003, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 2002. Puis une forte croissance s'est manifestée au cours des quatre derniers mois de 2003, portant les gains d'emploi à 291 000. L'emploi a pris de la vigueur après mars 2004, à la suite d'un premier trimestre plutôt faible. En conséquence, la proportion de

Figure 2.7

Taux d'emploi au Canada,
mars 1995 à mars 2004



Source : Statistique Canada, 2004.

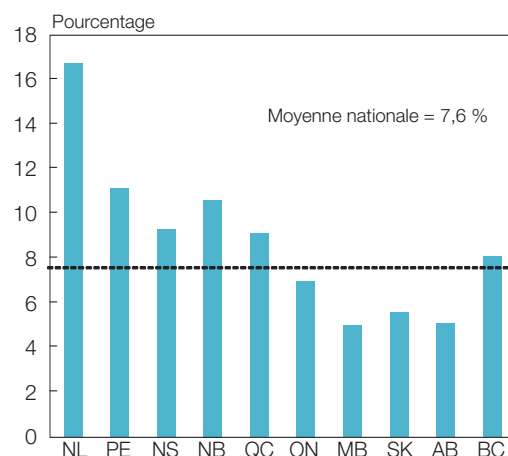
personnes ayant un emploi par rapport à la population en âge de travailler (de 15 ans et plus) s'est établie à 62,4 p. 100 en 2003, soit le taux d'emploi le plus élevé jamais enregistré.

Écarts provinciaux

Les provinces de l'Atlantique et le Québec ont toujours des taux de chômage nettement plus élevés que la

Figure 2.8

Taux de chômage par province,
Canada, 2003



Source : Statistique Canada, 2003.



moyenne nationale. Le taux de chômage de la Colombie-Britannique a dépassé la moyenne nationale au cours des six dernières années.

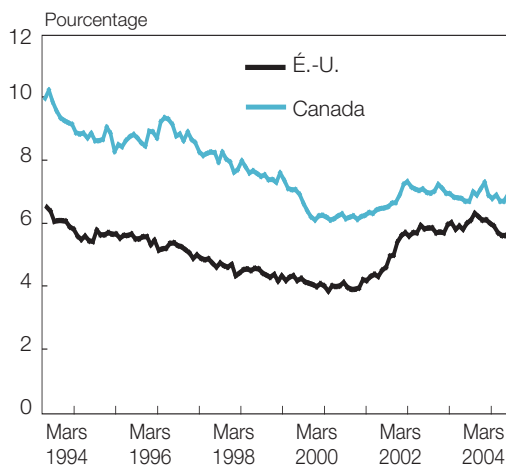
Comparaison internationale

Étant donné que la performance du marché du travail canadien a été meilleure que celle du marché américain en 2002 et en 2003, l'écart entre les taux de chômage des deux pays s'est rétréci pour passer de près de 4 points de pourcentage à la fin de 1996 à 1,1 point de pourcentage en mars 2004.

En 2003, le taux d'emploi au Canada a dépassé celui des États-Unis pour la première fois en l'espace de deux décennies.

Figure 2.9

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis, 1994 à 2004



Note : Les taux de chômage officiels du Canada ont été rajustés en fonction des concepts américains, aux fins de comparaisons.

Source : Statistique Canada et US Bureau of Labor Statistics, 2004.

Sécurité du revenu : revenu réel disponible (RRD) par habitant

Le revenu réel disponible (RRD) par habitant représente le revenu dont dispose un particulier pour se procurer des biens et des services et pour réaliser des épargnes, compte tenu des impôts, des transferts et de l'inflation. La variation du RRD au fil du temps reflète une évolution quant au niveau de vie du pays.

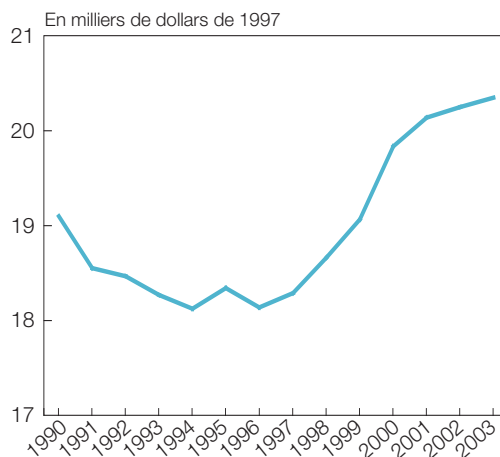
Niveau et tendances actuels

En 2003, le RRD par habitant s'est établi à 20 324 \$ comparativement à 20 226 \$ en 2002. Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le RRD par habitant augmente en moyenne de 1,7 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des réductions de l'impôt des particuliers.

En outre, les données du *Recensement de 2001* font état d'une augmentation des revenus globaux qui, dans le présent document, représentent

Figure 2.10

Revenu réel disponible par habitant, Canada, 1990 à 2003



Source : Statistique Canada, 2003.

l'ensemble des traitements et salaires auxquels s'ajoute le revenu net tiré d'un travail indépendant. En 2000, pour la première fois dans l'histoire du Canada, les gains annuels moyens des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont dépassé 30 000 \$ et atteint 31 757 \$. Il s'agit d'une augmentation de 7,3 p. 100 par rapport aux années 1990-2000, comparativement à une hausse de 1,3 p. 100 enregistrée entre 1980 et 1990. L'augmentation observée au cours des années 1990 traduisait la demande vigoureuse en travailleurs plus spécialisés, le vieillissement des travailleurs appartenant à la génération du baby-boom, qui ont obtenu des gains importants pendant ces années-là, et l'augmentation de la proportion de travailleurs détenant des diplômes universitaires.

Sécurité du revenu : seuil de faible revenu (SFR)

Le seuil de faible revenu (SFR) représente le niveau de revenu (après impôts et transferts de revenus des gouvernements) à partir duquel un particulier ou une famille doit consacrer une fraction beaucoup plus importante de son revenu que le particulier ou la famille canadienne moyenne pour s'alimenter, se loger et s'habiller. Le SFR varie en fonction de la taille de la famille et de celle de la collectivité.

Niveau et tendances actuels

En dépit de la forte croissance des revenus moyens, certains segments de la société éprouvent toujours des difficultés économiques. De

nombreux Canadiens ont en effet des revenus qui sont insuffisants pour répondre à leurs besoins quotidiens ou pour participer pleinement à la société.

- ▶ En 2002, le SFR a oscillé entre 10 429 \$ pour une personne seule vivant dans une zone rurale et 41 372 \$ pour une famille de sept personnes ou plus vivant dans une grande ville canadienne.
- ▶ Le pourcentage des Canadiens vivant sous le SFR est passé de 10 p. 100 en 1989 à 14 p. 100 en 1996, pour redescendre à 9,5 p. 100 en 2002.
- ▶ On évalue à 1 million le nombre de personnes seules vivant sous le SFR en 2002, ce qui correspond à environ 25 p. 100 du total, en baisse contre 34 p. 100 en 1996.
- ▶ Chez les personnes âgées, le taux de faible revenu du Canada a baissé considérablement, passant de 20,8 p. 100 en 1980 à 6,9 p. 100 en 2002.
- ▶ On estime que sur les quelque 500 000 femmes chefs de famille monoparentale, 34,8 p. 100 avaient un revenu peu élevé en 2002, contre 30,1 p. 100 en 2001. C'est la première augmentation du genre en l'espace de cinq ans pour les familles de ce type. Le taux de faible revenu les concernant a atteint un sommet de 49 p. 100 en 1996.
- ▶ On évalue à 10,2 p. 100 le pourcentage d'enfants, soit 702 000 Canadiens âgés de moins de 18 ans, qui vivaient dans des familles à



faible revenu en 2002. Ce pourcentage est à la baisse pour la sixième année consécutive, après avoir atteint un sommet de 16,7 p. 100 en 1996. (Source : Statistique Canada, *Le Quotidien*, 2004)

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à *La sécurité du revenu et à l'emploi pour les Canadiens* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version

électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	Agriculture et Agroalimentaire Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commerce international Canada Conseil canadien des relations industrielles Développement social Canada Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Un marché sécurisé et équitable

Pourquoi est-ce important?

Le marché est la base de l'investissement, de l'innovation, du commerce, du développement durable, de la création d'emplois, de la confiance des consommateurs et de la croissance économique. Un marché sécurisé et équitable alimente et accroît la confiance des consommateurs, et donne aux entreprises le meilleur environnement possible pour exercer leur concurrence.

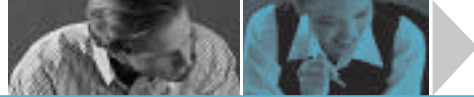
Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer un marché sécurisé et équitable, en veillant à ce que :

- ▶ le système financier canadien soit sain et sûr;
- ▶ les Canadiens se conforment aux lois qui régissent la fiscalité, le commerce et les frontières;
- ▶ les droits des producteurs soient protégés;
- ▶ des normes élevées soient en place pour garantir l'existence d'un système d'échanges commerciaux sûr et sécurisé.

La mondialisation des marchés et le changement technologique exigent que la législation commerciale du Canada soit actualisée pour soutenir la concurrence des pays du G-7, afin d'accroître la confiance des consommateurs ainsi que les débouchés économiques.

Le gouvernement du Canada est déterminé à s'attaquer au comportement frauduleux, déloyal et trompeur en essayant d'imposer des sanctions plus rigoureuses, en sensibilisant davantage les groupes cibles à la façon de détecter ce genre de crime et de s'en protéger, et en modernisant les outils utilisés pour la détection, la prévention et la dissuasion. (*Source : Industrie Canada, Un partenaire indispensable – Notre contribution à la qualité de vie des Canadiens, 2003*)

L'importance des investissements directs, à la fois canadiens et étrangers, est un aspect qu'il ne faut pas omettre d'envisager dans l'optique des débouchés économiques. Selon Statistique Canada, les investissements directs sont des investissements qui donnent à ceux qui les font la possibilité d'exercer une influence importante sur la gestion d'une entreprise œuvrant au sein d'une autre économie. Pour le gouvernement du Canada, les investissements directs étrangers (IDE) constituent une contribution importante à l'économie canadienne sur le plan des capitaux, de l'innovation et de la technologie. En 2003, les plus grands pays investisseurs directs au Canada ont été les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Japon. Le montant de l'investissement direct étranger au Canada est en



baisse depuis 1990, contrairement au montant des capitaux qui sortent du pays, qui est en hausse. (Source : Rapport 2004 du Conference Board du Canada, *Open for Business*)

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un marché sécurisé et équitable* :

- ▶ **Les obstacles à l'entrepreneurship**, mesurés en fonction des obstacles à la concurrence, de la transparence réglementaire et administrative et du fardeau administratif des jeunes entreprises (parmi les pays du G-7).

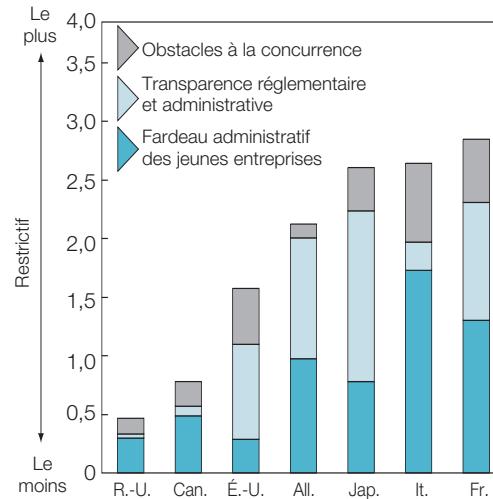
Niveau et tendances actuels

Selon l'OCDE, le Canada a acquis une solide capacité de réglementation qui a considérablement contribué à la croissance de son économie. Dans son rapport de 2002 intitulé *Réforme de la réglementation au Canada : Rester à la pointe du progrès grâce à l'innovation*, l'OCDE examine les trois aspects suivants pour déterminer l'environnement en matière de réglementation :

- ▶ Les politiques de réglementation pour les entreprises à la fois étrangères et nationales;
- ▶ La réglementation économique et son apport à la concurrence;
- ▶ Les règlements administratifs.

Figure 2.11

Obstacles à l'entrepreneurship dans les pays du G-7, 2002



Source : OCDE, *Summary Indicators of Product Market Regulation with an Extension to Employment Protection Legislation*, 2002.

En 2002, le Canada était le deuxième pays où les obstacles de la réglementation à l'entrepreneurship étaient les moins élevés au sein du G-7, la première place revenant au Royaume-Uni. Ces obstacles relativement peu élevés contribuent au caractère novateur de l'économie et procurent aux entrepreneurs canadiens un avantage à l'échelle mondiale. Cependant, le milieu de la réglementation au Canada est le moins propice aux firmes étrangères. Pour en savoir plus sur ces restrictions, veuillez consulter le *4th Annual Innovation Report 2002* du Conference Board du Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un marché sécurisé et équitable* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la

planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Un marché sécurisé et équitable	Affaires étrangères Canada Agence canadienne d'inspection des aliments Agriculture et Agroalimentaire Canada Bureau du surintendant des institutions financières Commerce international Canada Commission canadienne des grains Commission du droit d'auteur Canada Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Finances Canada Industrie Canada Infrastructures Canada Office des transports du Canada Office national de l'énergie Ressources humaines et Développement des compétences Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada Tribunal de la concurrence



Résultat du gouvernement du Canada : Une croissance économique régionale forte

Pourquoi est-ce important?

Des infrastructures régionales, urbaines et rurales fortes sont essentielles à la prospérité soutenue et à la croissance économique d'une nation. Selon le *Recensement de 2001*, près de 80 p. 100 des Canadiens vivent dans un centre urbain de 10 000 habitants ou plus, et les prévisions indiquent que ce taux pourrait dépasser 90 p. 100 dans les prochaines décennies. Une croissance démographique rapide a des répercussions sur le rythme auquel s'épuisent les ressources renouvelables et non renouvelables dans les régions urbaines, ce qui intensifie les pressions exercées pour la modernisation des infrastructures.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les Canadiens, les organisations et d'autres paliers de gouvernement pour assurer la durabilité à long terme des collectivités rurales et urbaines. Le gouvernement fédéral a investi 7,05 milliards de dollars dans les infrastructures stratégiques et municipales/rurales au moyen du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), du programme Travaux d'infrastructure Canada (TIC) et du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).

L'objectif du gouvernement consistant à assurer des logements abordables, des routes en bon état, le transport en

commun et de nombreux espaces verts dans les collectivités, prévoit :

- ▶ un financement aux municipalités qui se verront remettre une partie de la taxe fédérale sur l'essence;
- ▶ l'accélération de l'utilisation du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale de 1 milliard de dollars, les dépenses étant effectuées au cours des 5 au lieu des 10 prochaines années;
- ▶ la participation accrue des municipalités aux décisions du gouvernement fédéral qui les touchent;
- ▶ l'appui accru au développement économique des collectivités et à l'économie sociale.

Mesures de suivi du progrès

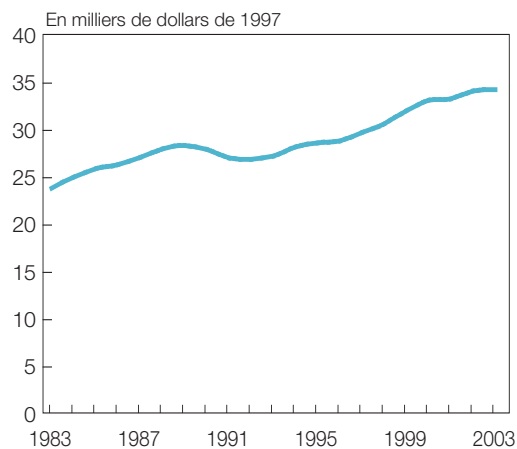
L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Une croissance économique régionale forte* :

- ▶ **Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant.**

Niveau et tendances actuels

Le PIB par habitant représente la valeur, corrigée en fonction de l'inflation, de tous les biens et services produits au Canada par habitant, pour une année donnée. Lorsque le PIB réel augmente à un taux se rapprochant de son taux de croissance

Figure 2.12
PIB réel par habitant, Canada,
1983 à 2003



Source : Statistique Canada, 2003.

potentiel à long terme, l'économie connaît la plus forte croissance possible sans pour autant déclencher de tensions inflationnistes. Un taux de croissance inférieur au taux potentiel signifie que le stock d'installations et d'équipements dont dispose l'économie n'est pas utilisé à pleine capacité, et le chômage tend à prendre de l'ampleur.

Le PIB réel par habitant est l'indicateur le plus utilisé pour évaluer le niveau de vie au pays. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il ne tient pas compte des activités qui se déroulent en dehors du marché, comme la valeur des actifs naturels, du travail au foyer ou du bénévolat, ou encore des effets néfastes de la pollution sur la santé humaine.

Après s'être placé en tête des pays du G-7, en 2002, pour ce qui est de la croissance économique, le Canada a connu un repli de l'activité économique, sous l'effet d'une série de chocs économiques. L'appréciation sans précédent du dollar canadien a été le facteur déterminant. En conséquence, le produit intérieur brut (PIB) réel ne s'est accru que de 2 p. 100 en 2003, soit un niveau nettement inférieur au taux de 3,2 p. 100 auquel s'attendaient les économistes du secteur privé lors de la préparation du budget de 2003. En dépit de ce ralentissement, le Canada a connu une croissance moyenne dans le contexte du G-7.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que le Canada sera le seul pays du G-7 à afficher un excédent budgétaire en 2004. Le Canada s'attend à déposer son septième budget équilibré consécutif en 2003-2004. Le rapport de la dette fédérale au PIB devrait diminuer pour s'établir à 42 p. 100 en 2003-2004, en baisse comparativement au sommet de 68,4 p. 100 enregistré en 1995-1996. Le gouvernement du Canada s'est donné pour objectif de réduire le rapport de la dette fédérale au PIB pour le fixer à 25 p. 100 dans 10 ans.



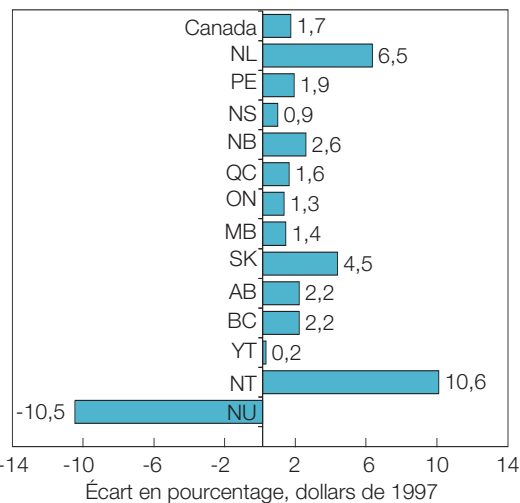
Produit intérieur brut réel : comparaison entre les provinces et les territoires

Niveau et tendances actuels

Plusieurs événements survenus en 2003 peuvent expliquer le changement du rythme de la croissance du PIB à l'échelle du pays, qui est passé de 3,3 p. 100 en 2002 à 1,7 p. 100¹.

Figure 2.13

Croissance du PIB réel par habitant, par province, Canada, 2003



Source : Statistique Canada, 2003.

De nombreux événements imprévus comme l'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et la maladie de la vache folle (EBS), la panne d'électricité en Ontario et les désastres écologiques, comme l'ouragan Juan sur la côte Est et les incendies de forêt en Colombie-Britannique, ont nui à la croissance économique en 2003. De plus

l'appréciation du dollar canadien au cours de l'année a eu pour effet de réduire la demande de biens canadiens en raison de la hausse du coût relatif des biens et services canadiens.

En 2003, un ralentissement du PIB a été enregistré dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

L'augmentation de 10,6 p. 100 du PIB des Territoires du Nord-Ouest découle directement de l'intensification de l'exploitation diamantifère et de l'augmentation des exportations de diamants. Par contre, la perte équivalente que le Nunavut a subie est attribuable au manque à gagner découlant de la fermeture des mines d'or.

Le rendement du gouvernement du Canada

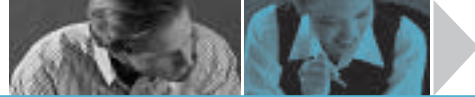
Plusieurs ministères et organismes contribuent à *Une croissance économique régionale forte* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le

1. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour le calcul de ces données, veuillez consulter le site de Statistique Canada : Produit intérieur brut (PIB) provincial par industrie.

rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse

http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une croissance économique régionale forte	Administration du pipe-line du Nord Agence de promotion économique du Canada atlantique Agriculture et Agroalimentaire Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commerce international Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Industrie Canada Infrastructures Canada Patrimoine canadien Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ressources naturelles Canada Transports Canada



III. Société, culture et démocratie

Introduction

Les collectivités du Canada contribuent à la vitalité sociale, économique et culturelle de notre société. Une société forte est une société qui ne présente aucun danger, encourage la participation, resserre les liens sociaux et favorise nos valeurs. La tradition démocratique du Canada a permis la mise en place d'une société moderne, ouverte et multiculturelle que de nombreux pays considèrent aujourd'hui comme un exemple.

La prospérité sociale et économique du Canada est sous l'influence directe de la vitalité de ses collectivités et de la participation de ses citoyens. Dans un pays aussi diversifié que le Canada sur les plans social, géographique et économique, le gouvernement joue un rôle important pour assurer cette vitalité.

Le gouvernement du Canada soutient la qualité de vie de ses citoyens en renforçant la structure sociale, en protégeant l'intégrité environnementale, et en reflétant et en renforçant les valeurs qui sont importantes pour les Canadiens. À ce chapitre, on peut mentionner le multiculturalisme et le respect de la diversité, la dualité linguistique, les droits de la personne, l'égalité et la justice, ainsi que le respect de la paix, de la règle de droit et de l'environnement. Le bilinguisme fait

également partie intégrante de la société canadienne. Le nombre de Canadiens qui parlent les deux langues officielles a plus que doublé au cours des quatre dernières décennies, pour se chiffrer à plus de 5,2 millions de personnes.

Le rôle du gouvernement du Canada dans la société, la culture et la démocratie canadiennes

Le gouvernement du Canada travaille de concert avec les provinces, les territoires, les municipalités et ses partenaires pour consolider la société, la culture et la démocratie canadiennes dans des secteurs comme la sécurité publique, l'infrastructure des villes et des municipalités, le financement de la culture et du patrimoine, l'inclusion sociale et l'immigration.

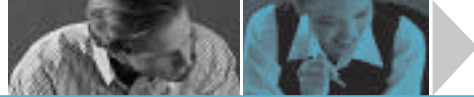
Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement a conclu un « Nouveau pacte » pour les villes, qui fera en sorte que les municipalités auront davantage accès à un appui financier fiable et à long terme au titre de l'infrastructure comme le transport et l'eau potable, et au titre des priorités sociales comme les services d'installation aux immigrants et le logement abordable. Pour ce faire, le gouvernement réservera à l'intention des municipalités une part de la taxe fédérale sur l'essence, qui augmentera au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement offre également des possibilités aux Canadiens handicapés, en travaillant avec les provinces et les territoires pour combler les lacunes au chapitre de l'éducation, du perfectionnement des compétences et de l'appui en milieu de travail.

Le présent chapitre évalue les progrès accomplis au regard des résultats clés suivants du gouvernement du Canada, relativement à la société, à la culture et à la démocratie canadiennes :

1. La diversité, une valeur fondamentale du Canada;
2. Des collectivités sécuritaires;
3. Des collectivités humanitaires;
4. Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques;
5. Des villes et des collectivités viables;
6. Un public canadien informé et engagé.

Pour savoir ce que le gouvernement du Canada fait dans la communauté internationale, veuillez consulter le chapitre I « La place du Canada dans le monde ». Pour en savoir plus sur l'appui du gouvernement à la viabilité écologique des collectivités canadiennes, veuillez consulter le chapitre VI « L'environnement au Canada ».



Résultat du gouvernement du Canada : La diversité, une valeur fondamentale du Canada

Pourquoi est-ce important?

Les collectivités canadiennes affichent une diversité sur les plans culturel, linguistique et social. Le fait de mettre la diversité en valeur contribue à la vigueur et à la sécurité de la société et de la culture canadiennes, en favorisant le respect des différences culturelles et des autres modes de vie. Les efforts déployés pour reconnaître et faire vivre la diversité sociale, linguistique et culturelle, qui s'inscrit dans notre patrimoine et notre identité collective, favorisent l'établissement de relations harmonieuses entre les peuples et créent des collectivités également accessibles à tous.

Le gouvernement contribue au renforcement de la diversité en élaborant des politiques concernant les mesures de redressement dans le domaine des droits de la personne, la discrimination et les profils raciaux; en surveillant la conformité du Canada à ses obligations internationales concernant les droits de la personne et en protégeant les droits et les libertés des Canadiens au moyen de la Charte et de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Le *Recensement de 2001* a révélé l'existence de plus de 200 ethnies différentes au Canada, qui font du Canada l'un des pays les plus diversifiés du monde sur les plans

Tableau 3.1 Programme des langues officielles du gouvernement du Canada

Au printemps de 2003, le gouvernement du Canada a publié *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne : le plan d'action pour les langues officielles*, qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans.

Le plan d'action permet de revitaliser la politique des langues officielles au sens où il prévoit une approche coordonnée en prévision des initiatives des institutions fédérales ainsi qu'une responsabilisation accrue de la part du gouvernement dans son ensemble en ce qui touche les services et les programmes de langues officielles.

En décembre 2003, un ministre responsable des langues officielles a été assermenté pour la première fois. Le gouvernement du Canada a donc renouvelé son engagement à l'égard des langues officielles, en réaffirmant le lien fondamental qui existe entre celles-ci et les valeurs et la culture canadiennes.

ethnique et linguistique. Au cours du siècle écoulé, le Canada a accueilli 13,4 millions d'immigrants.

Dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada a annoncé l'affectation de 15 millions de dollars de plus par an à l'accroissement des projets pilotes de cours de langue de niveau avancé et à la réduction des obstacles auxquels se heurtent les

immigrants sur le marché du travail. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à moderniser la *Loi sur la citoyenneté du Canada* pour réaffirmer les droits et les devoirs relatifs à la citoyenneté canadienne ainsi que les valeurs que constituent le multiculturalisme, l'égalité entre les sexes et la dualité linguistique.

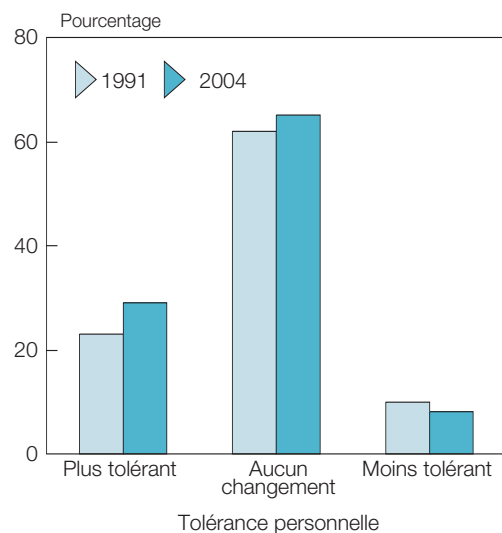
Dans le cadre du *Recensement de 2001*, 17,7 p. 100 de la population se sont identifiés comme étant bilingues (français et anglais), en hausse contre 17 p. 100 en 1996. (Source : Statistique Canada) Selon le sondage mené par Environics en 2003, 95 p. 100 des francophones qui ne parlaient pas anglais « souhaitent » parler anglais et 75 p. 100 des anglophones qui ne parlaient pas français « souhaitent » parler français. En outre, 70 p. 100 des Canadiens ont reconnu que la coexistence de deux langues officielles fait du Canada une destination plus accueillante pour les immigrants.

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *La diversité, une valeur fondamentale du Canada* :

- **Les attitudes à l'égard de la diversité**, mesurées selon le seuil de tolérance personnel et l'action positive.

Figure 3.1
Tolérance personnelle, Canada,
1991 et 2004



Source : Environics, 2004.

Niveau et tendances actuels

La tolérance personnelle à l'égard d'autrui s'est légèrement améliorée entre 1991 et 2004. Par exemple, 29 p. 100 des Canadiens pensent qu'ils sont plus tolérants envers les groupes ethniques, soit une amélioration de six points de pourcentage; 65 p. 100 pensent que la situation est demeurée inchangée, soit une hausse de 3 p. 100, et 8 p. 100 croient qu'ils sont moins tolérants, soit une baisse de 2 p. 100.

Entre 1985 et 2004, l'appui à l'action positive a régressé, 28 p. 100 des Canadiens ayant convenu en 2004 que les gouvernements devraient exiger que les employeurs pourvoient à l'avancement des personnes de couleur à des postes de niveau plus élevé, comparativement à 44 p. 100 en 1985. (Source : Environics, 2004 *Focus Canada – Multiculturalism and Ethnic Tolerance*)



Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *La diversité, une valeur fondamentale du Canada* : Points de vue sur le multiculturalisme et les mariages mixtes.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à *La diversité, une valeur fondamentale du Canada* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
La diversité, une valeur fondamentale du Canada	Citoyenneté et Immigration Canada Commission canadienne des droits de la personne Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Commission des plaintes du public contre la GRC Justice Canada Patrimoine canadien Santé Canada

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Des collectivités sécuritaires

Pourquoi est-ce important?

La sécurité est essentielle à la jouissance d'une qualité de vie élevée, et la sécurité des Canadiens et de leurs collectivités est une priorité clé du gouvernement. Parmi les initiatives prises dans ce domaine par le gouvernement du Canada, on peut mentionner des politiques, des programmes et des lois visant à protéger les enfants, à réduire les taux de criminalité et à assurer la protection contre les crises et les urgences comme le crime organisé, les menaces à la sécurité et les catastrophes naturelles.

En décembre 2003, le gouvernement a créé un nouveau ministère, Sécurité publique et Protection civile Canada, qui, comme son nom l'indique, est chargé des crises et de la planification des mesures d'urgence, de la sécurité nationale, du maintien de l'ordre et de l'application des lois, de la surveillance, de la prévention du crime, des mesures correctionnelles, des libérations conditionnelles et de la protection aux frontières.

Plusieurs programmes sont en place pour soutenir la prévention du crime dans les collectivités. Par exemple, depuis qu'elle a été lancée en 1998, la Stratégie nationale pour la prévention du crime a permis de soutenir plus de 4 000 projets, réalisés dans plus de 800 collectivités canadiennes. La

Stratégie fournit aux collectivités les outils, les connaissances et la compétence requise pour assurer une prévention efficace du crime et le soutien dont elles ont besoin pour faire face aux risques associés au crime et à la victimisation au niveau local.

Assurer la sécurité des collectivités signifie également protéger l'environnement et réduire au minimum les répercussions du changement climatique. En 2003, plusieurs régions du Canada ont été touchées par des catastrophes naturelles : les incendies de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan Juan ont, à eux seuls, causé des pertes de biens assurés d'une valeur estimative de 1 milliard de dollars et des pertes humaines incalculables. Pour préparer les citoyens à faire face à ces phénomènes lourds de conséquences, la stratégie du gouvernement doit consister à comprendre les zones sensibles, l'infrastructure permettant de réagir aux situations d'urgence, l'adaptation à long terme et les prévisions environnementales, et à partager les connaissances à cet égard.

En septembre 2003, le Canada a présenté aux Nations Unies son deuxième rapport sur la mise en œuvre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les lois visant à assurer la protection de



l'enfance sont deux réalisations récentes du gouvernement du Canada dans ce domaine.

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Des collectivités sécuritaires* :

- ▶ La **sécurité**, mesurée de diverses façons, notamment par
 - le niveau de criminalité déclaré par la police, en particulier le crime contre la personne et le crime contre les biens;
 - le niveau de victimisation déclaré par les intéressés, lorsque la personne est victime une fois ou plus de crimes comme le vol de biens personnels ou ménagers, l'introduction par effraction, les voies de fait et l'agression sexuelle;
 - le niveau de crainte de la criminalité au sein d'un quartier.

Sécurité : taux de criminalité

Niveau et tendances actuels

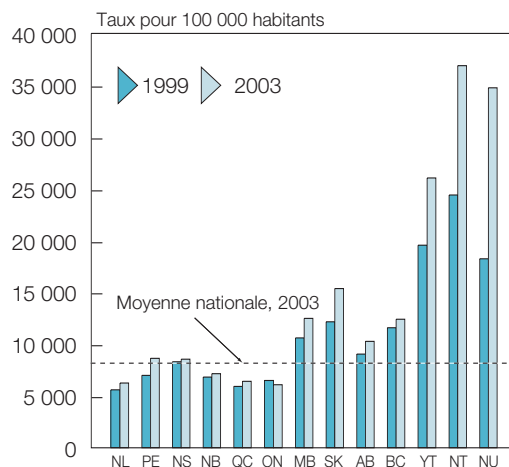
Le taux de criminalité national a augmenté de 6 p. 100 au Canada en 2003; il s'agit de la première augmentation de cet ordre en l'espace d'une décennie. En 2003, le taux correspondant à l'ensemble des infractions au *Code criminel* (compte non tenu de la circulation) s'est chiffré à 8 132 incidents pour 100 000 personnes, en hausse contre 7 590 pour 100 000 en 2002. Après

avoir atteint un sommet en 1991, le taux de criminalité a chuté de façon régulière pendant toutes les années 1990 et il est demeuré relativement stable entre 2000 et 2002. En 2003, il s'est fixé à un niveau inférieur de 15 p. 100 au niveau enregistré il y a dix ans, mais supérieur de 14 p. 100 au niveau enregistré il y a 25 ans.

La hausse de la criminalité globale observée de 2002 à 2003 tient dans une large mesure aux quelque 138 000 cas de contrefaçon rapportés par la police. Le taux de contrefaçon s'est accru de 72 p. 100 en 2003. Le phénomène de la contrefaçon a triplé à Terre-Neuve-et-Labrador et a presque doublé en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Le taux de criminalité national contre les biens s'est accru de 4 p. 100 en 2003, après avoir atteint un creux en 2002, après près de 20 ans. En 2003,

Figure 3.2
Infractions au *Code criminel* par province, Canada, 1999 et 2003



Source : Statistique Canada, 2004.

le taux a été de 4 121 pour 100 000 personnes, en hausse contre 3 960 pour 100 000 en 2002. Il s'agissait de la première augmentation importante depuis 1991. Néanmoins, le taux est encore inférieur de 26 p. 100 à ce qu'il était il y a dix ans.

Les taux de criminalité ont augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception de l'Ontario et du Yukon, où ils sont restés à peu près inchangés. La Saskatchewan a enregistré le taux le plus élevé au pays, suivi du Manitoba et de la Colombie-Britannique. L'Ontario a rapporté le taux de criminalité le plus faible, et ce pour la première fois depuis que des statistiques sont établies, soit depuis 1962. (Source : Statistique Canada, 2004)

Sécurité : taux de victimisation

Niveau et tendances actuels

Six des dix pays qui ont participé à l'*Enquête internationale sur la victimisation criminelle* (EIVC) à la fois en 1996 et en 2000, y compris le Canada, n'ont enregistré aucun changement de leurs taux de victimisation. Les quatre autres pays (Angleterre, France, Pays-Bas et Écosse) ont observé de légères baisses. Pour les 17 pays qui ont participé à l'*Enquête internationale sur la victimisation criminelle* de 2000, en moyenne 21 p. 100 de la population âgée de 16 ans et plus avaient été victimes d'au moins une des 11 infractions enregistrées l'année

précédente. En tout, 24 p. 100 de Canadiens ont dit avoir été victimisés. L'Australie et l'Angleterre ont affiché les taux les plus élevés, de 30 p. 100 et de 26 p. 100 respectivement. Le Portugal, le Japon et l'Irlande du Nord avaient les taux les moins élevés, tous à 15 p. 100. Sur les 11 crimes considérés, le vandalisme automobile a été le plus fréquent en 2000, et le taux de victimisation moyen a été de 7 p. 100 pour les 13 pays visés par l'enquête, suivi du vol dans les voitures, pour lequel le taux est de 5 p. 100.

Sécurité : niveau de crainte de la criminalité

Niveau et tendances actuels

Selon l'Indice de sécurité personnelle 2003, entre 2001 et 2002, ce sont les personnes âgées et les personnes à faible revenu qui se sentaient le moins en sécurité. Même si la majorité des Canadiens (75 p. 100), âgés de 25 à 44 ans, étaient d'avis que leur quartier était très bien protégé contre les crimes avec violence, les personnes âgées étaient celles qui étaient le moins de cet avis, et seulement 65 p. 100 se sentaient vraiment en sécurité, soit une baisse contre 67 p. 100 en 2000. Les hommes étaient un peu plus enclins que les femmes à penser que leur quartier était très bien protégé contre les crimes avec violence (72 p. 100 comparativement à 71 p. 100).



Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Des collectivités sécuritaires* : Le crime motivé par la haine.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place *Des collectivités sécuritaires* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs.

Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Des collectivités sécuritaires	Commission du droit du Canada Commission nationale des libérations conditionnelles Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Justice Canada Sécurité publique et Protection civile Canada (ex-Solliciteur général du Canada) Service administratif des tribunaux judiciaires Service correctionnel Canada

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Des collectivités humanitaires

Pourquoi est-ce important?

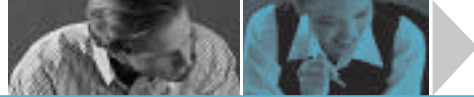
Des services essentiels comme l'aide juridique, les refuges et les banques alimentaires soutiennent la dignité humaine, l'autonomie et l'indépendance des personnes qui demandent de l'aide, tout en permettant à la collectivité dans son ensemble d'établir des liens avec ses habitants et de créer un environnement qui soit inclusif et stimulant. Bon nombre de ces services exigent un effort collectif d'un large éventail de sources de dons et de particuliers, dans un contexte qui met en valeur et qui soutient le travail communautaire. Des collectivités humanitaires visent à favoriser la participation et le sens de l'appartenance, et la théorie et la pratique de la justice dans ces collectivités sont le moyen par lequel passent les droits de la personne pour tous, y compris les plus vulnérables.

Les organismes bénévoles donnent corps aux valeurs canadiennes que sont la citoyenneté sociale et l'égalité des chances. Le secteur bénévole fournit des services essentiels et réunit les membres des collectivités pour définir leurs propres besoins et trouver des solutions. Le secteur compte 180 000 organismes à but non lucratif constitués en personne morale, dont 80 000 sont des œuvres de bienfaisance enregistrées. Il est à l'origine de recettes annuelles de

l'ordre de 90 milliards de dollars et possède 109 milliards de dollars de biens. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à réunir les conditions nécessaires à la réussite des organismes à but non lucratif en déposant une nouvelle loi sur les entreprises à but non lucratif.

Le secteur bénévole offre également un emploi rémunéré à plus d'un million de Canadiens. En 2000, le gouvernement du Canada a lancé l'Initiative du secteur bénévole, à laquelle un montant de 94,6 millions de dollars a été affecté sur cinq ans, sous la forme d'une coentreprise visant à accroître la capacité du secteur bénévole et à consolider les liens qui existent entre le secteur et le gouvernement du Canada. Le budget de 2004 a prévu un montant additionnel de 6 millions de dollars sur deux ans, jusqu'en 2006.

Vers la fin des années 1990, le phénomène des sans-abri a pris l'allure d'une crise dans de nombreuses villes. En conséquence, le gouvernement du Canada a adopté l'Initiative nationale pour les sans-abri en 1999, pour aider les gouvernements et les organismes communautaires à faire face à la situation. Partout au Canada, les collectivités ont entrepris 1 800 projets, financés entièrement ou partiellement au titre de l'Initiative nationale pour les sans-abri. Ces



projets ont donné lieu à environ 8 000 nouveaux lits permanents dans les refuges, les maisons de transition et les logements avec services de soutien, ce qui a permis d'aider plus de 117 000 personnes. De plus, la construction et la rénovation d'environ 1 000 centres d'hébergement et de soutien, comme les banques alimentaires, les soupes populaires et les centres d'accueil ont permis de venir en aide à près de 300 000 personnes. (Source : Initiative nationale pour les sans-abri, 2003)

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Des collectivités humanitaires* :

- ▶ Le **bénévolat**, mesuré selon le nombre de bénévoles et le nombre d'heures de bénévolat.

Niveau et tendances actuels

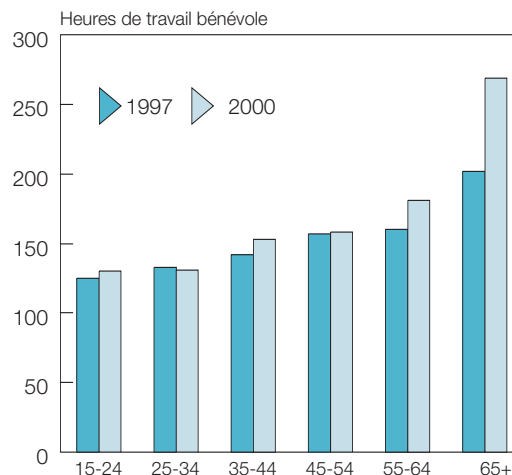
L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation a révélé qu'un petit nombre de personnes ont mené la majorité des activités de bienfaisance et de bénévolat au pays. En d'autres termes, moins d'un Canadien sur dix a contribué à 46 p. 100 de la valeur monétaire globale de tous les dons et à 40 p. 100 de l'ensemble des heures de travail bénévole.

En 2000, 27 p. 100 des Canadiens ont effectué 1,05 milliard d'heures de travail bénévole, en baisse contre

1,11 milliard d'heures en 1997. Toutefois, entre 1997 et 2000, le nombre d'heures de travail bénévole s'est accru en fonction de l'âge des bénévoles. L'augmentation la plus forte a été enregistrée pour le groupe des personnes de plus de 65 ans, qui ont donné en moyenne 269 heures de travail bénévole en 2000, en hausse contre 202 heures en 1997. De plus, le nombre de bénévoles a chuté pour passer de 7,5 millions en 1997 à 6,5 millions en 2000, une baisse de 13 p. 100.

Les Canadiens qui font du bénévolat ont tendance à le faire pour des organisations culturelles, artistiques et récréatives (y compris pour des organisations sportives). Les équipes et les clubs sportifs sont le type d'organisation qui bénéficient le plus couramment du travail bénévole de la part de toutes les générations et quelle

Figure 3.3
Nombre d'heures par bénévole, par catégorie d'âge, Canada, 1997 et 2000



Source : Statistique Canada, 2000.

que soit l'origine ethnique. (Source : *Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, Enquête sur la diversité ethnique*, 2002)

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place *Des collectivités humanitaires* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens

prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Des collectivités humanitaires	Agence spatiale canadienne Anciens combattants Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire Condition féminine Canada Défense nationale Développement social Canada Infrastructures Canada Justice Canada Patrimoine canadien Ressources humaines et Développement des compétences Canada Santé Canada Sécurité publique et Protection civile Canada (ex-Solliciteur général Canada) Transports Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

Pourquoi est-ce important?

La culture et les arts resserrent les liens sociaux et favorisent la naissance d'intérêts communs entre les générations et les peuples de diverses origines. Le gouvernement met en valeur la culture canadienne au pays et à l'étranger.

Selon une enquête menée par Decima en 2003, 76 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que la culture et les arts contribuaient à améliorer leur qualité de vie; 91 p. 100 pensaient que les organisations et les activités artistiques et culturelles rendaient les collectivités plus intéressantes pour y vivre, et 85 p. 100 étaient d'avis que les gouvernements devraient aider le secteur culturel.

La participation aux activités culturelles et patrimoniales enrichit l'expérience des citoyens en les exposant à divers aspects sociaux, historiques et culturels de leurs collectivités, en leur présentant des idées nouvelles et différentes, et en favorisant une meilleure compréhension entre les divers groupes sociaux et culturels.

Les activités culturelles et patrimoniales prennent de multiples facettes, notamment un festival folklorique, un concert de rock, les célébrations de la Fête du Canada ou encore la Relève de la garde sur la

colline du Parlement, mais aussi le théâtre, le cinéma, un parc ou un zoo. La lecture, la pratique d'un sport ou la visite d'un musée sont d'autres façons de participer aux activités culturelles et patrimoniales. Ce type de participation à l'échelle communautaire favorise le partage du patrimoine historique et multiculturel à l'échelle du pays, ce qui vient enrichir l'identité unique du Canada de « l'unité dans la diversité ». La grande majorité des Canadiens (90 p. 100) sont d'avis qu'il existe plus d'une culture canadienne et que diverses cultures régionales coexistent et prospèrent au Canada. (*Source* : sondage Léger Marketing 2002 sur les Canadiens et la culture)

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques* :

- ▶ La **participation aux activités culturelles et patrimoniales**, mesurée selon les taux de participation.

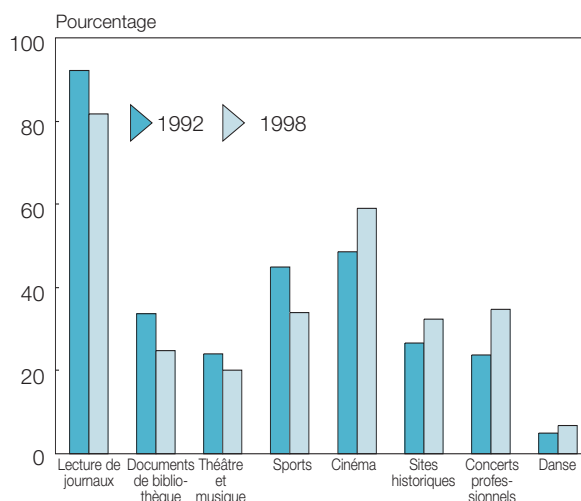
Niveau et tendances actuels

De 1992 à 1998, soit la période à laquelle s'appliquent les données comparables les plus récentes, les formes de participation des Canadiens aux activités culturelles et

patrimoniales ont quelque peu changé. Vu la variété croissante d'activités offertes, les Canadiens ont désormais davantage de choix pour occuper leur temps libre qu'il y a 10 ou 20 ans.

Par exemple, pendant cette période, les taux de participation ont baissé pour ce qui est de la lecture des journaux (de 92,1 p. 100 de la population à 81,8 p. 100), de l'emprunt de documents dans les bibliothèques (33,8 p. 100 à 24,9 p. 100), du théâtre et de la musique populaire (de 24 p. 100 à 20 p. 100), de l'opéra (de 4,4 p. 100 à 3 p. 100) de la participation aux activités sportives (de 45 p. 100 à 34 p. 100) et de la musique symphonique (de 12,2 p. 100 à 8,2 p. 100). (Source : Statistique Canada)

Figure 3.4
Participation à des activités culturelles
et patrimoniales choisies, Canada,
1992 et 1998



Source : Statistique Canada, 1998.

Dans d'autres domaines, les taux de participation sont par contre à la hausse. En effet, davantage de Canadiens sont allés au cinéma (59,1 p. 100 contre 48,6 p. 100), ont visité des sites historiques (32,4 p. 100 contre 26,7 p. 100), ont assisté à des concerts et à des spectacles donnés par des professionnels (34,6 p. 100 contre 30,2 p. 100), ont visité des galeries d'art publiques (22,1 p. 100 contre 19,3 p. 100) et ont assisté à des spectacles de danse (6,8 p. 100 contre 4,9 p. 100). On a également observé que les Canadiens créaient davantage leurs propres arts visuels, 11,6 p. 100 s'étant adonnés à la peinture et à la sculpture en 1998, comparativement à 9,6 p. 100 en 1992. (Source : Statistique Canada)

Comparaison internationale

Bien que les données concernant d'autres pays au sujet des activités de loisir ne soient pas vraiment comparables, certains thèmes communs ressortent. Selon diverses études menées en Australie, au Canada, en Europe et aux États-Unis entre 1992 et 2002, la télévision et la lecture étaient les activités les plus populaires à la maison, contrairement à la radio et à la navigation sur Internet, qui l'étaient moins. Dans tous les pays, le cinéma était la sortie la plus populaire. (Source : Statistique Canada)

Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de



l'information sur d'autres indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques* : Écarts provinciaux et dépenses consacrées par les ménages au divertissement.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Une culture et d'un patrimoine canadiens dynamiques* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans

la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	Agence Parcs Canada Anciens combattants Canada Affaires étrangères Canada Bibliothèque et Archives Canada Commission des champs de bataille nationaux Commissariat aux langues officielles Défense nationale Office national du film du Canada Patrimoine canadien

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Des villes et des collectivités viables

Pourquoi est-ce important?

En annonçant le « Nouveau pacte pour les villes » en décembre 2003, le gouvernement du Canada a souligné l'importance des villes et des collectivités viables pour la qualité de vie des Canadiens. En juillet 2004, un nouveau ministre d'État, Infrastructure et Collectivités, et un ministère ont vu le jour.

Même si du point de vue constitutionnel les municipalités relèvent des provinces, qui contrôlent la plupart des leviers stratégiques, plusieurs questions d'envergure nationale se manifestent dans les villes et les collectivités. Aucun palier de gouvernement ne possède à lui seul les moyens d'aborder ces questions complexes. Une approche en partenariat est essentielle.

L'économie du XXI^e siècle a besoin de villes qui offrent des possibilités économiques, se font concurrence pour obtenir des ressources talentueuses, pourvoient à l'infrastructure qu'exige l'innovation, présentent un caractère cosmopolite et font preuve de créativité. L'air doit y être pur, et l'eau saine, les rues sans danger, les choix culturels variés, et des possibilités d'apprendre et de participer à la vie urbaine doivent y exister. Plusieurs villes canadiennes sont connues dans le monde pour leurs caractéristiques qui contribuent

à un pays fort, compétitif et viable : des établissements d'enseignement supérieur et de recherche; l'accès facile aux marchés étrangers au moyen de modes de transport de classe internationale; une main-d'œuvre très instruite et diversifiée; une grande variété d'installations culturelles et récréatives; un climat de sécurité dans les collectivités et une qualité de vie supérieure.

Pour relever les défis de la mondialisation et saisir les possibilités qui s'y greffent, il faut reconnaître l'interdépendance qui existe entre les villes et les collectivités rurales et éloignées. Le gouvernement s'efforce de voir à ce que cette interdépendance soit prise en compte dans les décisions d'ordre stratégique et à ce que les défis divers et uniques des collectivités urbaines et rurales soient reconnus et abordés d'une façon coordonnée.

Les villes canadiennes se situent à l'avant-poste pour ce qui est des défis complexes et de taille auxquels elles font face, comme le vieillissement des infrastructures, l'insuffisance des installations culturelles et récréatives, la crise du logement abordable, les besoins propres aux Autochtones vivant en milieu urbain et l'intégration des immigrants. Le gouvernement du Canada travaille avec ses partenaires, en marge du Nouveau pacte pour les villes, pour s'attaquer à ces défis.



Mesures de suivi du progrès

- ▶ Cet indicateur est en voie d'élaboration pour *Le rendement du Canada 2005*.

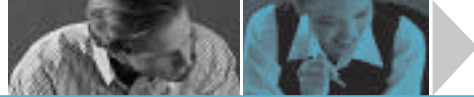
Le gouvernement du Canada a mis l'accent sur l'établissement d'un cadre stratégique intégré qui énonce une vision nationale, des questions prioritaires aux conséquences nationales et des résultats qui s'appuient sur la viabilité (économique, sociale, environnementale et culturelle), de concert avec ses partenaires des principaux ministères et organismes sectoriels à l'échelle de l'administration fédérale.

Il faut notamment élaborer des indicateurs qui permettent de mesurer, à l'échelle nationale et locale, la viabilité des collectivités, dont une étude importante de Statistique Canada qui, pour la première fois, donne un aperçu des grandes villes du Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place *Des villes et des collectivités viables* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Des villes et des collectivités viables	Agence de promotion économique du Canada atlantique Agriculture et Agroalimentaire Canada (Secrétariat rural) Citoyenneté et Immigration Canada Défense nationale Développement économique Canada pour les régions du Québec Développement social Canada Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Environnement Canada Industrie Canada Infrastructures Canada Patrimoine canadien Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ressources naturelles Canada Santé Canada Sécurité publique et Protection civile Canada (ex-Solliciteur général Canada) Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Un public canadien informé et engagé

Pourquoi est-ce important?

Un public informé et engagé est essentiel à la société, à la culture et à la démocratie canadiennes. La participation à la vie politique est un moyen d'évaluer l'engagement des citoyens et la santé démocratique d'un pays. Indicateur d'une démocratie durable, le degré de participation à la vie politique reflète l'intérêt que suscite l'avenir des collectivités. L'exercice du droit de vote est l'une des principales formes de participation à la vie politique.

La baisse de la participation électorale observée au Canada, en particulier dans la tranche des 18 à 24 ans, montre que les Canadiens se détachent de leurs gouvernements. Bien qu'on ne comprenne pas entièrement les causes de ce malaise social croissant, il semble que de nombreux citoyens ne participent pas aux processus démocratiques autant que dans le passé, et qu'ils aient perdu confiance dans les institutions démocratiques. Les Canadiens ne sont pas les seuls qui sont apparemment déçus par les processus démocratiques traditionnels. Les gouvernements de la plupart des pays occidentaux font face aux mêmes défis.

Néanmoins, si la participation des citoyens aux processus démocratiques traditionnels est en perte de vitesse, il semble qu'à l'échelle mondiale, les

citoyens participent de plus en plus à d'autres formes de processus politiques comme les groupes d'intérêts spéciaux et les mouvements sociaux et environnementaux qui se forment.

Mesures de suivi du progrès

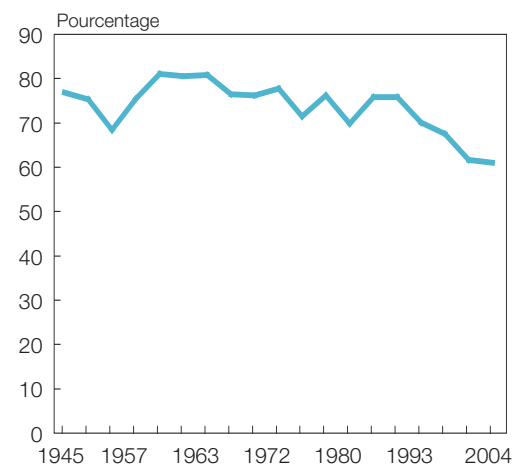
L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Un public canadien informé et engagé* :

- ▶ **La participation à la vie politique**, mesurée selon la participation électorale.

Niveau et tendances actuels

Au cours de la décennie écoulée, la participation aux élections générales n'a cessé de baisser, trois quarts des Canadiens ayant voté à l'élection

Figure 3.5
Participation aux élections nationales canadiennes, 1945 à 2004



Source: Élections Canada, 2004.

générale de 1997 contre approximativement trois cinquièmes à l'élection de 2004.

La participation à l'élection générale fédérale de 2004 est la plus faible de l'histoire du Canada, la proportion d'électeurs admissibles ayant été de 60,5 p. 100, en baisse contre 61,2 p. 100 en 2000.

Des facteurs comme l'âge, le niveau de scolarité, le revenu, le lieu de naissance et la mobilité influencent les tendances en matière de vote.

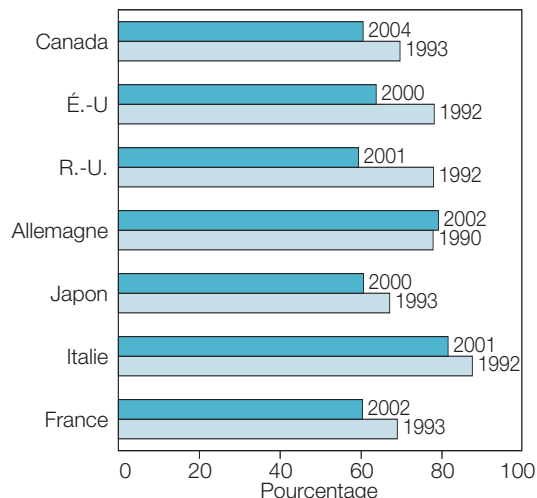
La baisse de la participation électorale chez les jeunes est très marquée. En 2000, seulement 25 p. 100 des jeunes, de 18 à 24 ans, ont exercé leur droit de vote. Les études à ce sujet sont limitées, mais les recherches indiquent tout de même qu'en moyenne, le niveau de participation des Autochtones est nettement inférieur à ceux de la population générale. À l'élection fédérale de 2000, le taux de participation des Autochtones a été de 48 p. 100, soit 16 points de pourcentage de moins que pour la population générale. (Source : « La participation des Autochtones aux élections fédérales canadiennes : Tendances et conséquences », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3)

Comparaison internationale

Pour ce qui est de la participation aux élections nationales, le Canada se situe au milieu du peloton comparativement aux autres pays du G-7.

Figure 3.6

Participation aux élections nationales, pays du G-7



Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, *Voter Turnout*, 2004.

L'Europe a également observé une baisse de la participation électorale en 2004, la participation des électeurs de l'Union européenne s'étant située à un niveau plancher de 45,3 p. 100.

Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur un autre indicateur qui permet de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Un public canadien informé et engagé* : Confiance dans le processus électoral.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un public canadien informé et engagé* au moyen de leurs résultats stratégiques



respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le

rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Un public canadien informé et engagé	Bureau du directeur général des élections Patrimoine canadien Statistique Canada

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

IV. Les peuples autochtones

Introduction

Les relations qui existent entre les peuples autochtones et le Canada ont profondément façonné notre identité en tant que nation. Le gouvernement du Canada entretient des liens historiques avec les peuples autochtones et il s'est engagé à travailler en collaboration avec leurs dirigeants pour améliorer leur qualité de vie. Pour la première fois, *Le rendement du Canada* consacre un chapitre aux Autochtones du Canada.

Le Bulletin sur les questions autochtones témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada à promouvoir la participation des Autochtones. Le bulletin est une importante initiative qui vise à évaluer la progression des efforts déployés pour s'attaquer aux conditions socio-économiques et transformer les relations que le Canada entretient avec les peuples autochtones. Le bulletin présentera des indicateurs clés établis conjointement et identifiera les domaines qui exigent davantage de travail pour combler l'écart entre les conditions de vie des peuples autochtones et celles des autres Canadiens.

Le rendement du Canada 2004 n'est pas un bulletin, mais le présent chapitre peut servir à en rédiger un car il contient de l'information sur le rendement pour quatre résultats clés du gouvernement du Canada :

1. La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente;
2. La solide autonomie économique des Autochtones;
3. Des collectivités autochtones en santé;
4. Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada.

Contexte

Les peuples autochtones ne tirent pas pleinement profit de la prospérité du Canada. Certes, des progrès ont été faits et les inégalités dont souffrent les collectivités autochtones ont été réduites, mais dans bon nombre de collectivités, les conditions sont toujours inférieures à la moyenne canadienne relativement à de nombreux indicateurs socio-économiques.

Dans le discours du Trône d'octobre 2004, on demande que les peuples autochtones profitent davantage de la prospérité du Canada et participent pleinement à la vie nationale. On y souligne également l'importance de travailler avec les Autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de créer les conditions propices au développement à long terme – apprentissage, perspectives économiques, institutions modernes et gouvernance – dans le respect des droits et des ententes historiques.



Tableau 4.1 Peuples autochtones : Définitions

Selon le contexte, divers termes et expressions sont utilisés pour désigner les peuples autochtones.

Le terme **Autochtone** est l'appellation la plus courante pour désigner l'ensemble de la population autochtone au Canada.

D'un point de vue **constitutionnel**, soit en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982*, les peuples autochtones du Canada englobent les **Indiens, les Inuits et les Métis**.

Les **Indiens**, que l'on appelle habituellement les **Premières nations**, constituent le groupe autochtone le plus important au Canada, comptant plus de 600 000 personnes (sur une population autochtone globale de près d'un million). Une « Première nation » désigne en général une bande indienne. Les Premières nations sont présentes partout au Canada, et elles parlent une langue et respectent des valeurs culturelles très diverses. Par exemple, les Premières nations représentent onze familles linguistiques (qui comptent entre 53 et 70 langues) au Canada. (Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, vol. 3, 1997)

Les **Inuits** vivent dans les régions arctiques et subarctiques du Canada, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Nord du Labrador et du Québec. On compte environ 45 000 Inuits canadiens, et leurs similitudes sont nombreuses sur les plans de la langue et des valeurs culturelles.

Les **Métis** constituent un groupe culturel distinct qui se compose de personnes d'ascendance mixte, qui possèdent des ancêtres européens et autochtones. Lors du *Recensement de 2001*, 292 000 personnes se sont déclarées Métis.

Certains termes ont une incidence **juridique** spécifique : un **Indien inscrit** est une personne qui est inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens*; un **Indien non inscrit** est une personne indienne qui n'est pas inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens*.

Aux fins du **recensement**, Statistique Canada utilise l'expression **Indien de l'Amérique du Nord**. La population indienne de l'Amérique du Nord peut englober les membres des Premières nations qui sont des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits.

Le 19 avril 2004, le Premier ministre Paul Martin a inauguré la première Table ronde Canada-Autochtones, qui a été une étape marquante pour le renforcement des liens entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones et l'occasion de faire naître de nouvelles idées pour que les peuples et les collectivités autochtones soient plus forts, en meilleure santé et économiquement autonomes. La Table ronde a confirmé l'engagement collectif des dirigeants autochtones et du gouvernement du

Canada à travailler en collaboration pour accomplir des progrès mesurables et parvenir à améliorer la qualité de vie des peuples autochtones.

L'information recueillie dans le présent chapitre provient de plusieurs sources et peut se rapporter à différentes populations. Une bonne partie des données canadiennes disponibles sur les Autochtones se rapportent à des programmes concernant les Indiens inscrits

d’Affaires indiennes et du Nord Canada et proviennent du *Recensement de 2001* et de l’*Enquête auprès des peuples autochtones* de Statistique Canada. Il n’a jamais été facile de dénombrer les Autochtones dans le passé au moyen du recensement. Par conséquent, il faut user de prudence lorsqu’on compare les données du recensement d’une année à l’autre. Étant donné les limites des données disponibles, le présent chapitre ne vise pas à brosser un tableau complet de la situation des Autochtones au Canada, mais bien à présenter des données choisies se rapportant à des indicateurs et à des populations données qui reflètent la situation et le contexte d’ensemble.

Le rôle du gouvernement du Canada à l’égard des peuples autochtones

Depuis toujours, le gouvernement du Canada entretient une relation spéciale avec les peuples autochtones. Cette relation s’inscrit dans un cadre juridique dicté par l’article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, qui reconnaît et affirme les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones du Canada (les gouvernements provinciaux/ territoriaux doivent eux aussi respecter ces droits) et par le paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867*. La *Loi sur*

les Indiens est la première manifestation du pouvoir législatif du gouvernement du Canada au titre du paragraphe 91(24).

Nombre de programmes et de politiques adoptés par le gouvernement du Canada à l’intention des Autochtones sont en fait issus de politiques répondant à des situations données. C’est le cas de la grande majorité des programmes offerts aux membres des Premières nations, y compris ceux qui vivent dans les réserves.

Les peuples autochtones du Canada

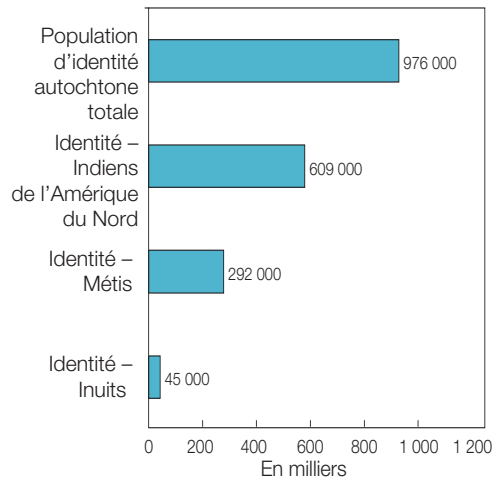
D’après le *Recensement de 2001*², environ un million de personnes se sont identifiées comme étant autochtones au Canada, soit environ 3,3 p. 100 de la population canadienne globale. Parmi les personnes qui ont déclaré leur identité autochtone, 62 p. 100 sont des Indiens de l’Amérique du Nord, 30 p. 100 sont des Métis et 5 p. 100 sont des Inuits. Environ 3 p. 100 ont dit appartenir à plus d’un groupe autochtone ou être des Indiens inscrits ou des membres de bande ne se considérant pas comme autochtones.

Bien que la population autochtone ne constitue qu’une petite proportion de la population canadienne dans son ensemble, elle représente une

2. Le *Recensement de 2001* a permis de recueillir des données qui s’appuient sur quatre définitions différentes : origine ethnique (ancestrale), identité autochtone, Indiens inscrits et membres de bande. Dans les données publiées dans le cadre du *Recensement de 2001* sur les Autochtones, on a utilisé le concept d’identité autochtone pour dresser le profil démographique de la population autochtone.



Figure 4.1
Les peuples autochtones
du Canada, 2001



Source : Statistique Canada, 2001.

importante fraction de la population de certaines provinces et des territoires. Au Nunavut par exemple, les Inuits représentent 85 p. 100 de la population globale du territoire. Les Autochtones représentent plus de la moitié (51 p. 100) de la population des Territoires du Nord-Ouest, près d'un quart (23 p. 100) de la population du Yukon et environ 14 p. 100 de la population du Manitoba et de la Saskatchewan. À l'échelle du pays, la population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone. Le *Recensement de 2001* a montré que 69 p. 100 de la population autochtone totale au Canada vivaient hors des réserves, et que près des trois quarts de cette proportion étaient dans des centres urbains.

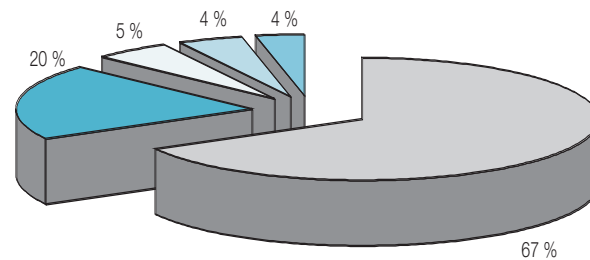
Dépenses du gouvernement du Canada consacrées aux programmes pour les Autochtones

Le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, le secteur privé et d'autres partenaires contribuent à l'amélioration des conditions sociales et économiques des Autochtones au Canada.

Le gouvernement du Canada finance des services comme l'éducation pour les Premières nations dans les

Figure 4.2

Dépenses du gouvernement du Canada consacrées aux programmes pour les Autochtones par ministère (2003–2004)



- ▶ Affaires indiennes et Nord Canada 5 511 M\$
- ▶ Santé Canada 1 648 M\$
- ▶ Autres ministères 434 M\$
- ▶ Ressources humaines et Développement des compétences Canada 365 M\$
- ▶ Société canadienne d'hypothèques et de logement 290 M\$

Autres ministères :

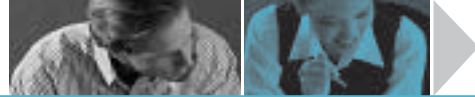
- Sécurité publique et Protection civile Canada 77 M\$
- Patrimoine canadien 74 M\$
- Résolution des questions des pensionnats indiens Canada 74 M\$
- Pêches et Océans Canada 72 M\$
- Industrie Canada 52 M\$
- Service correctionnel Canada 36 M\$
- Justice Canada 15 M\$
- Ressources naturelles Canada 13 M\$
- Bureau du Conseil privé 13 M\$
- Défense nationale 8 M\$

réserves, en vue d'assurer l'accès à des programmes et services (fournis ailleurs par les gouvernements provinciaux ou territoriaux) qui sont comparables à ceux offerts aux autres Canadiens, dans des collectivités du même genre. La plupart des programmes et services offerts dans les réserves sont fournis par les Premières nations, qui gèrent directement 85 p. 100 des fonds d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Quatorze ministères et organismes fédéraux fournissent des programmes et des services, directement ou indirectement, aux Autochtones, ce qui a représenté des dépenses globales de près de 8,2 milliards de dollars en 2003-2004 (voir figure 4.2). La majorité de ce montant (87 p. 100) est

dépensée par Affaires indiennes et du Nord Canada, dont le mandat est axé sur les Indiens inscrits vivant dans les réserves et les Inuits, et par Santé Canada, dont les programmes sont essentiellement destinés aux Premières nations dans les réserves.

Outre les 8,2 milliards de dollars, le gouvernement du Canada finance des programmes destinés à tous les Canadiens et les transferts aux provinces et aux territoires, qui profitent également aux Autochtones. Les provinces et les territoires offrent des programmes et des services aux Autochtones vivant hors des réserves et, de concert avec le secteur privé, ils contribuent à offrir des possibilités de développement économique durables aux Autochtones.



Résultat du gouvernement du Canada : La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente

Pourquoi est-ce important?

L'éducation et le développement des compétences sont des moyens d'accroître la participation des Autochtones à la population active et à la vie de leur collectivité.

Pour promouvoir cet objectif, le gouvernement du Canada apporte un soutien aux collectivités autochtones et à leurs membres, dans des domaines qui contribuent à l'éducation permanente, comme le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire (pour les étudiants des Premières nations vivant dans les réserves), l'enseignement postsecondaire (pour les Indiens inscrits et les Inuits) et la transition à la formation de la main-d'œuvre au moyen de la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations.

La Stratégie de développement des ressources humaines autochtones finance des organisations autochtones depuis 1999 pour offrir une formation axée sur l'acquisition de nouvelles compétences et le renforcement des capacités aux Autochtones vivant dans les réserves et hors réserves. Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il travaillerait avec les provinces et les territoires, ainsi que des partenaires autochtones, pour

renouveler le financement de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. (Source : Budget de 2004)

Mesures de suivi du progrès

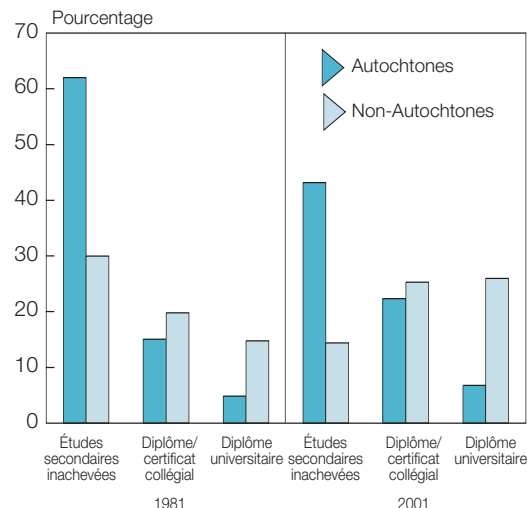
L'indicateur qui suit permet de mesurer la progression du Canada au regard du thème *La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente* :

- ▶ Le **niveau de scolarité**, mesuré selon le niveau d'études maximal atteint dans un établissement d'enseignement.

Niveau et tendances actuels

Entre 1981 et 2001, la proportion d'Autochtones ayant obtenu un diplôme collégial a augmenté pour passer de 15 p. 100 à 22 p. 100, mais la proportion ayant obtenu un diplôme universitaire n'a augmenté que légèrement pour passer de 4 p. 100 à 6 p. 100. Pour les non-Autochtones, cette proportion est passée de 20 p. 100 à 25 p. 100 pour les diplômes collégiaux (l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones s'étant rétréci) et de 15 p. 100 à 26 p. 100 pour les diplômes universitaires (l'écart s'est accru de neuf points de pourcentage).

Figure 4.3
Niveau de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones au Canada, 1981 et 2001



Note : 1) L'amélioration constatée au titre du niveau de scolarité entre 1981 et 2001 peut être partiellement attribuable au fait que certaines personnes aient déclaré un changement d'identité sur les formulaires de recensement, passant du groupe des non-Autochtones au groupe des Autochtones, et possédant déjà un niveau d'études supérieur.
2) Pour la catégorie « Études secondaires inachevées », le groupe d'âge est de 20 à 24 ans. Pour les catégories « Diplôme/certificat collégial » et « Diplôme universitaire », le groupe d'âge est de 25 à 34 ans.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

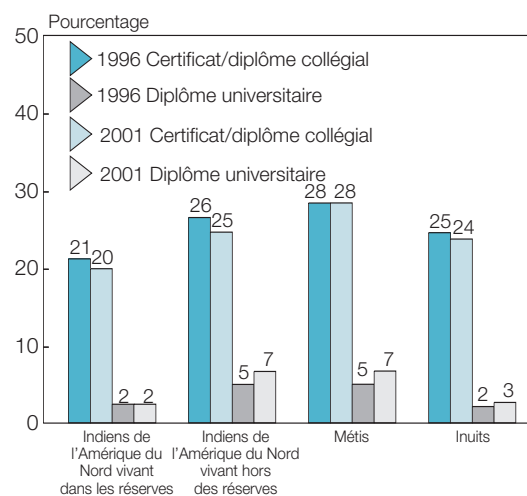
La proportion d'Autochtones détenant un diplôme d'études secondaires a également augmenté. La proportion d'Autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires a chuté, pour passer de 62 p. 100 à 43 p. 100, et pour les Canadiens non autochtones cette proportion a diminué, passant de 30 p. 100 à 15 p. 100 (et l'écart s'est rétréci de quatre points de pourcentage).

La figure 4.4 indique le pourcentage de chacun des groupes d'Autochtones, âgés de 25 à 34 ans, qui ne fréquentent plus l'école et détiennent un diplôme collégial ou universitaire. Dans l'ensemble, les chiffres sont restés relativement stables pour chaque

groupe autochtone, entre 1996 et 2001. En 2001, les Métis étaient le groupe qui comptait le plus de diplômés, à 28 p. 100, comparativement aux Indiens de l'Amérique du Nord vivant dans les réserves, pour lesquels le pourcentage s'établissait à 20 p. 100, en baisse contre 21 p. 100 en 1996.

Les Autochtones détenant un diplôme universitaire ont vu leur nombre s'accroître d'environ deux points de pourcentage pour les Indiens de l'Amérique du Nord vivant hors des réserves et pour les Métis, pour passer de 5 p. 100 à 7 p. 100 en cinq ans. Toutefois, il est à noter qu'une partie de cette hausse est peut-être attribuable au changement d'identité de non-Autochtone à Autochtone sur les formulaires de recensement, entre

Figure 4.4
Population autochtone ne fréquentant plus un établissement d'enseignement et détenant un certificat/diplôme collégial ou un diplôme universitaire par groupe, de 25 à 34 ans, Canada, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, 2001.



1996 et 2001, en particulier par des membres du groupe des Métis.

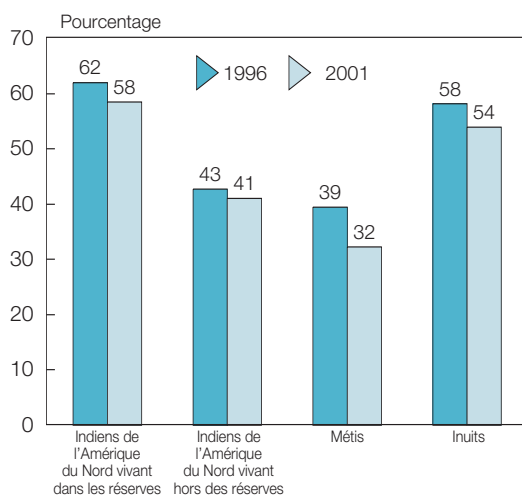
Apparemment, la population dans les réserves n'a connu aucun changement en ce qui touche la proportion de diplômés universitaires. Cette tendance peut être partiellement attribuable au fait que les Autochtones diplômés ne retournent pas vivre dans les réserves, en raison de la disponibilité des emplois hors réserves. (Source : Statistique Canada)

Achèvement des études secondaires

Le pourcentage des jeunes Autochtones de 20 à 24 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires ou n'ayant pas atteint ce niveau a diminué entre 1996 et 2001. La figure 4.5 illustre les pourcentages variables par groupe autochtone. Les jeunes

Figure 4.5

Population autochtone n'ayant pas terminé des études secondaires ou n'ayant pas atteint ce niveau, par groupe, de 20 à 24 ans, Canada, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, 2001.

Indiens de l'Amérique du Nord vivant dans les réserves étaient les plus nombreux à ne pas avoir atteint le niveau secondaire (de 62 p. 100 en 1996 à 58 p. 100 en 2001), suivis de près par les jeunes Inuits (de 58 p. 100 à 54 p. 100). Le pourcentage d'Indiens de l'Amérique du Nord hors réserves n'ayant pas terminé leurs études secondaires a baissé, pour passer de 43 p. 100 à 41 p. 100, et le pourcentage des jeunes Métis est passé de 39 p. 100 à 32 p. 100. Malgré les améliorations constatées, l'écart reste grand avec les jeunes non-Autochtones, dont 15 p. 100 seulement tombaient dans la catégorie des études secondaires inachevées en 2001.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à *La pleine participation des autochtones à l'éducation permanente* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement
du Canada

Ministère/organisme

La pleine participation des
autochtones à l'éducation
permanente

Affaires indiennes et du Nord Canada
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada
Santé Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Une solide autonomie économique pour les Autochtones

Pourquoi est-ce important?

Pour que les peuples et les collectivités autochtones aient leur place au Canada, il est primordial d'accroître leur chance de saisir les débouchés économiques qui se présentent. Des débouchés économiques durables apportent des emplois à long terme et des sources de revenu stables aux collectivités.

Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces, les territoires et le secteur privé pour renforcer la capacité des collectivités autochtones à mener des activités économiques durables, faciliter les partenariats et à réduire les obstacles économiques à la participation des Autochtones à la croissance économique locale et nationale.

En 2001, 67 p. 100 de la population autochtone étaient en âge de travailler, et cette population est jeune et en pleine expansion. Des enfants actuellement âgés de moins de 15 ans intégreront le marché du travail dans les 10 à 15 prochaines années. D'après les prévisions, au Manitoba et en Saskatchewan, ces jeunes gens pourraient représenter de 25 p. 100 à 30 p. 100 du nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Le taux de chômage est toujours plus élevé pour les Autochtones que pour

le reste de la population canadienne (19,1 p. 100 et 7,1 p. 100 respectivement en 2001). Par groupe, le taux de chômage était de 22,2 p. 100 pour les Inuits et les Indiens de l'Amérique du Nord, et de 14 p. 100 pour les Métis.

Le développement des marchés et des entreprises constitue toujours un important défi économique pour les collectivités autochtones. Selon le *Recensement de 2001*, 30 000 Autochtones ont déclaré travailler pour leur compte, soit une hausse par rapport à moins de 24 000 en 1996. Pour créer des emplois et accroître les revenus, les entreprises autochtones ont besoin qu'on les aide à élargir leurs marchés régionaux, nationaux et internationaux. Il faudra créer des partenariats réunissant le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, le secteur privé et le secteur bénévole.

Les principaux secteurs qui ont fourni des emplois aux Autochtones en 2001 étaient la sylviculture et l'industrie forestière (9,5 p. 100), l'exploitation minière ainsi que l'extraction du gaz et du pétrole (5,2 p. 100) et les services publics (2,8 p. 100). (Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*)

Les collectivités autochtones comptent énormément sur les récoltes des ressources naturelles pour leur

développement économique, mais elles se heurtent souvent à de nombreuses difficultés pour en tirer des profits. Il y a notamment le manque de capitaux d'investissement, le manque d'infrastructures, la capacité limitée des collectivités et des personnes, ainsi que les emplacements éloignés. Néanmoins, les règlements de revendications, qui ont permis d'accroître le territoire propre aux collectivités autochtones, ont pour effet d'améliorer la possibilité d'exploiter les ressources naturelles comme les forêts, les minéraux, le pétrole et le gaz.

Le tourisme autochtone est un secteur prometteur de croissance économique. Le tourisme culturel et l'écotourisme offrent la possibilité de mieux faire comprendre l'histoire, la culture et les valeurs autochtones, tout en constituant un moyen de préserver et de renforcer l'intérêt des Canadiens pour la protection et la renaissance des cultures et des langues autochtones. (Source : *Aboriginal Tourism in Canada, Part 1 : Economic Impact Analysis*)

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Une solide autonomie économique pour les Autochtones* :

- ▶ Le **taux d'emploi**, mesuré selon le pourcentage d'Autochtones et de non-Autochtones employés pour une année donnée;

- ▶ Le **revenu médian**, mesuré selon le montant en dollars qui marque le point milieu des revenus des personnes rémunérées dans un groupe donné.

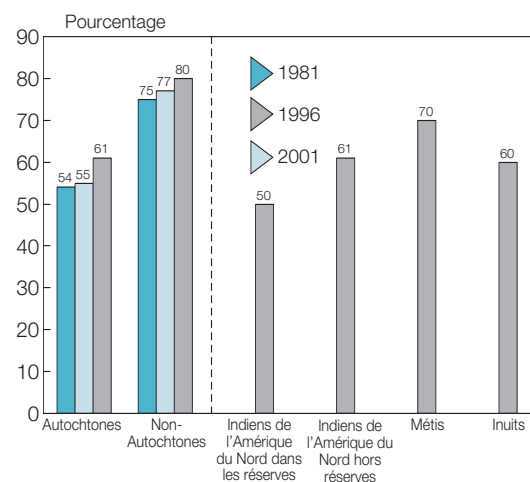
Taux d'emploi

Niveau et tendances actuels

En 2001, 61 p. 100 de la population autochtone âgée de 25 à 54 ans avaient un emploi, comparativement à 55 p. 100 en 1996 et à 54 p. 100 en 1981. Bien que l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones ayant un emploi se soit réduit de deux points de pourcentage entre 1981 et 2001, la disparité demeure.

En 2001, les taux d'emploi applicables aux groupes autochtones ont énormément varié, de 70 p. 100 pour les Métis à 60 p. 100 pour les Inuits, 61 p. 100 pour les Indiens de l'Amérique du Nord hors réserves et

Figure 4.6
Autochtones et non-Autochtones de 25 à 54 ans ayant un emploi, Canada, 1981, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, *Renseignement de 2001*.



50 p. 100 pour les Indiens dans les réserves. (Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*)

Revenu médian

Niveau et tendances actuels

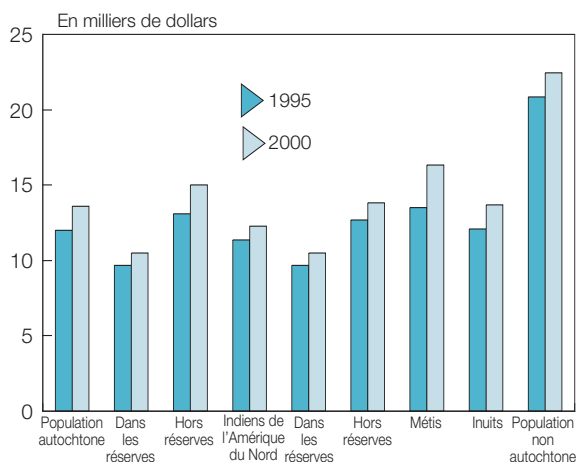
En 2000, le revenu médian des Autochtones s'est chiffré à 13 593 \$, en hausse contre 12 010 \$ en 1995. Les Métis sont le groupe pour lequel le revenu médian était le plus élevé (16 347 \$, en hausse contre 13 502 \$ en 1995), suivis des Indiens de l'Amérique du Nord hors réserves (13 838 \$ en hausse contre 12 664 \$) et des Inuits (13 700 \$, en hausse contre 12 089 \$). Les Indiens de l'Amérique du Nord dans les réserves (10 471 \$, en hausse contre 9 665 \$) et les Autochtones dans les réserves (10 502 \$, en hausse contre 9 693 \$) ont enregistré les revenus médians

les plus bas. À titre de comparaison, la population non autochtone avait un revenu médian de 22 431 \$, en hausse contre 20 844 \$. (Source : Statistique Canada, *Recensements de 1996 et de 2001*)

Population autochtone à faible revenu dans les régions métropolitaines

L'expression « faible revenu » (après impôt et transferts de revenu des gouvernements) s'applique aux particuliers et aux familles qui doivent consacrer une fraction considérablement plus importante de leur revenu que les particuliers et les familles canadiennes à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Dans le groupe des Autochtones vivant dans les régions métropolitaines, 41,6 p. 100 avaient des revenus peu élevés, soit plus du double de la moyenne nationale établie pour les régions métropolitaines. (Source : Statistique Canada, 7 avril 2004, *Le Quotidien*, « Faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement »)

Figure 4.7
Revenu médian de la population autochtone et non autochtone âgée de 15 ans et plus, Canada, 1995 et 2000



Source : Statistique Canada, 2004.

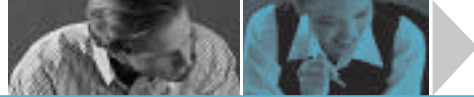
Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à *Une solide autonomie économique pour les Autochtones* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les

ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de

données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une solide autonomie économique pour les Autochtones	Affaires indiennes et du Nord Canada Industrie Canada Patrimoine canadien Pêches et Océans Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ressources naturelles Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Des collectivités autochtones en santé

Pourquoi est-ce important?

Il est primordial d'améliorer la santé des Autochtones afin de créer des conditions propices à la participation fructueuse des personnes et des collectivités à la vie nationale. Les collectivités autochtones sont touchées par divers facteurs sociaux et culturels qui influent sur leur santé et leur sécurité. Le présent chapitre traite brièvement de l'interdépendance qui existe entre les conditions environnementales, judiciaires, socio-culturelles et en matière de logement, qui déterminent la santé et la sécurité globales des collectivités autochtones.

Le gouvernement du Canada travaille à l'amélioration de la santé des collectivités autochtones. Au moyen de la composante Premières nations du Programme canadien de nutrition prénatale, des programmes complets sont en place au sein des collectivités pour venir en aide aux femmes enceintes qui sont exposées à des risques qui menacent leur santé et le développement de leurs bébés. En outre, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones facilite le développement de la petite enfance des enfants des Premières nations, des Inuits et des Métis, et de leurs familles dans les collectivités urbaines et du Nord.

Tableau 4.2 L'environnement et les peuples autochtones

Selon un rapport publié en 2003 par Affaires indiennes et du Nord Canada, intitulé *Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations*, 29 % des 740 systèmes d'aqueduc communautaires présentaient un risque potentiel élevé pour la qualité de l'eau, et 46 % présentaient un risque moyen. Pour ce qui est des systèmes d'égout, l'évaluation indiquait que 16 % de ceux-ci présentaient un risque potentiel élevé et 44 %, un risque moyen.

Pour s'attaquer à la question de la salubrité de l'eau potable dans les réserves, le budget de 2003 avait affecté 600 millions de dollars sur cinq ans à l'amélioration, à l'entretien et au contrôle des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les réserves des Premières nations.

La qualité de l'eau est une préoccupation majeure pour les Inuits vivant dans l'Arctique canadien. Selon les résultats du sondage, 34 % des Inuits ont déclaré qu'à certains moments de l'année, l'eau était contaminée. Soixante-quatorze pour cent des habitants de Nunavik, dans le Nord du Québec, 29 % des habitants du Labrador et 21 % des habitants du Nunavut ont affirmé que l'eau qu'ils consommaient était contaminée à certains moments de l'année. (Source : Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones*, 2001)

Les polluants environnementaux qui se sont bioaccumulés dans les espèces sauvages de l'Arctique menacent la santé et la culture des Inuits.

Tableau 4.3 La justice réparatrice et les peuples autochtones

La participation des Autochtones au système de justice pénale est également un élément qui entre en jeu dans la santé des collectivités autochtones.

On constate une surreprésentation croissante des contrevenants autochtones au sein du système judiciaire canadien. Bien que les Autochtones ne constituent que 3,3 % de la population canadienne, ils représentent 18 % de la population incarcérée dans des prisons fédérales et 16 % des condamnés. (*Source* : Service correctionnel Canada, 2004)

Le gouvernement du Canada travaille de concert avec les collectivités autochtones afin d'accroître leur capacité à prévenir le crime et à se prévaloir de la justice réparatrice. Par exemple, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui dessert près de 600 collectivités autochtones, a servi, depuis 1997, de modérateur dans le cadre des séances de formation du Forum de justice communautaire dans de nombreuses collectivités autochtones. (*Source* : GRC, 2004)

Afin de mieux répondre aux besoins des contrevenants autochtones, le gouvernement du Canada travaille également en partenariat avec les collectivités autochtones pour s'inspirer des méthodes de la justice traditionnelle des Autochtones qui ont recours en général à une approche holistique, l'accent étant mis sur la guérison et l'importance de la participation de la collectivité au processus judiciaire.

Grâce à la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, de concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada affecte des fonds aux programmes de justice communautaires visant à réduire le crime chez les Autochtones. (*Source* : Justice Canada, 2004)

À l'heure actuelle, 88 ententes s'appliquant à plus de 280 collectivités autochtones, dans les réserves et hors réserves, leur permettent d'établir des programmes de justice dans les collectivités autochtones et des approches qui reflètent leurs cultures et leurs valeurs propres. (*Source* : Justice Canada, 2004)

La création de neuf pavillons de ressourcement au Canada, auxquels 246 contrevenants autochtones ont été transférés depuis 2000, témoigne du travail accompli de concert avec les collectivités autochtones. Par ailleurs, la proportion de contrevenants autochtones qui purgent leur peine dans la collectivité a augmenté pour passer de 28,5 % en 1998 à 32 % en 2004. (*Source* : Service correctionnel Canada, 2004)

Les conditions environnementales et le système de justice pénale sont deux facteurs importants déterminant la santé et la sécurité des collectivités autochtones. Les questions touchant la santé environnementale, y compris la salubrité de l'eau potable et les polluants des sols, préoccupent énormément les Autochtones.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Des collectivités autochtones en santé* :

- ▶ **L'état de santé**, mesuré selon l'espérance de vie, la mortalité infantile et les années potentielles de vie perdues;



- Le **logement acceptable**, mesuré selon la taille, la qualité et l'abordabilité d'un logement.

État de santé

Il existe un écart entre la santé des Autochtones et celle des autres Canadiens. Par exemple, les Autochtones sont davantage exposés au risque d'une mauvaise santé, d'un décès prématuré et d'une maladie chronique.

Selon un sondage de l'opinion publique réalisé en 2002, 63 p. 100 des membres des Premières nations et 57 p. 100 des Métis ont affirmé que la perte de leur terre et de leur culture est un facteur qui explique largement l'état de santé moins bon des Autochtones. (Organisation nationale de la santé autochtone, *Sondage d'opinion de l'Organisation nationale de la santé autochtone sur la santé et les soins de santé autochtones au Canada*, 2002) Ce sondage est étayé par des recherches qui ont montré que les efforts déployés pour préserver et promouvoir les pratiques culturelles, que l'on appelle la « continuité culturelle », ont été liés à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones.

Par exemple, une étude menée sur le suicide chez les jeunes au sein des Premières nations en Colombie-Britannique, en 1998, a fait ressortir qu'un degré élevé de continuité culturelle était lié au nombre de suicides. L'autonomie gouvernementale, le contrôle des

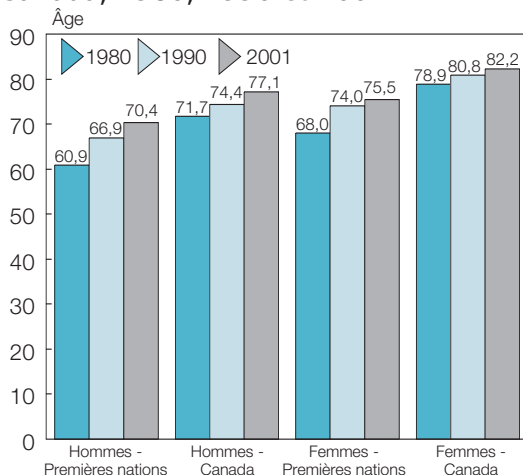
terres ancestrales, la direction des écoles par les bandes, la gestion des services de santé et des institutions culturelles par les collectivités et le contrôle des services de police et d'incendie sont des repères de cette continuité culturelle. Dans les collectivités sans repère, le taux de suicide chez les jeunes a été de 138 pour 100 000 personnes, alors que les collectivités possédant les six repères susmentionnés n'ont connu à peu près aucun suicide. (Source : Chandler, M.J. et Lalonde, C.E. (1998), « Cultural Continuity as a hedge against suicide in Canada's First Nations », *Transcultural Psychiatry*, 35(2), 193-211)

État de santé : espérance de vie pour les Premières nations dans les réserves et hors réserves

Niveau et tendances actuels

L'espérance de vie représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre à sa naissance, d'après les statistiques sur la mortalité établies pour une période d'observation donnée. L'écart entre l'espérance de vie des Premières nations et celle de la population canadienne en général continue de diminuer. Pour les hommes des Premières nations, elle est passée de 66,9 ans en 1990 à 70,4 ans en 2001, ce qui ramène l'écart à 6,7 ans par rapport aux hommes de la population canadienne en général. (Source : Santé Canada, 2004)

Figure 4.8
Espérance de vie pour les Premières nations et les Canadiens, par sexe, Canada, 1980, 1990 et 2001



Source : Santé Canada, 2004 et Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004.

L'espérance de vie des femmes des Premières nations a également augmenté, pour passer de 74 ans en 1990 à 75,5 ans en 2001, ramenant l'écart à 6,7 ans par rapport aux femmes de la population canadienne. (Source : Santé Canada, 2004)

État de santé : espérance de vie pour les Inuits

D'après les dernières données disponibles, l'espérance de vie des Inuits du Nunavut était, en 1999, de 67,7 ans pour les hommes et de 70,2 ans pour les femmes. (Source : Santé Canada, 2004)

État de santé : taux de mortalité infantile pour les Premières nations dans les réserves

Niveau et tendances actuels

La mortalité infantile représente le nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité infantile applicable aux Premières nations dans les réserves ne cesse de diminuer. Le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances a baissé de 23,7 en 1980 à 12,3 en 1991, à 6,4 décès en 2000. Bien qu'il soit à la baisse, le taux de mortalité infantile chez les Premières nations dans les réserves est toujours plus élevé que le taux applicable à la population canadienne, qui est actuellement de 5,2 décès pour 1 000 naissances vivantes. (Source : Santé Canada, 2004)

Années potentielles de vie perdues

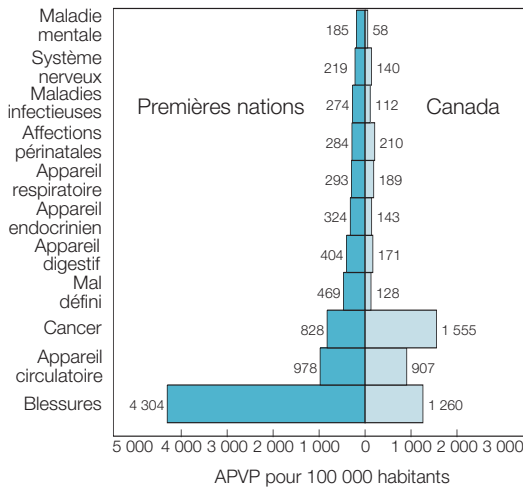
Niveau et tendances actuels

Les années potentielles de vie perdues (APVP) permettent de connaître les causes des décès prématurés, avant l'âge de 75 ans. Pour la plupart des causes de décès, les APVP pour les Premières nations et pour le Canada sont semblables. Néanmoins, le taux des APVP pour cause de blessures (catégorie qui comprend les accidents de la route, le suicide, la noyade et les incendies) chez les Premières nations est près de 3,5 fois supérieur au taux établi pour le Canada. Le taux des APVP attribuables à des blessures est supérieur au taux des APVP attribuables à toutes les autres causes de décès confondues (4 304 par rapport à 4 258 pour



Figure 4.9

Années potentielles de vie perdues (APVP) selon la cause de décès*, Premières nations (2000) et Canada (1999)



Note : *Selon l'Organisation mondiale de la santé, 1975, Classification internationale des maladies
 Source : Santé Canada, statistiques internes de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits; Statistique Canada, « mortalité », 2000, tabulations spéciales.

100 000 habitants), et les blessures ne constituent même pas la cause numéro un des APVP pour la population canadienne dans son ensemble.

Le taux des APVP liées au suicide chez les Premières nations est de 1 079,9 pour 100 000 habitants. Il faut également noter que le taux, pour les Premières nations, des APVP attribuables à toutes les formes de cancer correspondait à la moitié du taux pour le Canada. (Source : Santé Canada, 2004)

Logement

Les conditions de logement des Indiens de l'Amérique du Nord, des Métis et des Inuits au Canada sont nettement inférieures à celles des ménages non autochtones. Les besoins en matière de logement dans les réserves sont énormes. En mars 2003, sur un total de 93 474 unités de logement dans les réserves, 15 840 unités avaient besoin d'importantes réparations et 4 937 unités devaient être remplacées. En outre, la pénurie de logement se chiffre à 20 000 unités, et le besoin s'établit à 4 500 nouvelles unités par

Tableau 4.5 Logement acceptable

L'expression « logement acceptable » est utilisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour qualifier les logements qui sont de qualité convenable, de taille adéquate et abordables.

- **Logement de qualité convenable** : de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures (par exemple, une tuyauterie ou un câblage électrique défectueux, ou des réparations de base aux murs, aux planchers ou aux plafonds);
- **Logement de taille adéquate** : le nombre de chambres suffit compte tenu de la taille et de la composition du ménage, conformément à la Norme nationale d'occupation (NNO);
- **Logement abordable** : le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt.

On dit qu'un ménage éprouve des **besoins impérieux de logement** si le logement qu'il occupe ne répond pas à au moins un critère concernant la taille, la qualité ou l'abordabilité, et s'il doit y consacrer au moins 30 % de son revenu avant impôt, pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.

an. (*Source* : Affaires indiennes et du Nord Canada, 2003)

Au moyen de sa politique sur le logement dans les réserves, le gouvernement du Canada offre la souplesse et le contrôle voulus aux Premières nations dans les réserves pour leur permettre d'adapter leurs plans en matière de logement aux besoins de leurs collectivités. Le financement accordé par le gouvernement du Canada pour le logement dans les réserves s'est chiffré à environ 3,8 milliards de dollars au cours des dix dernières années. Selon les niveaux de financement actuels, l'aide fédérale au logement dans les réserves permet de construire approximativement 2 300 unités de logement et de rénover environ 3 300 unités par an.

Les peuples autochtones qui vivent hors réserves font eux aussi face à d'importants problèmes en matière de logement. Comparativement aux autres ménages canadiens, les ménages autochtones hors réserves courent davantage le risque de vivre dans des logements qui sont inacceptables (ont besoin d'importantes réparations, sont surpeuplés et représentent au moins 30 p. 100 de leur revenu). Étant donné leur revenu moyen relativement plus faible, un plus grand nombre de ménages autochtones ne sont pas en mesure de s'offrir un logement acceptable qui répond aux trois normes en vigueur. En conséquence,

une plus grande proportion de ménages autochtones ont des besoins impérieux en matière de logement. En 2001, 25 p. 100 des ménages autochtones hors réserves avaient des besoins impérieux en matière de logement, comparativement à 16 p. 100 pour les ménages non autochtones.

Dans de nombreux cas, on peut associer la taille insuffisante des logements et le surpeuplement à un tas de problèmes de santé. Par exemple, la moisissure peut occasionner des complications du système respiratoire et du système immunitaire. Les logements surpeuplés peuvent favoriser la transmission de maladies infectieuses comme la tuberculose et l'hépatite A, multiplier les risques de blessures et occasionner des problèmes de santé mentale, des tensions et de la violence familiales. En 2000, les cas de tuberculose dans les Premières nations dans les réserves étaient environ six fois plus nombreux que pour le Canada dans son ensemble. (*Source* : Santé Canada 2004; *Données ministérielles de base*, AINC, 2002)

Logement : les Premières nations dans les réserves

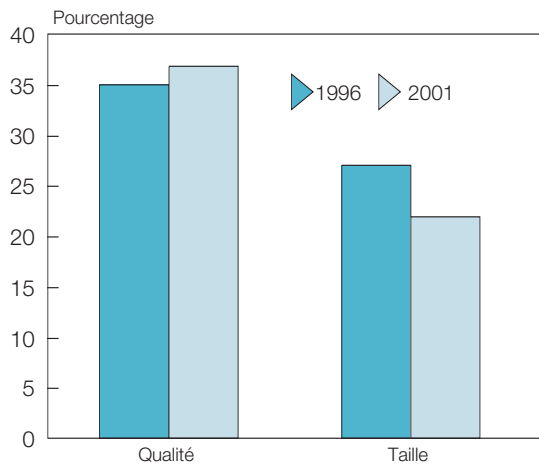
Niveau et tendances actuels

Les normes de la taille et de la qualité aident à déterminer la mesure dans laquelle les logements des Premières nations dans les réserves sont



Figure 4.10

Ménages autochtones vivant dans les réserves, dans des logements ne répondant pas aux normes de la qualité ou de la taille, Canada, 1996 et 2001



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, indicateurs de données sur le logement d'après le recensement, 2004.

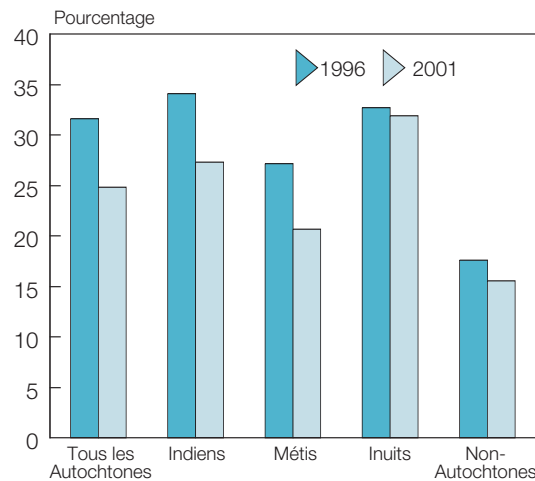
acceptables (veuillez consulter le Tableau 4.5 pour la définition de logement acceptable).³

Le pourcentage d'Autochtones vivant dans des logements de qualité inacceptable dans les réserves a augmenté pour passer de 35 p. 100 en 1996 à 37 p. 100 en 2001. Toutefois, le pourcentage de ménages vivant dans des logements non convenables dans les réserves a diminué pour passer de 27 p. 100 en 1996 à 22 p. 100 en 2001. (Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement)

3. On ne peut évaluer l'abordabilité des logements dans les réserves car le coût des refuges n'est pas recueilli dans le cadre du recensement pour les ménages vivant dans les réserves, dont le coût du logement est couvert aux termes d'ententes relatives au logement pour les bandes.

Figure 4.11

Ménages autochtones et non autochtones hors réserves ayant un besoin impérieux de logement, par groupe d'autochtones, Canada, 1996 et 2001



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2004
Note : L'expression « Non réserve » utilisée par la SCHL équivaut à l'expression « off reserve ».

Logement : besoins impérieux de logement hors réserves

Niveau et tendances actuels

Entre 1996 et 2001, le logement des Autochtones hors réserves s'est amélioré. En 2001, 24,8 p. 100 des ménages autochtones hors réserves avaient un besoin impérieux de logement, en baisse contre 31,6 p. 100 en 1996. En tout, 31,9 p. 100 des ménages inuits avaient un besoin impérieux de logement, en baisse contre 32,7 p. 100 en 1996; la proportion des ménages indiens inscrits et non inscrits dans ce cas était de 27,3 p. 100, en baisse contre 34,1 p. 100, et le pourcentage des

ménages métis à cette enseigne était de 20,6 p. 100 contre 27,2 p. 100.

(*Source* : Société canadienne d'hypothèques et de logement)

Logement : surpeuplement

Les Autochtones sont davantage exposés au risque de vivre dans des logements surpeuplés que les autres Canadiens, même si la situation s'est légèrement améliorée. Selon Statistique Canada, on parle de surpeuplement lorsqu'un logement est habité par l'équivalent d'une personne ou plus par pièce⁴.

En 2001, 17 p. 100 des Autochtones vivant hors réserves habitaient dans des logements surpeuplés, en baisse contre 22 p. 100 cinq ans plus tôt. En comparaison, environ 7 p. 100 de la population canadienne vivaient dans des logements surpeuplés en 2001. (*Source* : Statistique Canada, 2001)

Le surpeuplement est toujours un problème pour les Inuits. En 2001, plus de la moitié (53 p. 100) des Inuits vivaient dans des logements surpeuplés, légèrement en baisse contre 61 p. 100 cinq ans auparavant. Sur les quatre régions inuites (Inuvialuit, Nunavut, Nunavik et Labrador), le Nunavik, dans le Nord du Québec, était la seule région inuite où la situation du surpeuplement ne s'était pas améliorée entre 1996 et 2001. Au Nunavik, 68 p. 100 des Inuits vivaient dans des logements

surpeuplés en 2001, légèrement en hausse contre 67 p. 100 en 1996.

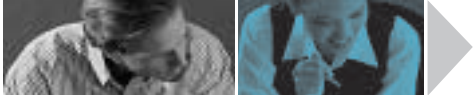
Entre 1996 et 2001, le surpeuplement a diminué :

- ▶ pour les Inuits du Nunavut, passant de 63 p. 100 à 54 p. 100;
- ▶ pour les Inuits vivant au Labrador, passant de 33 p. 100 à 28 p. 100;
- ▶ pour la région d'Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest, passant de 51 p. 100 à 35 p. 100. (*Source* : Statistique Canada, 2001)

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes résultats contribuent à la mise en place *Des collectivités autochtones en santé* au moyen de leurs objectifs stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

4. Contrairement à la définition de *taille* de la SCHL, qui se réfère au nombre suffisant de chambres selon la taille et la composition des ménages, Statistique Canada définit le *surpeuplement* comme la condition des logements habités par l'équivalent d'une personne ou plus par pièce, p. ex. trois personnes dans un appartement d'une chambre.



Résultat du gouvernement du Canada

Ministère/organisme

Des collectivités autochtones en santé

- Affaires indiennes et du Nord Canada
- Agence Parcs Canada
- Défense nationale
- Environnement Canada
- Gendarmerie royale du Canada
- Infrastructures Canada
- Justice Canada
- Patrimoine canadien
- Résolution des questions des pensionnats indiens Canada
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- Santé Canada
- Sécurité publique et Protection civile Canada (ex-Solliciteur général Canada)
- Service correctionnel Canada

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada

Pourquoi est-ce important?

À l'instar des autres Canadiens (voir le chapitre III), on parle de démocratie efficace pour les Autochtones lorsque les droits des citoyens sont respectés du point de vue de la Constitution, de la Charte des droits et de la règle de droit. Dans le cas des peuples autochtones, la relation particulière qu'ils entretiennent avec le gouvernement du Canada constitue une autre dimension.

La démocratie efficace sous-tend la capacité de la société canadienne à progresser pour améliorer la qualité de vie des Autochtones. Bien qu'une grande partie de cet effort doive provenir des collectivités autochtones elles-mêmes, le gouvernement du Canada peut aussi travailler en partenariat avec d'autres gouvernements pour atteindre cet objectif.

La façon dont les Autochtones pratiquent la démocratie et communiquent avec les autres Canadiens est le résultat de plus de 400 ans de coexistence avec les non-Autochtones. La Commission royale sur les peuples autochtones a fait remarquer que « politiquement, la période initiale de contact fut aussi un moment de reconnaissance mutuelle où les sociétés autochtone et non autochtone semblèrent avoir décidé,

quoique parfois avec réticence, que la meilleure solution était de traiter l'autre comme un égal politique dans les domaines les plus importants ». (Source : Rapport de la CRPA, volume 1, chapitre 5) L'évolution des relations des Autochtones avec les autres Canadiens, et des Autochtones avec les gouvernements, s'inscrira dans ce contexte historique.

Les Autochtones participent activement à la mise en place d'institutions au sein de la société, qu'il s'agisse d'associations professionnelles ou de fédérations régionales, de centres d'amitié, de conseils tribaux ou d'associations provinciales-territoriales des Premières nations. Nombreux sont les Autochtones qui croient qu'une activité volontaire accrue contribuera à renforcer leurs collectivités. (Source : Institut sur la gouvernance : *Governance and Good Governance : International and Aboriginal Perspectives*, décembre 1999)

Bien que la mise en place de nombreuses institutions et organisations autochtones soit une tendance positive, la participation électorale des Autochtones est apparemment inférieure à celle des autres Canadiens – taux lui-même en baisse (voir le chapitre III). Selon des recherches restreintes (lesquelles varient d'un groupe autochtone à un autre), le taux de participation



électorale des Autochtones à l'élection fédérale de 2000 était de 48 p. 100, soit inférieur de 16 p. 100 au taux applicable à la population générale. (Source : *La participation des Autochtones aux élections fédérales canadiennes : Tendances et conséquences, Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, 2003)

Les Autochtones participent aux activités des gouvernements autochtones et locaux, partout au Canada, et ils sont représentés au sein des assemblées législatives aux niveaux fédéral et provincial-territorial. Au niveau fédéral, à l'élection de juin 2004, quatre députés autochtones ont été élus (1 Inuit, 1 Métis et 2 membres des Premières nations). On compte également cinq sénateurs autochtones (2 Inuits, 1 Métis et 2 membres des Premières nations).

Progression de la gouvernance

Dans les systèmes de gouvernement autochtones traditionnels, « le fait de rendre des comptes n'était pas simplement un objectif du système, cela faisait partie intégrante du système ». (Source : Rapport de la CRPA, volume 2, chapitre 3) Au même titre que les autres Canadiens, les Autochtones exigent une transparence et une reddition de comptes accrues de la part de leurs gouvernements. Le gouvernement du Canada a donné suite à leur demande en convoquant une table ronde sur la responsabilité à l'égard des résultats, l'une des six tables sectorielles prévues pour donner suite à la Table ronde

Canada-Autochtones d'avril 2004. Le gouvernement du Canada s'est également engagé, dans le budget de 2004, à travailler avec les Premières nations pour créer un Centre indépendant pour la gouvernance des Premières nations.

Des gouvernements stables et responsables, qui reflètent les besoins et les valeurs de leurs collectivités et agissent en conséquence, sont essentiels à une démocratie efficace. Le gouvernement du Canada s'est engagé, avec les collectivités autochtones, à mettre en place une démocratie plus efficace au moyen de plusieurs mécanismes : le processus de règlement des revendications territoriales globales des Autochtones, le processus de négociation de l'autonomie gouvernementale (à la fois avec les groupes qui négocient les revendications territoriales globales et avec les Premières nations qui ne négocient pas), et d'autres instruments comme la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*.

En ce qui concerne le règlement des revendications territoriales globales, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, la plupart des Premières nations et des groupes inuits ont conclu des accords définitifs de revendications territoriales au cours des dernières années du XX^e siècle. Certaines Premières nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont toujours en train de négocier des accords de revendications territoriales globales et d'autonomie gouvernementale.

Le Canada a donné la sanction royale à l'entente définitive des Nisga'as en avril 2000. L'entente des Nisga'as représente le premier traité contemporain qui applique explicitement la protection conférée par traité et reconnue du point de vue constitutionnel à la fois aux droits à l'autonomie gouvernementale et aux droits territoriaux. (Source : *Données ministérielles de base*, AINC, 2002)

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'Accord Tlicho a été conclu en août 2003, et à Terre-Neuve-et-Labrador, la Labrador Inuit Association a ratifié son entente finale sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale en mai 2004; il s'agissait du plus important règlement de cet ordre conclu dans le monde.

Au chapitre de l'autonomie gouvernementale, le Canada a donné la sanction royale à la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la première nation de Westbank* (Colombie-Britannique) en mai 2004. Des négociations sont en cours sur l'autonomie gouvernementale avec de nombreuses autres Premières nations et des organisations régionales des Premières nations.

La *Loi sur la gestion des terres des premières nations* (LGTPN) a été adoptée par le Parlement en 1999, selon l'initiative de 14 bandes visées par la *Loi sur les Indiens*, souhaitant gérer leurs terres de réserve différemment de ce que prévoit la *Loi sur les Indiens*, afin d'améliorer les possibilités de

développement économique. Chaque collectivité ayant opté en faveur de la LGTPN doit adopter un code foncier conformément à l'entente-cadre qui remplace les dispositions de la *Loi sur les Indiens* relatives à la gestion des terres.

Arrangements en matière de fiscalité avec les Premières nations

Depuis 1997, le gouvernement du Canada a conclu des arrangements fiscaux avec les gouvernements intéressés des Premières nations. En vertu de ces arrangements, les gouvernements des Premières nations prélèvent des taxes sur leurs terres, qui sont pleinement harmonisées avec les taxes fédérales et payables à la fois par les Indiens inscrits et par les Indiens non inscrits. Ces arrangements renforcent la responsabilité consistant à améliorer la gouvernance des bandes indiennes et des Premières nations autonomes.

Le gouvernement du Canada a conclu des arrangements fiscaux permettant à dix bandes indiennes de prélever une taxe sur les ventes effectuées sur leurs réserves de combustible, de produits du tabac et de boissons alcoolisées. Le Canada et huit Premières nations autonomes du Yukon ont aussi conclu des ententes au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des accords de partage des recettes fiscales.

En 2003, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur la taxe sur les produits et services des premières*



nations (LTPSPN) pour habilitier les Premières nations intéressées à imposer, sur leurs terres, une taxe sur les produits et services des Premières nations alignée sur la TPS (elle s'applique de la même façon et au même taux). Le 1^{er} juillet 2004, le gouvernement avait conclu des ententes d'administration fiscale au titre de la LTPSPN avec huit Premières nations autonomes du Yukon, et il envisage d'en conclure avec les bandes indiennes et d'autres Premières nations autonomes, au cours des années à venir.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs sont en voie d'élaboration pour *Le rendement du Canada 2005*.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Une démocratie efficace et de liens renforcés entre les Autochtones et le Canada* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada	Affaires indiennes et du Nord Canada Patrimoine canadien

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

V. La santé des Canadiens

Introduction

La santé est un état de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie. Divers facteurs se conjuguent pour influencer sur la santé de la population : les antécédents familiaux, le milieu social, physique et économique, les capacités d'adaptation personnelles et l'accès aux services de soins de santé. Même si les Canadiens sont en meilleure santé aujourd'hui que dans le passé, les progrès accomplis ne sont pas uniformes et il existe encore des disparités marquées. Par exemple, les disparités sont évidentes lorsqu'on ventile l'état de santé selon le sexe, l'âge, la situation socio-économique et le lieu de résidence. Certains groupes au Canada, par exemple les peuples autochtones, sont généralement en moins bonne santé que la population dans son ensemble (voir le chapitre IV).

Le rôle du gouvernement du Canada dans le domaine de la santé

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont tous un rôle à jouer dans le domaine de la santé au Canada. Les responsabilités du gouvernement du Canada se répartissent en cinq grands domaines :

- ▶ Assurer la prestation de services de soins de santé directs à des groupes spécifiques, notamment les anciens

combattants, les militaires, les détenus des pénitenciers fédéraux, les demandeurs du statut de réfugié, les membres en service actif de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que les membres des Premières nations vivant dans les réserves et les Inuits.

- ▶ Protéger la santé des Canadiens en travaillant avec d'autres intéressés pour établir des normes et des lignes directrices, et pour s'assurer que les Canadiens obtiennent des renseignements exacts et en temps opportun sur la santé, pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. Par exemple, le gouvernement du Canada réglemente les produits pharmaceutiques et les appareils médicaux, surveille la salubrité des approvisionnements en vivres du Canada ainsi que les effets sur la santé des changements qui s'opèrent dans l'environnement.
- ▶ Soutenir le système de soins de santé en établissant et en appliquant des normes ou des principes nationaux au moyen de la *Loi canadienne sur la santé*, et apporter un soutien financier aux régimes de soins de santé des provinces/territoires au moyen de transferts fiscaux.
- ▶ Promouvoir des stratégies visant à améliorer la santé de la population. Ces stratégies – dans des domaines comme la prévention des maladies et l'éducation – se conjuguent pour



amener d'autres intéressés à éduquer les Canadiens, à les informer et à les encourager à participer activement à l'amélioration de leurs propres santé et bien-être.

- ▶ Représenter le Canada au sein de forums internationaux sur des initiatives mondiales dans le domaine de la santé et participer aux efforts multilatéraux déployés pour éradiquer la maladie, améliorer la santé et réduire le risque.

Le présent chapitre mesure les progrès accomplis au regard des deux résultats clés du gouvernement du Canada liés à la santé des Canadiens :

1. Une population en santé;
2. Un système de soins de santé robuste.

L'ensemble d'indicateurs relatifs à la santé dont il est question dans le présent rapport ne couvre pas tous les aspects de la santé au Canada. D'autres publications récentes traitent d'un large éventail d'indicateurs de la santé : *Les Canadiens en santé – Rapport fédéral sur les indicateurs comparables de la santé* (gouvernement du Canada, 2003) et *Les soins de santé au Canada, 2004* (Institut canadien d'information sur la santé).

Résultat du gouvernement du Canada : Une population en santé

Pourquoi est-ce important?

Tout comme la santé est essentielle à une vie heureuse et productive et à la longévité, une population en santé est un élément essentiel d'un pays prospère. Le régime de santé publique du Canada vise à assurer et à améliorer la santé des Canadiens. Le domaine de la santé relève de la compétence du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, et des municipalités. La santé publique exige aussi la collaboration de multiples secteurs, dont la santé, l'agriculture et l'environnement, et la participation active des particuliers, des groupes communautaires, des organismes non gouvernementaux, des entreprises et des organismes du secteur public (p. ex. des écoles).

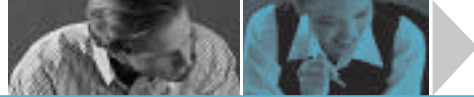
La santé publique met l'accent sur des facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui ont des répercussions sur la santé et sur les collectivités et les lieux où vit, apprend, travaille et se divertit la population. La santé publique exerce cinq grandes fonctions : (Source : Institut de recherche en santé du Canada, 2003)

- ▶ La promotion de la santé (mesures touchant la santé et le bien-être dans leur ensemble);
- ▶ La prévention (de maladies spécifiques, des blessures et des problèmes sociaux);

- ▶ La protection (services de prévention et d'urgence);
- ▶ La surveillance (de l'évolution des maladies pour intervenir en temps opportun);
- ▶ L'évaluation de la santé de la population (mesure, contrôle et rapport sur l'état de santé de la population).

Pour soutenir les activités relatives à la santé de la population et protéger la santé des Canadiens, le gouvernement du Canada applique des stratégies dans chacun de ces domaines. Les efforts qu'il déploie prennent la forme de diverses activités, consistant notamment en des interventions face aux menaces que présentent des maladies infectieuses qui surgissent ou réapparaissent, l'immunisation, la planification d'urgence, la salubrité du système d'approvisionnement en sang, des aliments et de l'eau, la nutrition, l'hygiène, le développement de la petite enfance, la santé et la sécurité au travail, ainsi que la promotion et le développement de l'activité physique et du sport.

Pour veiller à ce que le système de santé publique du Canada soit en mesure de réagir face aux menaces que posent les maladies infectieuses qui surgissent et qui réapparaissent, en 2004, le gouvernement a créé l'Agence de santé publique du Canada et a amorcé la mise sur pied des Six premiers Centres nationaux de



collaboration en santé publique pour servir de catalyseur au profit de la prévention et du contrôle des maladies, et intervenir en cas d'urgence. Les ressources allouées à la nouvelle agence dans le budget de 2004 permettront la détection précoce de l'apparition des maladies et la mobilisation plus rapide des ressources pour y faire face.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs relatifs à l'état de santé et aux résultats concernant la santé nous renseignent sur la santé de la population globale. Les quatre indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada en ce qui touche la santé de la population :

- ▶ **L'espérance de vie**, mesurée selon le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre, en fonction des statistiques de mortalité pour une période d'observation donnée;
- ▶ **L'auto-évaluation de l'état de santé**, par la population (âgée de 12 ans et plus) qui juge son propre état de santé excellent, très bon, bon, plus ou moins bon ou mauvais;
- ▶ **La mortalité infantile**, mesurée par le nombre de décès chez les enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes;
- ▶ **Les modes de vie sains**, mesurés d'après l'activité physique et le poids corporel.

Chaque indicateur, décrit ci-dessous, donne un aperçu de l'état de santé global des Canadiens.

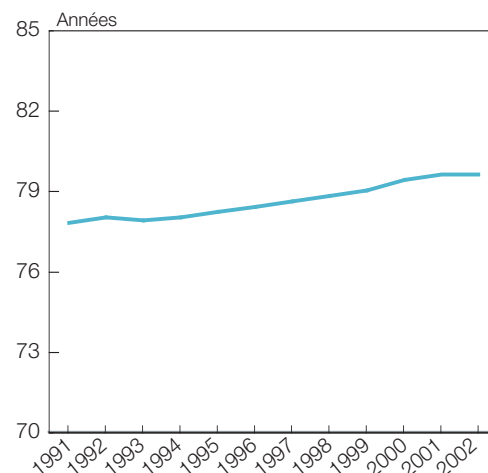
Espérance de vie

Niveau et tendance actuels

Bien que l'espérance de vie soit une mesure de la longévité et non de la qualité de vie, cette donnée est largement utilisée comme indicateur de l'état de santé d'une population.

Au Canada, l'espérance de vie a atteint 79,7 ans en 2002, comparativement à 77,8 ans en 1991. Une femme née en 2002 peut s'attendre à vivre jusqu'à 82,1 ans, et un homme, jusqu'à 77,2 ans (l'espérance de vie chez les femmes est demeurée inchangée tandis que l'espérance de vie chez les hommes s'est accrue de 0,2 an par rapport à 2001). (Source : Statistique Canada, *Le Quotidien*, 27 septembre 2004)

Figure 5.1
Espérance de vie à la naissance, Canada, 1991 à 2002



Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Base de données sur la naissance et la mortalité, 2004.

Comparaison internationale

Les gains remarquables acquis au titre de l'espérance de vie dans les pays du G-7 au cours des quatre dernières décennies sont essentiellement attribuables à la hausse des niveaux de vie, aux interventions en santé publique et aux progrès dans le domaine médical. D'après l'OCDE, c'est au Japon que l'espérance de vie était la plus élevée des pays du G-7 pour l'année 2001 (81,5 ans), puis en Italie (79,8 ans) et au Canada (79,7 ans). Les États-Unis se situent au dernier rang des pays du G-7, l'espérance de vie étant de 77,1 ans. (Source : OCDE, *Éco-Santé*, 2004)

Auto-évaluation de l'état de santé

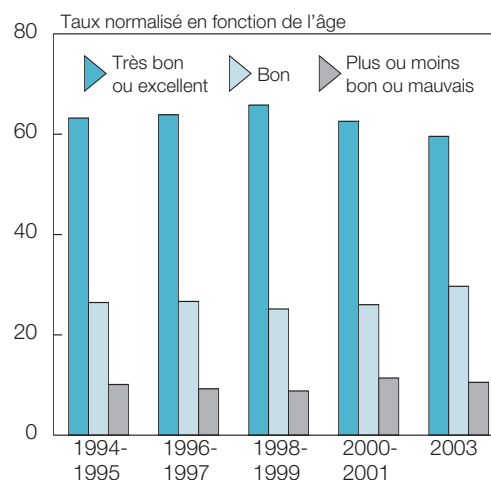
Niveau et tendances actuels

L'auto-évaluation de l'état de santé est un indicateur largement reconnu des éventuels problèmes de santé, ou de l'existence de problèmes de santé évalués de façon plus objective.

Au cours de la décennie écoulée, la proportion de Canadiens ayant jugé leur état de santé excellent ou très bon a baissé, tant chez les hommes que chez les femmes de tous les groupes d'âge. En 2003, 59,6 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont jugé que leur santé était excellente ou très bonne, en baisse contre 62,5 p. 100 en 2000-2001 et 63,3 p. 100 en 1994-1995. Toutefois, le pourcentage de Canadiens ayant jugé leur santé bonne a augmenté pour passer de 26,5 p. 100 en 1994-1995 à 29,7 p. 100 en 2003.

Figure 5.2

Autoévaluation de l'état de santé des Canadiens, âgés de 12 ans et plus, 1994 à 2003



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population 1994-1999, Enquête nationale sur la santé des collectivités canadiennes 2000-2003.

Le pourcentage de Canadiens ayant jugé leur santé plus ou moins bonne ou mauvaise a légèrement augmenté, pour passer de 10,2 p. 100 en 1994-1995 à 10,6 p. 100 en 2003. En général, la proportion de Canadiens ayant jugé leur santé plus ou moins bonne ou mauvaise augmentait en fonction de l'âge et des faibles niveaux de scolarité et de revenu. De plus, une proportion accrue de Canadiens qui fumaient, étaient obèses et faisaient peu d'exercices ont jugé leur santé plus ou moins bonne, ou mauvaise. (Source : Statistique Canada, « Le contexte socioéconomique régional et la santé », *Rapports sur la santé*, 2002)

Comparaison internationale

Sur la scène internationale, le Canada vient au deuxième rang après les États-Unis pour ce qui est du pourcentage de la population jugeant son état de santé au moins bon. (Source : OCDE, *Éco-Santé*, 2004)



D'après l'*Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé*, la grande majorité des deux pays – 88 p. 100 des Canadiens et 85 p. 100 des Américains – ont jugé leur santé bonne, très bonne ou excellente en 2003.

Les Américains étaient légèrement plus nombreux à juger leur santé excellente que les Canadiens. En fait, cet écart tient aux 15 p. 100 d'Américains âgés de 65 ans et plus qui ont jugé leur santé excellente, soit près de deux fois la proportion de seulement 8 p. 100 des Canadiens de ce groupe d'âge. (Source : Statistique Canada, *Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé*, 2004)

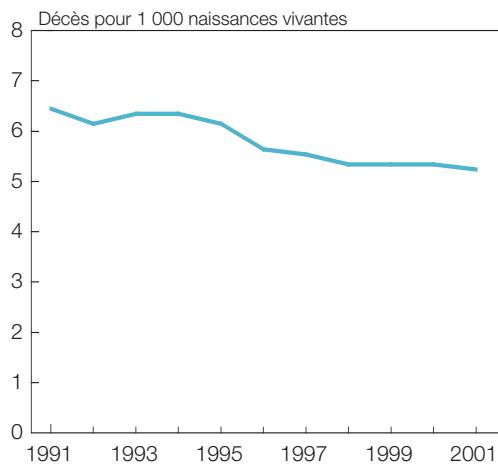
Mortalité infantile

Niveau et tendances actuels

Le taux de mortalité infantile est l'un des indicateurs le plus utilisé pour établir l'état de santé d'une société.

Figure 5.3

Taux de mortalité infantile au Canada, 1991 à 2001



Source : Base de données CANSIM, Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Bases de données sur la naissance et la mortalité, 2004.

Il dépend de plusieurs facteurs, dont le revenu, le degré de scolarité des mères et les services de santé.

Le taux de mortalité infantile au Canada a baissé, passant de 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 5,2 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2001. La baisse du taux de mortalité infantile s'inscrit dans la tendance amorcée au cours des dernières décennies. (Source : Statistique Canada, 2003)

Comparaison internationale

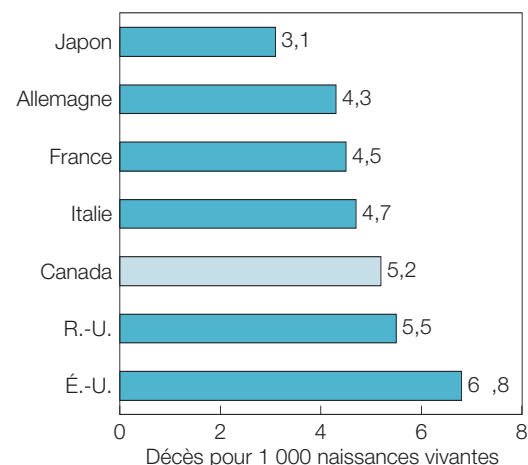
Le Canada occupait le cinquième rang au sein du G-7 en 2001, avec 5,2 morts infantiles pour 1 000 naissances vivantes. (Source : OCDE, *Éco-Santé*, 2004)

Modes de vie sains

Les modes de vie sains sont des façons de vivre, qui englobent l'hygiène de vie et les choix personnels, que les particuliers adoptent et qui influencent leur état de santé.

Figure 5.4

Taux de mortalité infantile, pays du G-7, 2001



Source : OCDE, *Éco-Santé*, 2004.

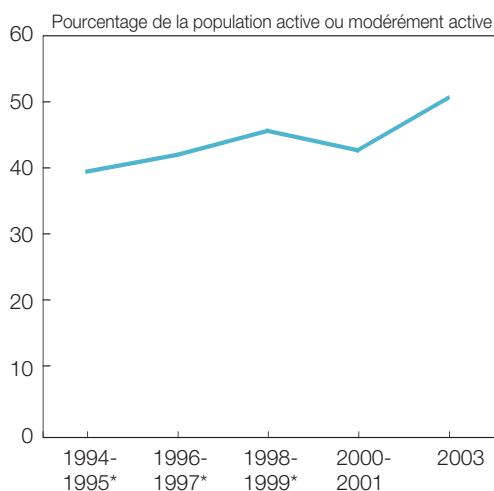
Certaines composantes importantes d'un mode de vie sain sont l'activité physique, le poids corporel et le fait de ne pas fumer. On a montré que les modes de vie sains étaient clairement associés à la réduction du risque de problèmes de santé.

Modes de vie sains : activité physique

Niveau et tendances actuels

Le taux d'activité physique parmi la population canadienne a considérablement augmenté au cours de la décennie écoulée. En 2003, 50,4 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont pratiqué une activité physique d'intensité au moins modérée pendant leurs moments de loisir, soit une hausse de 7,8 points de

Figure 5.5
Taux d'activité physique pendant les moments de loisir des Canadiens âgés de 12 ans et plus, 1994-1995 à 2003



* Données pour 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999, excluant les territoires.
Source : Statistique Canada, ENSP, 1994-1999, ESCC 2002-2003

pourcentage par rapport à l'enquête menée en 2000-2001 et de 11 points de pourcentage par rapport à l'enquête menée en 1994-1995.

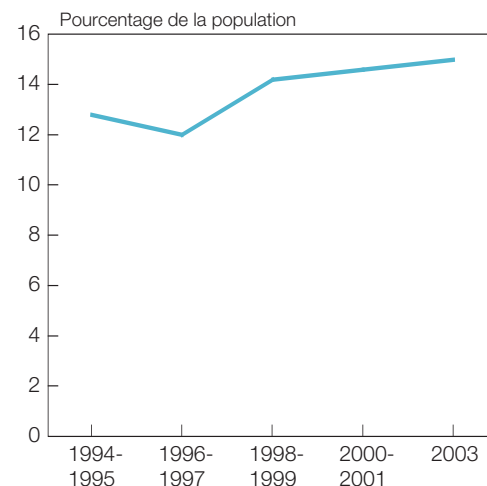
(Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2004)

Modes de vie sains : poids corporel

Niveau et tendances actuels

À ce chapitre, la proportion de Canadiens dont l'indice de masse corporelle (IMC) est d'au moins 30,0 a augmenté au cours de la décennie écoulée. L'IMC⁵ est une mesure permettant de classer le poids corporel et la taille, pour établir les risques pour la santé. Selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale

Figure 5.6
Proportion de Canadiens obèses (IMC de 30,0 ou plus)* âgés de 18 ans et plus, de 1994-1995 à 2003



*Lignes directrices de Santé Canada, IMC.
Source : Statistique Canada, ENSP 1994-1999, ESCC 2002-2003.

5. L'IMC est un chiffre indiquant le rapport du poids d'une personne à sa taille.



de la santé (OMS) et de Santé Canada, un IMC supérieur ou égal à 30,0 est considéré comme un état d'obésité.

Entre 1994-1995 et 2003, le nombre de Canadiens considérés comme obèses a augmenté pour passer de 13,2 p. 100 à 14,9 p. 100, et atteindre 2,8 millions de personnes. Environ 15,9 p. 100 d'hommes adultes et 13,9 p. 100 de femmes adultes sont considérés comme obèses. Les taux d'obésité étaient plus élevés dans le groupe des 45 à 64 ans.

Le pourcentage de Canadiens qui font de l'embonpoint (IMC compris entre 25,0 et 29,9) a légèrement augmenté au cours des trois dernières années. En 2003, 33,3 p. 100 de la population adulte âgée de 18 ans et plus étaient dans ce cas, comparativement à 32,4 p. 100 en 2000-2001.

Comparaison internationale

Le nombre de personnes qui font de l'embonpoint et sont considérées comme obèses a augmenté dans tous les pays de l'OCDE au cours des deux dernières décennies. Selon *Éco-Santé* 2004 de l'OCDE, les États-Unis enregistrent la plus forte proportion d'adultes considérés comme faisant de l'embonpoint ou obèses, suivis du Mexique, du Royaume-Uni et de l'Australie.

D'après l'*Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé* dont les résultats ont été publiés en 2004, les taux d'obésité sont plus élevés aux États-Unis qu'au Canada (21 p. 100 contre 15 p. 100), essentiellement en

raison de la proportion de femmes considérées comme obèses dans les deux pays. Une Américaine sur cinq était obèse comparativement à environ une Canadienne sur huit (21 p. 100 contre 13 p. 100). Il n'y avait pas d'écarts marqués dans la répartition de l'IMC entre les hommes, dans les deux pays.

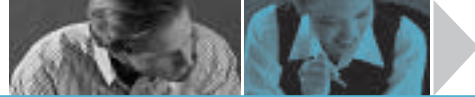
Renseignements additionnels

En cliquant sur le lien prévu dans la version électronique du rapport, le lecteur peut accéder à de l'information sur d'autres indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis par le Canada au regard du thème *Une population en santé* : Antitabagisme.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Une population en santé* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Une population en santé	Agence canadienne d'inspection des aliments Agence de santé publique Agriculture et Agroalimentaire Canada Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Environnement Canada Instituts de recherche en santé du Canada Patrimoine canadien Pêches et Océans Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ressources naturelles Canada Santé Canada Transports Canada



Résultat du gouvernement du Canada : Un système de soins de santé robuste

Pourquoi est-ce important?

Le système de soins de santé universel canadien subventionné par l'État est la manifestation concrète des principes de la justice et de l'équité qui définissent notre identité canadienne. Les Canadiens sont toujours fiers de leur système de santé publique, tout en craignant pour son avenir, préoccupés notamment par des questions de durabilité, les temps d'attente, les besoins non satisfaits et la disponibilité du personnel des services de santé.

L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des soins de santé repose sur un principe fondamental : tous les Canadiens doivent pouvoir accéder en temps opportun à des soins de qualité. Le 16 septembre 2004, les premiers ministres se sont entendus sur un *Plan décennal pour consolider les soins de santé*, un plan d'action, étalé sur dix ans, qui comporte un engagement de financement substantiel et prévisible, et qui traduit l'engagement clair que partagent toutes les provinces et tous les territoires à obtenir des résultats tangibles pour les Canadiens.

L'entente donne suite directement à la principale priorité des Canadiens – réduire le temps d'attente et améliorer l'accès aux soins de santé. Les premiers ministres se sont engagés à réduire significativement le temps

d'attente dans des domaines prioritaires (tels que le cancer, les maladies du cœur et les remplacements articulaires) d'ici le 31 mars 2007. Les premiers ministres ont également accepté d'établir des indicateurs comparables d'accès aux professionnels des soins de santé, aux procédures de diagnostic et de traitement et d'informer les citoyens au moyen d'un rapport que l'ensemble des autorités compétentes seront tenues de produire d'ici le 31 décembre 2005.

Le gouvernement a annoncé l'affectation de 18 milliards de dollars au cours des six prochaines années (un total de 41 milliards de dollars sur dix ans) pour renouveler le financement fédéral à l'appui du plan d'action pour la santé. Les nouveaux fonds serviront à renforcer l'aide permanente du gouvernement du Canada pour la santé, au moyen du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et à s'attaquer à la question du temps d'attente, afin que les Canadiens puissent recevoir des services de soins de santé essentiels au moment voulu. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à fournir des fonds de plus en plus importants à long terme pour les soins de santé, on s'attend à ce que les transferts en espèces aux provinces et aux territoires pour la santé atteignent 22,5 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui représente un taux

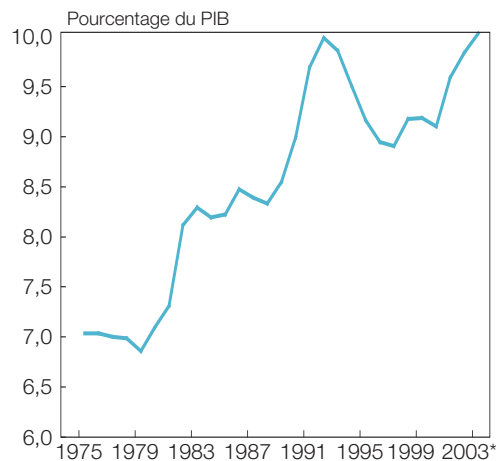
de croissance annuel moyen de 15,6 p. 100 par année, à compter de 2003-2004.

Augmentation des dépenses consacrées aux soins de santé au Canada

L'Institut canadien d'information sur la santé estime qu'en 2003 le Canada a consacré 121,4 milliards de dollars aux soins de santé, soit une moyenne de 3 839 \$ par personne. C'est ainsi que la part de l'économie globale – le produit intérieur brut (PIB) – consacrée aux soins de santé est revenue à son niveau historique de 10 p. 100, atteint pour la première fois en 1992. (Source : Institut canadien d'information sur la santé, *Les soins de santé au Canada*, 2004)

Figure 5.7

Dépenses totales consacrées à la santé, en pourcentage du produit intérieur brut, Canada, 1975 à 2003



*Prévisions

Source : Institut canadien d'information sur la santé, Statistique Canada, 2004.

À l'heure actuelle, les dépenses publiques représentent sept dollars de chaque tranche de dix dollars

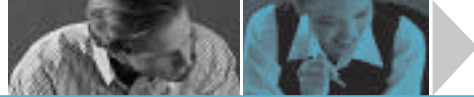
consacrée aux soins de santé. En 2003, les gouvernements et les programmes de sécurité sociale ont été à l'origine de dépenses dépassant légèrement 84,8 milliards de dollars. En 2003, les dépenses publiques en matière de santé ont été supérieures de 40 p. 100 à celles de 1993.

Mesures de suivi du progrès

Les données administratives et les données d'enquête sur la qualité du service, par exemple l'accessibilité (le service est facile à obtenir et obtenu dans un délai raisonnable) et l'acceptabilité (le service fourni répond aux besoins des clients) présentent des limites. L'utilisation de dossiers administratifs pour recueillir systématiquement des indicateurs sur la qualité du service, par exemple le temps d'attente, est un phénomène relativement nouveau au Canada. Les administrations publiques travaillent à l'élaboration de méthodes comparables et uniformes, en particulier des approches qui permettent d'évaluer le temps d'attente, selon la gravité de la maladie.

Les deux indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard d'*Un système de soins de santé robuste* :

- **Le temps d'attente**, mesuré d'après les temps d'attente médians déclarés par les intéressés, pour obtenir des services spécialisés, selon le type de service et la population âgée de 15 ans et plus;



- La **satisfaction des patients**, mesurée par la population âgée de 15 ans et plus ayant reçu des soins de santé⁶ au cours des 12 derniers mois qui a évalué sa satisfaction à l'égard de ces services (très satisfaite ou quelque peu satisfaite). L'évaluation perçue de la qualité des services reçus (excellente ou bonne) est une autre composante de cet indicateur.

Temps d'attente

Niveau et tendances actuels

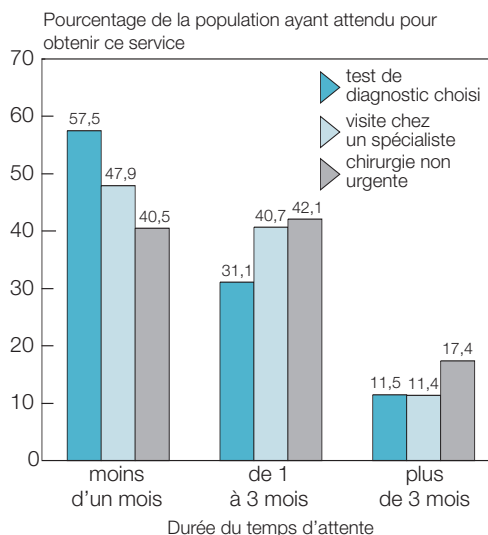
À l'échelle nationale, le temps d'attente médian déclaré par les intéressés pour consulter un spécialiste (visites chez un spécialiste pour une maladie ou une condition nouvelle) était de quatre semaines. En d'autres termes, la moitié des personnes ont attendu plus longtemps et la moitié ont attendu moins longtemps. Le temps d'attente médian pour des chirurgies non urgentes était de 4,3 semaines, et pour des tests de diagnostic, de trois semaines. Environ 20 p. 100 des personnes qui ont dû attendre pour obtenir des services spécialisés ont indiqué que cette attente avait nui à leur vie (p. ex. inquiétude, stress et anxiété, et douleurs). (Source : Statistique Canada, *Accès aux services de soins de santé au Canada*, 2003)

Dans l'ensemble, la majorité des Canadiens ayant obtenu l'un des

trois types de services spécialisés (visite chez un spécialiste, chirurgie non urgente et test de diagnostic) ont attendu trois mois ou moins. Les personnes qui ont attendu pour consulter un spécialiste ou obtenir un test de diagnostic étaient plus susceptibles d'obtenir des soins dans un délai d'un mois que les personnes qui attendaient pour une chirurgie non urgente. Les données comparables sur le temps d'attente déclaré par les intéressés au niveau provincial montrent que les temps d'attente variaient d'une province à l'autre.

Figure 5.8

Répartition du temps d'attente selon la durée, Canada, 2003



Source : Statistique Canada, *Accès aux services de soins de santé au Canada*, 2004.

La majorité (57,5 p. 100) des personnes qui ont dû attendre pour des tests de diagnostic choisis ont

6. Les services de santé sont ventilés comme suit : services de soins de santé dans leur ensemble; soins hospitaliers; soins par un médecin; soins communautaires; ligne téléphonique sur la santé ou services de télésanté.

attendu moins d'un mois. Environ 12 p. 100 ont dit avoir attendu plus de trois mois. Malgré les variations d'une province à l'autre en ce qui touche la proportion des personnes qui ont attendu plus de trois mois, aucun taux provincial n'était, sur le plan statistique, différent du taux national.

Parmi les personnes qui ont consulté un spécialiste, 47,9 p. 100 ont attendu moins d'un mois. Les résultats oscillaient entre 40 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador et 54 p. 100 au Québec. Pour ce qui est des temps d'attente prolongés, 11,4 p. 100 des intéressés ont dit avoir attendu plus de trois mois. À ce chapitre, le pourcentage oscille entre 8 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard et 21 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans le cas des chirurgies non urgentes, 40,5 p. 100 des personnes ont attendu moins d'un mois. À l'échelle provinciale, les résultats oscillaient entre 34 p. 100 au Québec et 50 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, environ 17 p. 100 des personnes ont déclaré avoir attendu plus de trois mois pour une chirurgie non urgente. Le taux était considérablement inférieur à Terre-Neuve-et-Labrador, à 10 p. 100, et nettement supérieur en Saskatchewan, à 29 p. 100.

Entre 2001 et 2003⁷, le temps d'attente pour obtenir des services spécialisés a été le même. On n'a observé aucun écart statistiquement significatif pour le temps d'attente médian national pour les trois services spécialisés, les visites chez un spécialiste (4 semaines en 2003 contre 4,3 en 2001), des tests de diagnostic choisis (3 semaines pour les deux années) et les chirurgies non urgentes (4,3 semaines pour les deux années).

Satisfaction des patients

Niveau et tendances actuels

Entre 2000-2001 et 2003, la proportion de Canadiens qui ont jugé excellente ou bonne la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble a augmenté, pour passer de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100. Pendant la même période, le pourcentage de Canadiens ayant déclaré qu'ils avaient été très satisfaits ou quelque peu satisfaits a également augmenté, passant de 84,6 p. 100 à 85,3 p. 100. (Source : Statistique Canada, ESCC 2000-2001 et 2003)

7. De façon générale, il faut être prudent dans les comparaisons entre les résultats de l'Enquête sur l'accès aux services de soins de santé au Canada de 2001 et de 2003, en raison des changements apportés à la méthode de collecte des données.



Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la mise en place d'*Un système de soins de santé robuste* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la

planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Un système de soins de santé robuste	Anciens combattants Canada Défense nationale Instituts de recherche en santé du Canada Santé Canada

VI. L'environnement au Canada

Introduction

La qualité de l'environnement est essentielle à la qualité de vie et à la prospérité à long terme des Canadiens. Elle est également primordiale pour leur santé et leur sentiment de bien-être et pour le caractère habitable de leurs collectivités, et leurs legs aux générations de demain. Aujourd'hui, notre qualité de vie exige un changement radical de la façon dont les Canadiens perçoivent l'environnement. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec ses partenaires pour intégrer systématiquement le développement durable dans les processus décisionnels.

Le Canada a la garde d'une fraction importante du capital naturel mondial, et sa responsabilité couvre 20 p. 100 des aires de nature sauvage de la planète, 24 p. 100 des terres marécageuses, 7 p. 100 des eaux douces et 10 p. 100 des forêts, et il est le pays qui possède les plus longues côtes au monde. Le milieu naturel est cher aux Canadiens et nombreux sont les particuliers et les collectivités qui dépendent des ressources naturelles abondantes et des écosystèmes sains pour leur subsistance. En sa qualité de grande nation commerçante, le Canada a un rôle important à jouer pour le développement, l'adoption et

la promotion de pratiques de développement durable, et sa technologie.

Certes, les Canadiens peuvent s'attribuer le mérite des gains réalisés en ce qui touche la qualité de l'environnement depuis les années 1970, mais des défis de taille restent à relever. Par exemple, les Canadiens consomment davantage d'énergie, en particulier des formes d'énergie non renouvelable, et sont plus nombreux à choisir des véhicules polluants comme les véhicules utilitaires sport. De plus, les tendances touchant le développement résidentiel et l'utilisation des terres font que davantage de régions rurales deviennent des espaces urbains, ce qui fragmente l'habitat faunique.

Le rôle du gouvernement du Canada en matière d'environnement

La gestion de l'environnement est une responsabilité conjointe du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, ainsi que des municipalités, et les particuliers, les groupes communautaires, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les entreprises y participent également. Les ministères et les organismes fédéraux partagent la responsabilité de la gestion de l'environnement avec d'autres intervenants, mais les questions environnementales qui se situent à



l'échelle internationale sont essentiellement du ressort du gouvernement du Canada.

Les grandes responsabilités du gouvernement du Canada englobent la réglementation, les politiques et les programmes, y compris la gestion environnementale des terres fédérales, et des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Une de ses fonctions est de promouvoir l'avancement et le partage des connaissances sur des enjeux environnementaux à l'échelle nationale et internationale, pour permettre aux Canadiens de faire des choix éclairés en tant que citoyens, producteurs et consommateurs.

Le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires ainsi que les peuples autochtones ont des rôles importants à jouer dans la gestion des ressources naturelles du Canada. Le gouvernement du Canada est pour sa part chargé de certains aspects de la gestion des ressources naturelles du pays sur les terres fédérales, notamment l'utilisation judicieuse de l'énergie comme les ressources énergétiques renouvelables, et la promotion de la responsabilisation sociale des entreprises des secteurs des minéraux et des métaux, et des industries connexes.

Pour jouer ce rôle, le gouvernement du Canada a adopté plusieurs lois. Quatre d'entre elles sont décrites ci-dessous; les autres sont abordées dans d'autres paragraphes du présent chapitre.

- ▶ La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE 1999) est la pièce maîtresse de la législation canadienne, et la prévention de la pollution en constitue la pierre angulaire.
- ▶ Le gouvernement du Canada est également chargé de faire respecter la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et ses règlements. L'évaluation environnementale peut éliminer ou réduire les dommages éventuels au moyen de la science, de la planification et de la participation du public. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement a annoncé qu'il consolidera les évaluations environnementales fédérales et œuvrera avec les provinces et les territoires pour mettre en place au Canada un processus d'évaluation unique et plus efficace.
- ▶ Le gouvernement du Canada s'occupe également de protéger les écosystèmes marins et d'eau douce contre la pollution en appliquant la *Loi sur les pêches*, élabore des règlements de pêche, effectue des évaluations des stocks de poisson et du milieu marin en vue de protéger les ressources des océans et les habitats du poisson, et d'assurer la viabilité de l'industrie de la pêche. Le gouvernement du Canada élabore également des politiques sur la gestion des océans qui découlent de la *Loi sur les océans*.

Le présent chapitre mesure la progression réalisée au regard des résultats clés du gouvernement du

Canada liés à l'environnement
au Canada :

1. L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini;
2. Le risque de changement climatique est réduit au minimum;
3. Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé.

Afin d'atteindre ces résultats, le budget fédéral de 2004 a prévu 3,5 milliards de dollars sur dix ans pour nettoyer les sites fédéraux contaminés, 200 millions de dollars pour mettre au point et commercialiser des technologies environnementales permettant de réduire le risque de changement

climatique et d'améliorer la qualité de l'air ainsi que 15 millions de dollars sur deux ans pour établir de meilleurs indicateurs environnementaux portant sur la salubrité de l'air et de l'eau ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre, pour donner suite aux recommandations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. En 2004, le gouvernement a également réitéré son engagement à respecter le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, au moyen d'une stratégie qui donne des résultats de longue durée tout en soutenant une économie forte et prospère. À cette fin, il mettra au point et appliquera un plan national équitable de concert avec les administrations provinciales et territoriales.



Résultat du gouvernement du Canada : L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini

Pourquoi est-ce important?

La protection de la qualité de l'air, de l'eau et des sols est essentielle à la qualité de vie de tous les Canadiens.

Qualité de l'air

L'air pur est essentiel à la santé des hommes et des écosystèmes. La plupart des polluants atmosphériques proviennent de l'utilisation des combustibles fossiles dans les véhicules motorisés, les usines, les centrales thermiques, les chaudières domestiques et les poêles à bois. L'anhydride sulfureux (SO_2), les oxydes d'azote (NO_x), les composés organiques volatils (COV), les particules en suspension (que l'on appelle aussi les matières particulaires ou MP) et le monoxyde de carbone (CO) figurent parmi les principaux polluants atmosphériques au Canada. Les COV et les NO_x réagissent en présence des rayons du soleil, de la chaleur et de l'air stagnant pour former l'ozone de la basse atmosphère (O_3), qui aboutit à la formation de smog.

Le smog est un mélange nuisible d'ozone de la basse atmosphère et de fines particules en suspension, que l'on perçoit souvent comme de la brume dans l'atmosphère. Il aggrave les problèmes respiratoires et accroît les maladies cardiorespiratoires. Les

plus petites particules – d'un diamètre égal ou inférieur à 2,5 micromètres ($\text{MP}_{2,5}$) – sont les plus menaçantes pour la santé humaine, car elles peuvent pénétrer plus profondément dans les poumons. Les personnes souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires, les personnes âgées ainsi que les jeunes enfants sont particulièrement sensibles au smog. Les polluants atmosphériques SO_2 et NO_x sont également à l'origine des pluies acides, ce qui continue d'être un facteur de stress énorme pour les écosystèmes, car elles entraînent l'acidification des forêts, des terres marécageuses, des lacs, des rivières et des ruisseaux.

Qualité de l'eau

Une eau saine est essentielle à la santé des hommes et des écosystèmes, à l'activité des municipalités et à l'agriculture ainsi qu'aux activités récréatives, et elle est étroitement liée à l'identité nationale du Canada.

Les effluents d'eaux usées municipales, comme les eaux provenant d'égouts sanitaires et les eaux pluviales, représentent l'une des principales menaces pour la qualité des eaux canadiennes. Le déversement des effluents d'eaux usées municipales non traitées ou traitées de façon inadéquate pourrait exposer les Canadiens au risque de boire de l'eau contaminée. Les usines de traitement

éliminent un certain nombre de polluants des eaux usées, en fonction du niveau d'épuration qu'elles offrent.

La qualité des eaux de surface et des eaux souterraines est également menacée par d'autres sources de pollution ou de contamination, comme les effluents des fosses septiques, les effluents industriels, les déchets provenant de l'élevage intensif, le ruissellement agricole et la pollution atmosphérique. Le changement climatique influe sur la qualité de l'eau, mais aussi sur la quantité d'eau. En effet, les températures de l'eau à la hausse et les niveaux d'eau à la baisse sous l'effet de l'évaporation accrue peuvent constituer une menace à la faune aquatique et être à l'origine de phénomènes d'inondation et de sécheresse extrêmes attribuables à des conditions météorologiques particulièrement mauvaises et à des situations atmosphériques changeantes.

Qualité du sol

Des sols sains sont indispensables à la production agro-alimentaire de première qualité, au développement d'une agriculture durable et à la viabilité des forêts. Ils offrent un bon milieu de croissance aux végétaux; ils retiennent l'eau, l'air, les éléments nutritifs et divers organismes; ils reçoivent des déchets organiques et transfèrent aux végétaux les éléments nutritifs que renferment ces déchets. À l'échelle mondiale, ils influent sur le climat en retenant les contaminants,

en favorisant leur dégradation et en effectuant des échanges gazeux avec l'atmosphère.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada dans le domaine de la *Protection et de l'assainissement de l'environnement contre la pollution au Canada* :

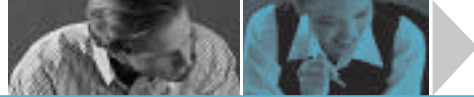
- ▶ La **qualité de l'air**, mesurée selon les concentrations moyennes de polluants atmosphériques au Canada et les tendances concernant les niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère au Canada;
- ▶ La **qualité de l'eau**, mesurée selon le niveau de traitement secondaire et/ou tertiaire des eaux usées municipales au Canada et la qualité de l'eau des stations d'échantillonnage au Canada.

Pour obtenir de l'information sur la **qualité des sols agricoles**, veuillez consulter le rapport *Indicateurs environnementaux* publié par Environnement Canada.

Qualité de l'air : concentrations moyennes des polluants atmosphériques

Niveau et tendances actuels

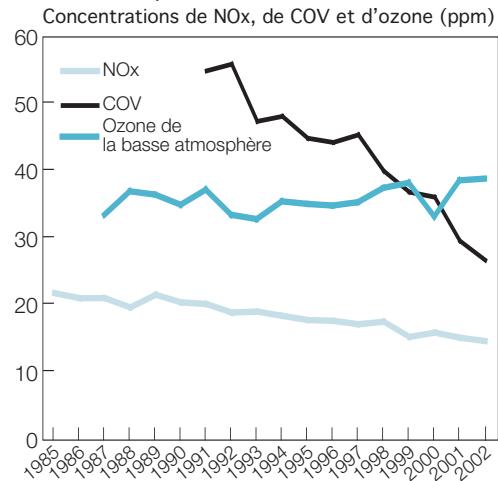
Les concentrations moyennes annuelles, dans l'air urbain, d'anhydride sulfureux (SO₂), d'oxydes d'azote (NO_x), de composés organiques volatils (COV) et de matières particulaires fines (MP_{2,5})



sont en baisse depuis le milieu ou la fin des années 1980. Aucun changement net notable n'a été observé dans les concentrations de matières particulaires fines (MP_{2,5}) depuis le milieu des années 1990.

Figure 6.1a

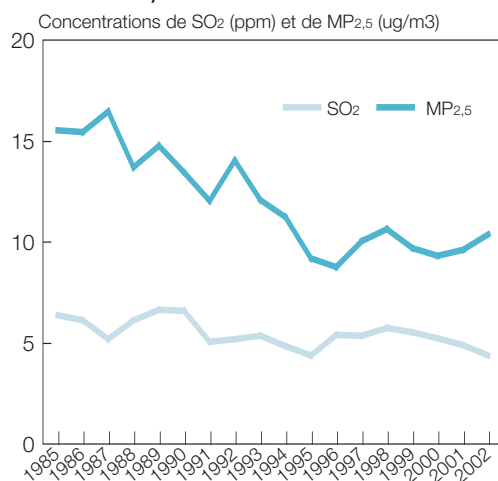
Concentrations moyennes annuelles des polluants atmosphériques au Canada, 1985 à 2002



Source : Données du RNSPA (Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique), adaptées par Environnement Canada, 2004.

Figure 6.1b

Concentrations moyennes annuelles des polluants atmosphériques au Canada, 1985 à 2002



Source : Données du RNSPA (Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique), adaptées par Environnement Canada, 2004.

Les tendances à la baisse font contraste avec celles des niveaux saisonniers moyens de l'ozone de la basse atmosphère, qui ont augmenté durant la même période.

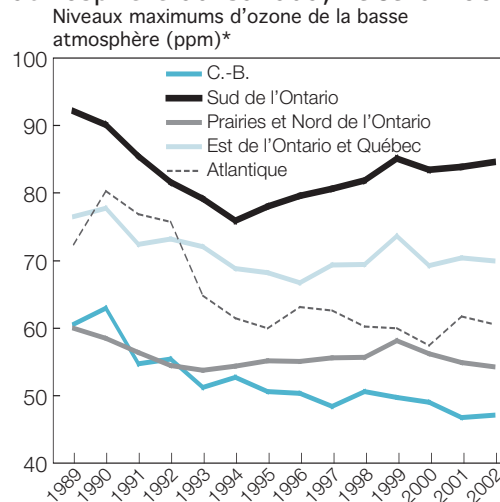
Qualité de l'air : niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère

Niveau et tendances actuels

Les niveaux d'ozone de la basse atmosphère peuvent varier de manière significative d'heure en heure ou encore sur une base quotidienne ou mensuelle, selon les conditions météorologiques dominantes (particulièrement la température et la stabilité de l'air), l'origine des masses d'air et les émissions. Depuis la fin des

Figure 6.2

Tendances des niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère au Canada, 1989 à 2002



Note : *Moyenne mesurée sur trois années consécutives de la quatrième mesure d'ozone la plus élevée observée sur une période de huit heures, tous les jours. Un système de mesure standard des niveaux les plus élevés d'ozone a été établi pour respecter les standards pancanadiens qui reflètent la quatrième mesure quotidienne la plus élevée observée durant la saison d'ozone (avril à septembre) à différents sites partout au Canada.

Source : Données du RNSPA (Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique), adaptées par Environnement Canada, 2004.

années 1980, malgré les réductions observées dans les concentrations de NO_x et de COV ambiants, la moyenne des niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère mesurés à partir de tous les sites au Canada est demeurée relativement stable.

Ces niveaux varient partout au Canada. Ils ont tendance à être plus élevés à l'est de la frontière Manitoba-Ontario, particulièrement dans le corridor Windsor-Québec.

Qualité de l'eau : traitement des eaux usées municipales

Niveau et tendances actuels

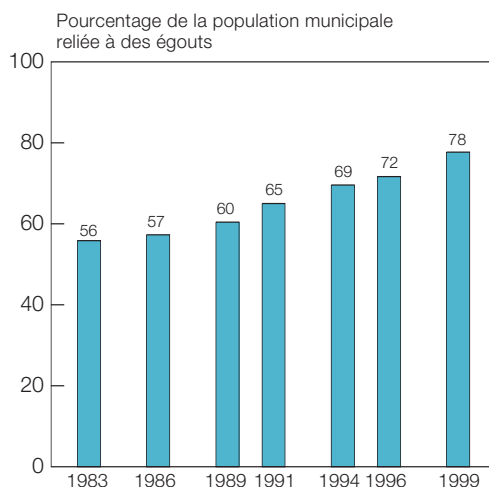
Le pourcentage de la population municipale reliée à des égouts acheminant les eaux usées vers des installations de traitement secondaire⁸ et/ou tertiaire s'est amélioré pour passer de 56 p. 100 en 1983 à 78 p. 100 en 1999.

Le niveau de traitement des eaux usées varie considérablement au Canada. En 1999, environ 84 p. 100 de la population des municipalités non côtières reliées à un réseau d'égouts bénéficiaient d'une installation de traitement secondaire ou tertiaire des eaux usées, contrairement à la majorité des municipalités côtières qui n'étaient dotées que d'installations de traitement primaire, ou n'avaient aucune d'installation d'épuration.

8. Il existe trois types de traitement des eaux usées : primaire, secondaire et tertiaire. Le *traitement primaire* enlève les débris et les solides en suspension par filtration et décantation. Le *traitement secondaire* utilise des procédés biologiques qui permettent de dégrader les matières organiques et d'enlever d'autres solides en suspension. Le *traitement tertiaire* utilise des procédés additionnels de filtration, chimiques ou biologiques pour enlever certains composants ou éléments précis ayant échappé au traitement secondaire. (Environnement Canada, *Suivi des grands enjeux environnementaux*, 2001)

Figure 6.3

Niveau de traitement secondaire et/ou tertiaire des eaux usées des municipalités au Canada, 1983 à 1999



Note : Exclut les municipalités comptant moins de 1 000 habitants.

Source : Environnement Canada, Base de données sur l'utilisation de l'eau pour les municipalités, 2000.

Qualité de l'eau : indicateurs de la qualité de l'eau

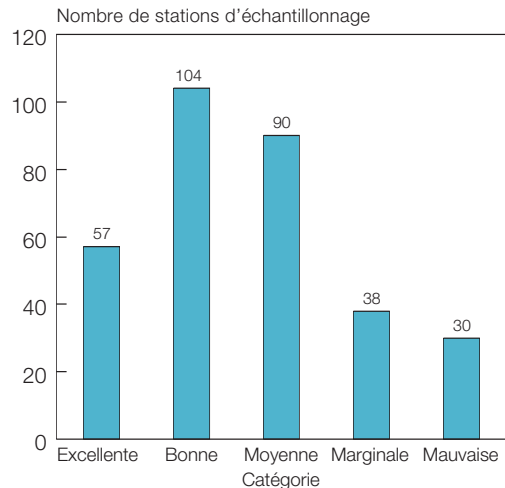
Niveau et tendances actuels

En 2003, un portrait global de la qualité de l'eau douce au Canada a été dressé au moyen d'indices de la qualité de l'eau tirés d'études fédérales et provinciales menées à l'échelle du pays. Les plans d'eau choisis aux fins de l'analyse se situaient essentiellement dans les régions les plus peuplées du pays, là où les risques éventuels pour la qualité de l'eau sont généralement plus grands. Bien que nous ne disposions que de résultats préliminaires, les évaluations



Figure 6.4

Qualité de l'eau des stations d'échantillonnage au Canada, 1997 à 2001



Note : 319 stations ont été visées par le sondage.
 Source : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie *Les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*, 2003.
 D'après la méthode établie par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, sauf au Québec, où l'Indice de la qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP), un indice similaire, a été utilisé.

sont en général positives, et la plupart des stations d'échantillonnage retenues tombaient dans les catégories « excellente », « bonne » ou « moyenne ». Néanmoins, 21 p. 100 des stations tombaient dans les catégories « marginale » ou « mauvaise », ce qui laisse à penser que des améliorations s'imposent dans plusieurs régions.

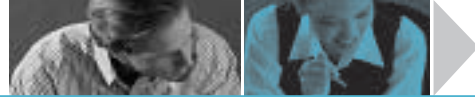
Renseignements additionnels

Le gouvernement du Canada est également chargé de protéger l'environnement et la santé des Canadiens contre les substances toxiques. Pour en savoir plus sur les substances toxiques dans l'environnement, veuillez consulter le rapport *Les indicateurs environnementaux* publié par Environnement Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à la *Protection et à l'assainissement de l'environnement contre la pollution au Canada* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini	Administration du pipe-line du Nord Agence de promotion économique du Canada atlantique Agriculture et Agroalimentaire Canada Commission des champs de bataille nationaux Défense nationale Développement économique Canada pour les régions du Québec Environnement Canada Infrastructures Canada Office national de l'énergie Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada Santé Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada



Objectif du gouvernement du Canada : Le risque du changement climatique est réduit au minimum

Pourquoi est-ce
important?

Qu'est-ce que le changement climatique?

Le changement climatique est le changement observé dans les conditions météorologiques moyennes d'une région donnée. Certes, les variations climatiques observées au fil du temps sont un phénomène naturel, mais à l'échelle mondiale les scientifiques s'entendent pour dire que les concentrations croissantes de gaz à effet de serre auront sans doute pour effet d'accélérer le rythme du changement climatique.

Étant donné que l'énergie solaire réchauffe la surface de la terre, les gaz à effet de serre (GES) comme le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux retiennent une partie de cette chaleur à la surface de la terre qui à son tour réchauffe l'atmosphère, agissant un peu comme les panneaux de verre d'une serre.

Sans cet « effet de serre » naturel, les températures sur la terre seraient beaucoup plus basses qu'elles ne le sont, et la vie telle que nous la connaissons serait impossible. Toutefois, des problèmes peuvent survenir lorsque la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente, comme c'est le cas depuis le milieu du XIX^e siècle. On s'entend

largement dans le milieu scientifique pour dire que l'activité humaine, en particulier la consommation accrue de combustibles fossiles, a contribué à cette augmentation. Au Canada, l'industrie énergétique et le secteur du transport sont les deux principales sources d'émissions découlant de la combustion de combustibles fossiles, et ils ont été à l'origine de plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre totales observées au Canada en 2002.

Les Canadiens constatent déjà les répercussions auxquelles on peut s'attendre du point de vue climatologique, notamment des changements au niveau de la couverture de glace de la mer de l'Arctique de l'Ouest et la fonte du pergélisol dans le Nord, la modification des stocks de poisson et des habitudes migratoires, l'accroissement de la fréquence et de la sévérité des feux ainsi que des infestations d'insectes dans les forêts, des périodes de sécheresse prolongées et le recul des glaciers dans l'Ouest, ainsi que des changements concernant la période de floraison des arbres et de gel des lacs.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre ramènera le risque du changement climatique à un niveau

minimal. De façon générale, plus les Canadiens utilisent de l'énergie, plus les émissions de gaz à effet de serre sont importantes et plus les répercussions sur le changement climatique global sont grandes. Il y a en général trois façons possibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre : l'augmentation de l'efficacité énergétique; l'adoption d'une forme d'énergie à teneur faible ou nulle en carbone et la séquestration du carbone (qui empêche le carbone de se répandre dans l'atmosphère ou, s'il est déjà dans l'atmosphère, l'en retire). Toutefois, toutes ces approches dépendent énormément de la disponibilité de nouvelles technologies viables.

Que fait le gouvernement du Canada?

Pour donner l'exemple, le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de ses activités, de 31 p. 100 entre 1990 et 2010. Il les a déjà réduites de 24,4 p. 100 entre 1990 et 2001.

De plus, le Canada a ratifié officiellement le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 17 décembre 2002. En vertu de ce protocole, le Canada est obligé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour les ramener à un niveau inférieur de 6 p. 100 aux niveaux enregistrés en 1990, entre 2008 et 2012. Pour y parvenir, le gouvernement a adopté le Plan du

Canada sur les changements climatiques, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en accroissant la compétitivité du Canada et en améliorant la qualité de vie des Canadiens.

Depuis 1997, le gouvernement du Canada a engagé 3,7 milliards de dollars, dont 2 milliards de dollars pour le seul budget de 2003, pour comprendre et réduire au minimum le risque que présente le changement climatique. Par exemple, il finance des programmes visant à faire connaître les effets du changement climatique, à encourager les Canadiens à adopter des comportements respectueux de l'environnement et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il finance également la recherche afin d'améliorer la science du changement climatique et d'accélérer la mise au point et la commercialisation de technologies plus propres. Ce n'est que dans quelques années que les données sur les émissions commenceront à refléter tous les efforts déployés. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre davantage l'accent sur l'efficacité énergétique et la recherche-développement.

Mesures de suivi du progrès

L'indicateur qui suit permet de mesurer les efforts déployés par le Canada pour *Réduire au minimum le risque du changement climatique* :



► Le **changement climatique**, mesuré par les émissions de gaz à effet de serre canadiennes et les améliorations de l'efficacité énergétique dans le cadre de la consommation d'énergie secondaire. La consommation d'énergie secondaire, c'est l'énergie consommée par les Canadiens pour les besoins résidentiels, leurs activités agricoles, commerciales, industrielles et pour le transport. En d'autres termes, c'est l'énergie que les Canadiens utilisent pour chauffer et refroidir leurs maisons et leurs lieux de travail, et pour faire fonctionner leurs appareils ménagers, leurs véhicules et leurs installations.

Changement climatique : émissions de gaz à effet de serre

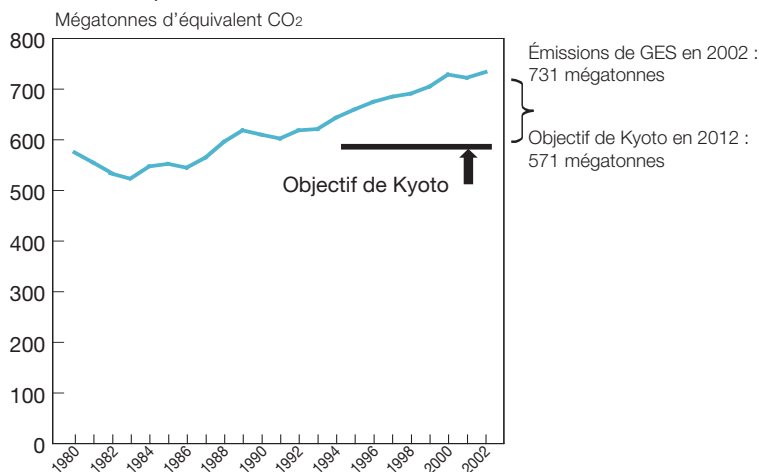
Niveau et tendances actuels

Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 20,1 p. 100. De 2000 à 2001, les émissions ont baissé de 1,2 p. 100, essentiellement en raison du réchauffement des températures, puis elles ont à nouveau augmenté entre 2001 et 2002 de 2,1 p. 100.

En 2002, les Canadiens ont été à l'origine d'environ 731 mégatonnes d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère, ce qui correspond à environ 2 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre mondiales totales, alors qu'ils ne représentent que 0,5 p. 100 de la population mondiale.

Toutefois, l'intensité des émissions du Canada – soit le volume de gaz à effet de serre par unité d'activité

Figure 6.5
Émissions de gaz à effet de serre au Canada, 1980 à 2002



Source: Environnement Canada, Inventaire des gaz à effet de serre, 2004.

économique – est également à la baisse, en moyenne de 1 p. 100 par an, depuis 1990.

Comparaison internationale

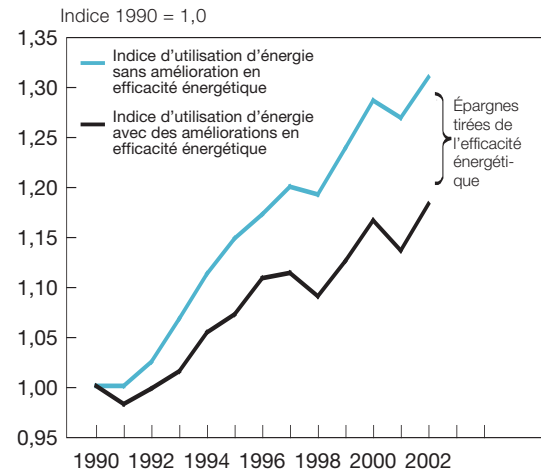
Il ne fait aucun doute que l'atteinte des objectifs de Kyoto pour le Canada constitue un défi. En effet, le Canada est l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre par habitant dans le monde (d'après les *Principaux indicateurs environnementaux* de l'OCDE en 2004, il se classe au troisième rang). Sa forte consommation énergétique est attribuable aux grandes distances à parcourir, au climat froid, à l'économie de type industriel énergivore, aux prix de l'énergie relativement bas et au niveau de vie élevé. Toutes ces raisons font que le défi du Canada est de taille. Le gouvernement du Canada respectera son engagement à l'égard du Protocole de Kyoto sur le changement climatique au moyen d'une stratégie qui donne des résultats de longue durée tout en soutenant une économie forte et prospère.

Changement climatique : efficacité énergétique

La consommation d'énergie secondaire au Canada s'est accrue de 18 p. 100 entre 1990 et 2002. N'eût été les améliorations marquées en efficacité énergétique, l'augmentation aurait été supérieure de 13 p. 100, soit 880,7 petajoules de plus (un petajoule représente le volume d'énergie consommé par une ville de 3 800 habitants dans une année).

Figure 6.6

Consommation d'énergie secondaire au Canada, avec et sans les améliorations de l'efficacité énergétique, 1990 à 2002

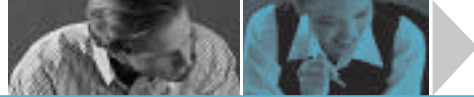


Source : Évolution de l'efficacité énergétique au Canada et Guide de données sur la consommation d'énergie, Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, 2004.

Renseignements additionnels

Pour en savoir plus sur ce que fait le gouvernement du Canada pour réduire au minimum le risque du changement climatique, veuillez consulter la base de données sur les résultats des initiatives horizontales à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Bien que les dangers météorologiques fassent partie des conditions météorologiques normales, le changement climatique devrait avoir pour effet d'augmenter les événements météorologiques extrêmes. Les dangers météorologiques ont des répercussions sur la santé et la sécurité des Canadiens, des entreprises, de l'économie et de l'environnement. Le gouvernement du Canada informe les Canadiens sur les conditions météorologiques, surveillance et effectuée



des recherches sur le climat et la science atmosphérique afin de renforcer notre capacité à prévoir les conditions météorologiques et l'apparition d'événements météorologiques dangereux et graves, et il émet des avertissements météorologiques afin de réduire les risques pour les Canadiens et pour qu'ils puissent prendre les mesures qui s'imposent.

Le nombre de catastrophes météorologiques au Canada permet de mesurer les efforts du gouvernement du Canada pour réduire au minimum le risque de dangers météorologiques. Le changement des températures au Canada et dans le monde permet de mesurer l'état du changement climatique. Pour en savoir plus à cet égard, veuillez consulter le rapport *Les indicateurs environnementaux* publié par Environnement Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à *Réduire au minimum le risque du changement climatique* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada

Ministère/organisme

Le risque du changement climatique est réduit au minimum

Affaires étrangères Canada
 Affaires indiennes et du Nord Canada
 Agence canadienne de développement international
 Agriculture et Agroalimentaire Canada
 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
 Conseil national de recherches du Canada
 Environnement Canada
 Industrie Canada
 Infrastructures Canada
 Ressources naturelles Canada
 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
 Transports Canada

Objectif du gouvernement du Canada : Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé

Pourquoi est-ce important?

Des écosystèmes en santé sont importants pour la qualité de vie de tous les Canadiens car ils sont salutaires pour leur santé, pour l'environnement et l'économie. Les écosystèmes alimentent une abondance de plantes, d'espèces sauvages et d'autres organismes, et exercent des fonctions essentielles, par exemple ils maintiennent le climat de la terre, nettoient l'air et l'eau, conservent les cycles nutritifs, pollinisent les récoltes et aident à contrôler les inondations et les infestations de ravageurs. La mosaïque d'écosystèmes du Canada, sur terre et en mer, et le long des côtes, abrite plus de 71 500 espèces connues d'animaux sauvages, de plantes et d'autres organismes.

En dépit de l'abondance apparente d'espèces au Canada et de la valorisation de la nature et de la vie sauvage par les Canadiens, notre capital naturel est en danger.

La santé des écosystèmes et la biodiversité sont menacées par la pollution de l'air et de l'eau, et par la disparition ou la fragmentation des habitats causées par l'homme, principalement pour convertir des terres à des fins urbaines, intensifier

l'exploitation agricole et extraire les ressources. Par exemple, les pratiques agricoles comme le labour, l'assèchement des marécages, le pâturage et l'utilisation d'engrais et de pesticides peuvent nuire à la biodiversité. Il est difficile de généraliser au sujet des effets de la coupe du bois, car d'une part ceux-ci dépendent de l'ampleur, de l'intensité et de la méthode de coupe, et d'autre part les espèces animales et végétales y réagissent différemment. Néanmoins, le fait de couper les espèces qui présentent une valeur sur le plan économique et d'en laisser d'autres nuit aux niveaux d'ensemble de la biodiversité.

D'autres activités humaines menacent également la santé des écosystèmes. Par exemple, outre les pêcheurs commerciaux, les plaisanciers, les écotouristes, les exploitants de navires de croisière, les promoteurs des ressources pétrolières et gazières en mer et les sociétés de transport maritime se font concurrence pour s'approprier les ressources des océans. La croissance des activités côtières et maritimes a provoqué des déséquilibres au niveau des écosystèmes, réduit les stocks de poissons et de crustacés, détérioré le milieu marin et provoqué l'apparition d'espèces éventuellement dangereuses.



Certes, les industries des ressources naturelles peuvent nuire à la santé des écosystèmes, mais elles sont importantes pour l'économie du Canada. L'exploitation forestière et la pêche commerciale par exemple emploient respectivement 360 000 et 50 000 personnes. En 2001, on comptait environ 346 200 exploitants agricoles au Canada. L'adoption d'une approche viable pour la gestion des ressources naturelles aidera les industries des ressources à être économiquement viables tout en maintenant des écosystèmes en santé.

Que fait le gouvernement du Canada?

Le gouvernement du Canada travaille à une approche plus intégrée pour la protection, la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles du Canada. Les secteurs prioritaires sont les ressources vivantes sauvages, la gestion des terres publiques et privées, les sciences et les zones protégées. Pour mieux protéger les écosystèmes terrestres et marins et assurer l'utilisation durable des ressources marines, le gouvernement travaille également à l'établissement de dix nouvelles zones de protection marines en vertu de la *Loi sur les océans*, cinq nouvelles aires marines nationales de conservation, dix nouveaux parcs nationaux, et à l'expansion de trois parcs nationaux. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures législatives qui mettront davantage l'accent sur l'intégrité écologique des parcs nationaux.

En tant que signataire de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le Canada s'est engagé à faire une utilisation durable de ses ressources biologiques et à protéger la biodiversité. Pour ce faire, le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires a élaboré la Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB) et promulgué la *Loi sur les espèces en péril* pour assurer la protection des espèces en péril du Canada et de leur habitat essentiel. Le gouvernement s'occupe également de promouvoir la viabilité des forêts et il finance des programmes qui visent à maintenir la productivité et la santé des forêts et à protéger la biodiversité. Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer l'application des règles qui régissent les océans et la pêche, dont celles qui ont trait aux stocks de poissons chevauchants.

Mesures de suivi du progrès

Les indicateurs qui suivent permettent de mesurer la progression du Canada au regard du thème *Une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé* :

- ▶ La **biodiversité**, mesurée par le changement de l'état des espèces en péril réévaluées. La biodiversité est définie comme étant la diversité entre les organismes vivants, y compris la diversité au sein des espèces, et la diversité entre les espèces et des écosystèmes;

- ▶ La **durabilité des ressources naturelles**, mesurée par l'état des stocks de poissons marchands.

D'autres mesures sont en voie d'élaboration et elles pourraient servir, à l'avenir, à rendre compte de la durabilité des ressources naturelles. Par exemple, le Conseil canadien des ministres des forêts est en train d'établir des critères et des indicateurs pour la gestion durable des forêts. Le gouvernement du Canada élabore également des indicateurs pour l'environnement et le développement durable. La couverture forestière et l'étendue des terres humides sont deux indicateurs proposés. Pour en savoir plus, veuillez visiter les sites Web du Conseil canadien des ministres des forêts et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

La durabilité des ressources naturelles désigne la gestion et l'utilisation des ressources naturelles pour répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins et à améliorer la qualité de la vie humaine.

Biodiversité : espèces en péril

Niveau et tendances actuels

Depuis 1978, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue et réévalue l'état des espèces canadiennes que l'on soupçonne d'être en péril⁹. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le COSEPAC a été désigné à titre d'organisme indépendant regroupant des spécialistes scientifiques chargés de conseiller le gouvernement du Canada sur l'état des espèces en péril. Il réunit des membres du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, ainsi que des représentants non gouvernementaux.

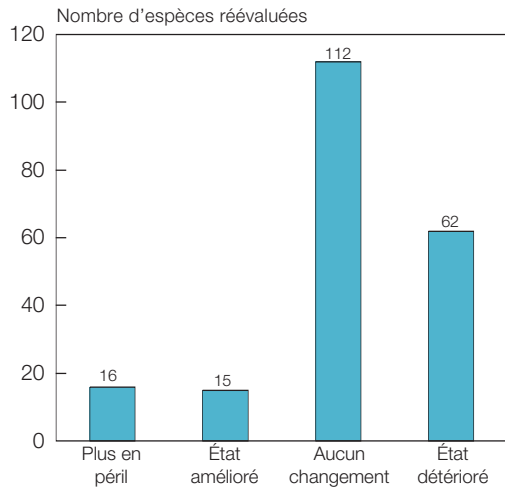
En mai 2004, le COSEPAC avait évalué 640 espèces, dont 444 sont considérées comme en péril (disparues du pays, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes). Entre 1985 et mai 2004, l'état de 205 espèces a été réévalué. De ce nombre, 16 ne sont plus en péril, 15 sont dans un meilleur état, 112 sont dans le même état et 62 sont dans un état pire. Ce constat montre qu'en dépit des succès enregistrés, l'état de la biodiversité dans son ensemble s'est détérioré.

9. Définitions du COSEPAC : *disparue* (D) – toute espèce sauvage qui n'existe plus; *disparue du pays* (DP) – espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs; *en voie de disparition* (VD) – espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente; *menacée* (M) – espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants auxquels elle est exposée ne sont pas renversés; *préoccupante* (P) – espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle; *non en péril* (NEP) – espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles. (Source : COSEPAC, mai 2004)



Figure 6.7

Changement survenu dans l'état des espèces en péril réévalué au Canada, 1985 à 2004



Note : a) Les données sont fondées sur les réévaluations effectuées par le COSEPAC. Les réévaluations basées sur les rapports de situation existants ont été exclues. Ce type de réévaluations consistait seulement à utiliser les nouveaux critères de l'UICN, sans s'appuyer sur de nouvelles données. b) Les changements survenus dans l'état (p. ex. des espèces réévaluées plus ou moins en péril) pourraient être attribuables à la collecte de nouvelles données plutôt qu'à une véritable amélioration ou détérioration de l'état des espèces. c) Les réévaluations d'espèces qui ont été organisées sous une unité désignable différente (p. ex. des unités désignables qui ont été fragmentées) sont exclues. Source : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 2004.

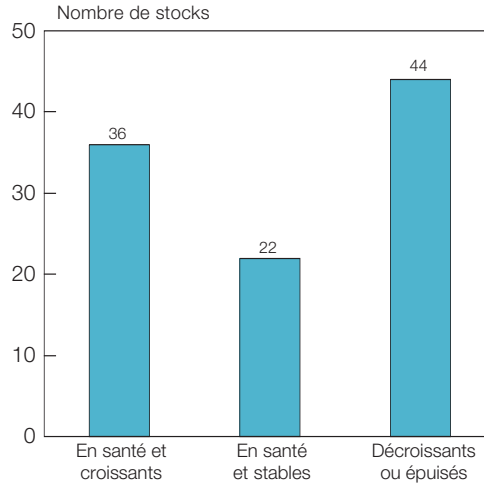
Durabilité des ressources naturelles : état des stocks de poissons marchands

Niveau et tendances actuels

Le gouvernement du Canada évalue les stocks de poissons marchands sur une base pluriannuelle. L'état des stocks de poissons repose, dans la mesure du possible, sur l'état actuel de la fraction adulte des stocks par rapport à l'évolution d'un point de vue historique. Pour de nombreux types d'espèces, il est toutefois difficile d'évaluer la biomasse adulte, et on utilise des indicateurs qui conviennent mieux pour établir l'évolution de

Figure 6.8

Stocks de poissons marchands canadiens récoltés et évalués, 2001 à 2003



Note : Le processus d'évaluation des stocks de poissons marchands diffère de celui des espèces en péril. Source : Secrétariat canadien de consultation scientifique, Pêches et Océans Canada, 2004.

l'état des stocks. Les espèces évaluées varient tous les ans et les évaluations ne tiennent pas compte de la production aquicole.

Parmi les 102 stocks de poissons marchands évalués entre 2001 et 2003, comparativement à leur état au début des années 1990, 36 stocks étaient en bonne santé et croissants, 22 étaient en bonne santé et stables, et 44 étaient décroissants ou épuisés et n'avaient pas été rétablis.

La figure 6.8 ne présente pas un tableau équilibré de l'ensemble des stocks de poissons canadiens, car les stocks de saumon du Nord et du Pacifique sont sous-représentés en raison du calendrier d'évaluation.

Renseignements additionnels

Pour en savoir plus sur les aires protégées, veuillez consulter le rapport *Les indicateurs environnementaux* publié par Environnement Canada.

Le rendement du gouvernement du Canada

Plusieurs ministères et organismes contribuent à l'adoption d'*Une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé* au moyen de leurs résultats stratégiques respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant

sur les liens prévus dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les Rapports ministériels sur le rendement et les Rapports sur les plans et les priorités des organisations gouvernementales. La base de données, que l'on trouvera à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Ministère/organisme
Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé	Agence canadienne d'évaluation environnementale Agence canadienne d'inspection des aliments Agence Parcs Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada Environnement Canada Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie



Annexe A : Résultats du gouvernement du Canada et indicateurs par thème

Résultat du gouvernement du Canada	Indicateurs
La place du Canada dans le monde	
1. Un Canada prospère et souverain dans une Amérique du Nord sécuritaire et sécurisée	Ensemble des échanges commerciaux (nouveau) Sécurité perçue (nouveau)
2. Un Canada qui souscrit à la coopération multilatérale	Confiance dans les institutions internationales (nouveau)
3. Un Canada qui souscrit à la paix, au développement humain et à la sécurité humaine	Aide publique au développement (nouveau)
4. Un monde dans lequel le Canada a une influence et un profil positifs	<i>Indicateur en voie d'élaboration</i>
L'économie du Canada	
5. Une économie axée sur l'innovation et le savoir	Innovation Niveau de scolarité Alphabétisation
6. La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	Taux d'emploi Sécurité du revenu (nouveau)
7. Un marché sécurisé et équitable	Obstacles à l'entrepreneurship (nouveau)
8. Une croissance économique régionale forte	Produit intérieur brut par habitant
Société, culture et démocratie	
9. La diversité, une valeur fondamentale du Canada	Attitudes à l'égard de la diversité
10. Des collectivités sécuritaires	Sécurité
11. Des collectivités humanitaires	Bénévolat
12. Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	Participation aux activités culturelles et patrimoniales
13. Des villes et des collectivités viables	<i>Indicateur en voie d'élaboration</i>
14. Un public canadien informé et engagé	Participation à la vie politique

La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

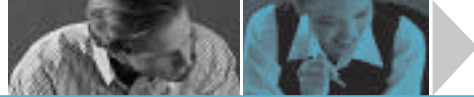
Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Résultat du gouvernement du Canada	Indicateurs
Les peuples autochtones	
15. La pleine participation des Autochtones à l'éducation permanente	Niveau de scolarité (nouveau)
16. Une solide autonomie économique pour les Autochtones	Taux d'emploi (nouveau) Revenu médian (nouveau)
17. Des collectivités autochtones en santé	État de santé (nouveau) Logement (nouveau)
18. Une démocratie efficace et des liens renforcés entre les Autochtones et le Canada	<i>Indicateur en voie d'élaboration</i>
La santé des Canadiens	
19. Une population en santé	Espérance de vie Auto-évaluation de l'état de santé Mortalité infantile Modes de vie sains
20. Un système de soins de santé robuste	Temps d'attente (nouveau) Satisfaction des patients (nouveau)
L'environnement au Canada	
21. L'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini	Qualité de l'air Qualité de l'eau
22. Le risque du changement climatique est réduit au minimum	Changement climatique
23. Le Canada a une approche durable à l'égard des ressources naturelles et des écosystèmes en santé	Biodiversité Durabilité des ressources naturelles (nouveau)
<i>Note : La mention « nouveau » correspond aux indicateurs qui ont été ajoutés dans la version 2004 du rapport Le rendement du Canada.</i>	



Annexe B : Optique pangouvernementale

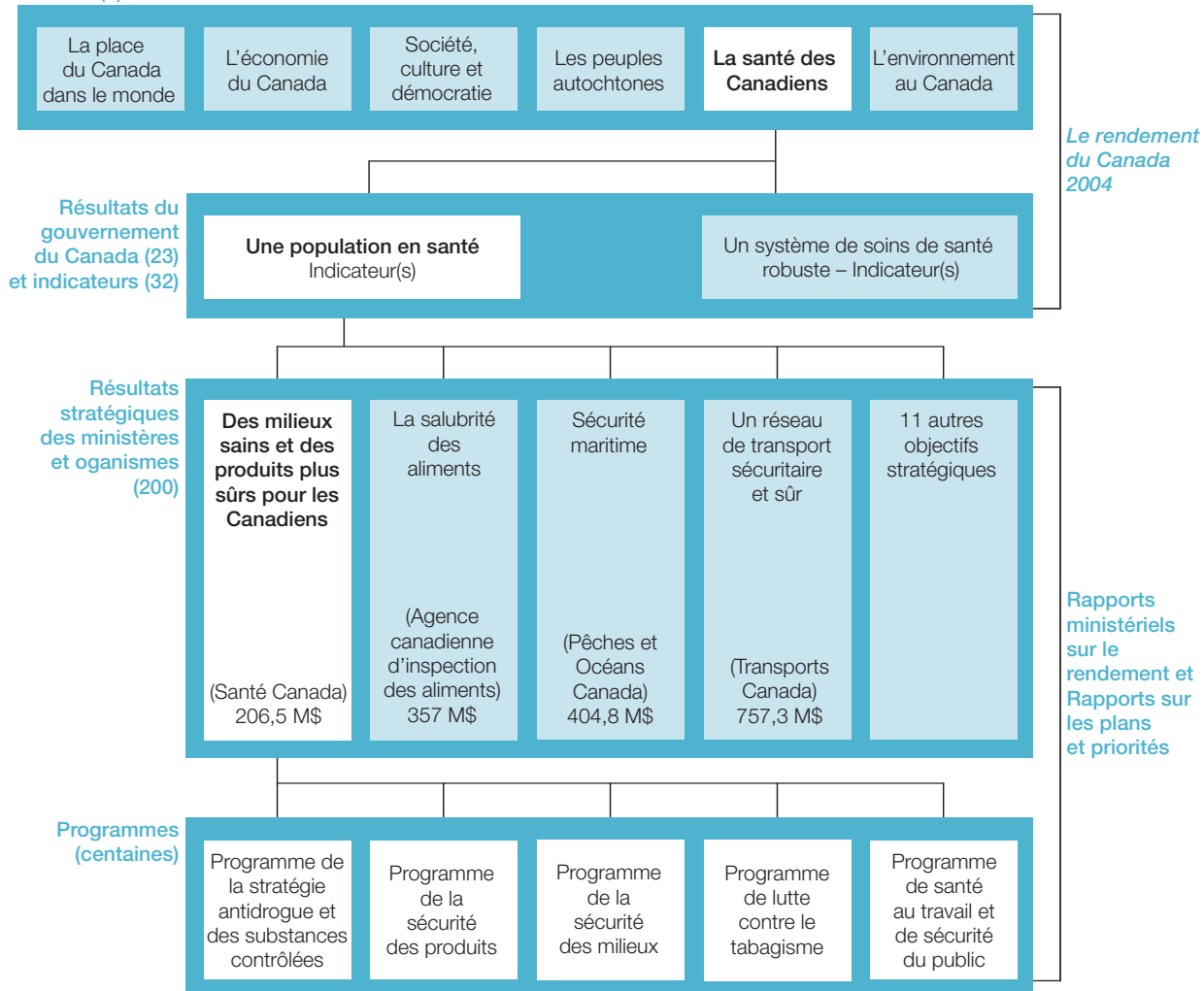
Version électronique du rapport *Le rendement du Canada 2004*

La version électronique du rapport *Le rendement du Canada 2004* permet au lecteur d'accéder à des sources de renseignements détaillés sur les plans, le rendement, les dépenses et les

programmes des ministères, que l'on retrouve dans les Rapports sur les plans et les priorités et les Rapports ministériels sur le rendement.

Le schéma qui suit présente le cadre sur lequel s'appuie *Le rendement du Canada 2004* pour présenter une optique pangouvernementale.

Thèmes (6)



La place du Canada dans le monde

L'économie du Canada

Société, culture et démocratie

Les peuples autochtones

La santé des Canadiens

L'environnement au Canada

Outre les ministères et organisations qui appuient les résultats du gouvernement du Canada dans chacun des thèmes abordés, la version électronique du rapport fournit également des liens avec l'information sur la planification, les résultats et les ressources des organisations fédérales qui apportent un soutien à tous les ministères et organismes (c.-à-d. le Secrétariat du Conseil du Trésor du

Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, Statistique Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada).

Vous pouvez consulter la version électronique du rapport à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp